

République Algérienne Démocratique et Populaire  
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Université du 20 Août 1955 Skikda  
Faculté des sciences  
Département des sciences agronomiques



جامعة 20 أوت 1955 سكيكدة  
كلية العلوم  
قسم العلوم الفلاحية

## Thèse

Présentée pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences Agronomiques

Spécialité : **Systemes de Production Agroécologiques**

Par : **KALARASSE Assia épouse Lahcene**

## Thème

**Évaluation socio-économique des Projets de Proximité  
de Développement Rural Intégré (PPDRI) dans la wilaya de  
Guelma.**

Soutenue le 09/12/2024 devant le jury composé de :

Président de jury	: Heddami Salim	Pr. Université 20 Août 1955 Skikda
Directeur de Thèse	: Fofou Ammar	MCA. Université 20 Août 1955 Skikda
Examinatrice	: Souilah Nabila	MCA. Université 20 Août 1955 Skikda
Examineur	: Benhizia Toufik	MCA. Univ. Abbas Laghrour. Khenchela

**Année universitaire : 2024-2025**

# Remerciements

*J'adresse mes remerciements à Monsieur FOUFOU Ammar, MCA. Au niveau de l'Université 20 Août 1955- Skikda, mon Directeur de Thèse pour son assistance, sa disponibilité, encouragement, orientations très précieuses tout au long de mon parcours pour la réalisation de ce travail.*

*Mes remerciements vont également à :*

*Mr Heddam Salim, Professeur à l'Université 20 Août 1955- Skikda qui m'a fait l'honneur de présider le jury.*

*Mr Benhaizia, MCA. au niveau de l'Université de Khenchla , et Mme Souilah, MCA au niveau de l'Université 20 Août 1955- Skikda, de l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant d'être examinateurs de cette thèse.*

*J'exprime ma reconnaissance à Dr Kahlerras Amine de la Conservation des Forêts de Guelma, pour leur aide précieuse, son soutien tout au long de travail.*

*Un remerciement particulier à Mr Le Conservateur des Forêts de la Wilaya de Guelma, Mr Wadi Boubaker, pour tout son soutien.*

*Mes remerciements vont aussi à :*

*Les Responsables des cinq circonscriptions : Mr Djenane Toufik, Mr Berrazek, Mr Kolli, Maachi, les chefs de District et leurs collaborateurs : Mr Rachid Berrazek, Mr Bahloul Rabeh, Mr Barbache Rabeh, Amirouche Taib, Laaribi, Guiboub, Laarafa ,*

*Mes vifs remerciements à Melle Halima, Mme Chama. Pour leur aide très précieuse. Les acteurs administratifs de la wilaya de Guelma : Le secrétariat de la Wilaya de Guelma, Le directeur de l'Energie ainsi que les Directeurs de la DSA, DPSB, Directeur de l'hydraulique, leurs collaborateurs pour les informations fournis et le temps consacré aux entretiens lors de mon étude à savoir : Mr Guamri Hafed, Mr Soltani, Mme Abidi, Mme Djoubier Assia, Mme Hamidani Kelthoum, Mme sofia, Mme Dounia Benmansour : Directrice de l'ERGER au niveau Guelma, Mr Djemame Ramzi, Mr Hamel. Et tout le personnel de ses institutions pour leurs aides.*

*Mes sincères remerciements aux chefs des ménages qui ont participer dans les enquêtes et pour le temps consacré pour les entretiens .*

*Les enseignants de l'Université de Skikda qui ont contribué à notre formation doctorale ainsi que les cadres administratifs.*

*Dr Yazid Beddouh pour son encouragement et orientations très précieuse. Ainsi que Mr Tahar Herga,*

*Un spécial remerciement pour Dr Lamia Bourouh et Mme Oudjene pour leur aide.  
Toutes les personnes qui m'ont aidé pour accomplir ce travail.*

*Assia KALARASSE*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce travail :*

*A mes parents pour leurs présence et soutien, tous les mots du monde et de toutes langues ne peut exprimer mes sentiments de gratitude, de reconnaissance, d'amour envers eux. Que dieu les protègent.*

*Mon père, mon accompagnant toute ma vie et tout au long de mon parcours universitaire et mon soutien lors de la réalisation de la partie pratique de travail et toutes mes déplacements pour les études.*

*A mon mari, pour son soutien, encouragement, aide et sa présence.*

*Mes frères : Fateh, Abderraouf et Walid et leurs familles*

*A Lamia ma sœur pour son soutien, et sa présence dans ma vie.*

*Mes sœurs : Wedad et Hana et leurs familles*

*Mes nièces et neveux*

*Les petites : Tinhinane, Arinas, Laurine et Dina.*

*Les petits : Abd Elmouhaimen, Chahine, Abdellah, Ibrahim et Ghilass*

*Et toute la grande famille.*

*Ma belle Famille : mes beaux-parents, mes beaux frères et mes belles sœurs.*

*Les filles : Israa, Rokaia, Asma, Zaineb, Amina et Rahil.*

*Les garçons : Yahia, Djawed et Med Islem.*

*A mes amies et mes collègues : Soumia, Mounia, Mahdia, Rachida, Hanene, Dr Lamia Bourouh, Fatma-Zohra Dabi, Zouid Roukaya, Djemaii Hadjer, Ghada Belaichia.*

*Mes collègues de travail à Guelma.*

*Assia*

## **Titre : Evaluation Socio-économique des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) dans la wilaya de Guelma.**

### **Résumé :**

L'exode rural a bouleversé l'espace géographique et agricole de l'Algérie. Ce phénomène s'est accentué durant les années quatre-vingt-dix suite à la dégradation de la situation sécuritaire et la crise économique et sociale qui frappé le pays. A partir de l'an 2000, de nombreuses politiques de développement des zones rurales et agricoles ont été lancées à l'image de la politique du Renouveau Rural (PRR). Cette politique initiée en 2006 vise essentiellement diversification des activités économiques, la revitalisation et la redynamisation des zones rurales et en même temps faire revenir les populations qui ont quitté l'arrière-pays et fixer ceux qui sont toujours sur place. Ce travail a pour objectif l'évaluation des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), l'outil opérationnel la Politique de Renouveau Rural (PRR). Cette étude a été menée au niveau des zones rurales de la wilaya de Guelma située dans le Nord-Est de l'Algérie. Pour atteindre nos objectifs de recherche, une enquête administrative pour l'évaluation de l'impact a été réalisée pour collecter les données préliminaires. En parallèle, les données principales ont été collectées par le biais des enquêtes auprès des ménages touchés par les projets au niveau des mechtas (zones rurales à Guelma). L'évaluation globale fait sortir que le projet était plus au moins pertinent, peu cohérent, moins durable et efficace dans sa globalité. La concrétisation des projets a atteint 99.10 % par rapport au nombre programmé initialement. En revanche, les indicateurs d'impact ont connu une fluctuation dans la réalisation, entre plus de 200% pour les localités ciblées à 43% pour la population ciblée. Par défaut de financement, le programme a été réorganisé et le nombre d'action et mêmes les volumes ont diminué. Par ailleurs, les enquêtes des ménages ont démontré que la population rurale tend vers le vieillissement, plus que la moitié habite les mechtas, plus que les trois-quatre pratiquent l'agriculture et plus de 80% ont hérité la pratique de l'agriculture de génération. De ce fait, les résultats liés aux projets PPDRI, plus que la moitié ont indiqué que les PPDRI ont réussi, les revenus générés des projets sont à moitié satisfaisants, par contre, peu de projet ont contribué à la création des postes d'emploi permanents et même temporaires. Enfin, nous notons que certaines zones sont bien dotées d'infrastructures, alors que d'autres sont complètement désertées par la population aggravée par le manque d'équipement. Enfin, les causes de réussite et de défaite des projets sont exogènes et endogènes qui nécessitent la prise en considération lors des prochaines interventions similaires des aspirations des populations locales comme acteur incontournable de toute actions de développement territorial.

**Mot clés :PPDRI, Guelma, Développement Rural, Exode rural, Sécurité Alimentaire, Agriculture familiale.**

**Title : Socio-economic evaluation of the Integrated Rural Development Proximity Projects (PPDRI) in the wilaya of Guelma.**

**Abstract**

The rural exodus has disrupted Algeria's geographical and agricultural landscape. This phenomenon became more pronounced during the 1990s as a result of the deteriorating security situation and the economic and social crisis that hit the country. Since 2000, a number of development policies for rural and agricultural areas have been launched, such as the Rural Renewal Policy (PRR). This policy, which was launched in 2006, is essentially aimed at diversifying economic activities, revitalising and reinvigorating rural areas and, at the same time, encouraging people who have left the countryside to return and settling those who are still there. The aim of this work is to evaluate the Integrated Rural Development Proximity Projects (PPDRI), the operational tool of the Rural Renewal Policy (PRR). This study was carried out in rural areas of the wilaya of Guelma in north-eastern Algeria. To achieve our research objectives, an administrative survey for impact assessment was carried out to collect preliminary data. At the same time, the main data was collected through surveys of households affected by the projects in the mechtas (rural areas in Guelma). The overall evaluation showed that the project was more or less relevant, less coherent, less sustainable and less effective overall. The number of projects completed reached 99.10% of the number initially planned. On the other hand, the impact indicators fluctuated, ranging from over 200% for the target localities to 43% for the target population. Due to a lack of funding, the programme was reorganised and the number of actions and even the volumes were reduced. Household surveys have also shown that the rural population is tending to age, with more than half living in mechtas, more than three-quarters practising agriculture, and more than 80% having inherited the practice of farming from previous generations. As a result, more than half of the PPDRI projects indicated that they had been successful, and the income generated by the projects was half satisfactory. However, few of the projects had contributed to the creation of permanent or even temporary jobs. Finally, we note that some areas are well endowed with infrastructure, while others are completely deserted by the population, exacerbated by the lack of facilities. Finally, the causes of success and failure of the projects are both exogenous and endogenous, which means that future similar interventions will have to take into account the aspirations of the local population as an essential stakeholder in all territorial development initiatives.

**Key words: PPDRI, Guelma, Rural Development, Rural Exodus, Food Security, Family farming.**

## العنوان: التقييم الاجتماعي والاقتصادي للمشاريع الجوارية للتنمية الريفية المدمجة في ولاية قالمة

### الملخص:

أدى النزوح الريفي إلى اضطراب البيئة الجغرافية والزراعية في الجزائر. وأصبحت هذه الظاهرة أكثر حدة خلال تسعينيات القرن الماضي نتيجة تدهور الوضع الأمني والأزمة الاقتصادية والاجتماعية التي عصفت بالبلاد. ومنذ عام 2000، تم إطلاق عدد من السياسات التنموية للمناطق الريفية والزراعية، مثل سياسة التجديد الريفي. وتهدف هذه السياسة، التي أطلقت في عام 2006، بشكل أساسي إلى تنويع الأنشطة الاقتصادية وإحياء وتنشيط المناطق الريفية، وفي الوقت نفسه، إعادة السكان الذين غادروا المناطق النائية وتوطين أولئك الذين ما زالوا فيها. والهدف من هذا العمل هو تقييم مشاريع التنمية الريفية المتكاملة للقرب الريفي، وهي الأداة التشغيلية لسياسة التجديد الريفي. وقد أجريت الدراسة في المناطق الريفية في ولاية قالمة في شمال شرق الجزائر. ولتحقيق أهدافنا البحثية، تم إجراء استقصاء إداري لتقييم الأثر لجمع البيانات الأولية. وفي الوقت نفسه، تم جمع البيانات الرئيسية من خلال دراسات استقصائية للأسر المستفيدة من المشاريع في المناطق الريفية في قالمة. أظهر التقييم العام أن المشروع كان محدود الأهمية وأقل تماسكاً وأقل استدامة وأقل فعالية بشكل عام. تم إنجاز 99.10% من عدد المشاريع المبرمجة في البداية. ومن ناحية أخرى، تذبذبت مؤشرات الأثر، حيث تراوحت بين أكثر من 200% بالنسبة للمناطق المستهدفة و43% بالنسبة للسكان المستهدفين. وبسبب نقص التمويل، أعيد تنظيم البرنامج وخفض عدد البرامج وحتى حجمها. كما أظهرت الدراسات الاستقصائية للأسر المعيشية أن السكان الريفيين يميلون إلى التقدم في السن، حيث يعيش أكثر من نصفهم في المشاتي، وأكثر من ثلاثة أرباعهم يمارسون الزراعة، وأكثر من 80% منهم ورثوا ممارسة الزراعة من الأجيال السابقة. وبالإضافة إلى ذلك، أظهرت الدراسات الاستقصائية للأسر الريفية أن سكان الريف يميلون إلى الشيخوخة، حيث يعيش أكثر من نصفهم في المشاتي، وأكثر من ثلاثة أرباعهم يمارسون الزراعة، وأكثر من 80 في المائة منهم ورثوا ممارسة الزراعة من جيل مضى. أما فيما يتعلق بنتائج مشاريع التنمية الجوارية للتنمية الريفية المدمجة، فقد أشار أكثر من نصفهم إلى أن مشاريع التنمية الجوارية للتنمية الريفية المدمجة كانت ناجحة، وأن الدخل الذي حققته المشاريع كان نصفه مرضياً، على الرغم من أن القليل من المشاريع ساهمت في خلق وظائف دائمة أو حتى مؤقتة. أخيراً، نلاحظ أن بعض المناطق تتمتع ببنية تحتية جيدة، بينما هناك مناطق أخرى مهجورة تماماً من قبل السكان، ويزيد من تفاقمها نقص التجهيزات. وأخيراً، فإن أسباب نجاح المشاريع وفشلها خارجية وداخلية على حد سواء، مما يعني أن التدخلات المماثلة في المستقبل يجب أن تأخذ بعين الاعتبار تطلعات السكان المحليين باعتبارهم أصحاب مصلحة أساسية في جميع مبادرات التنمية الإقليمية.

**الكلمات المفتاحية:** مشاريع التنمية الجوارية للتنمية الريفية المدمجة، قالمة، التنمية الريفية، النزوح الريفي، الأمن الغذائي، الزراعة العائلية.

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1 : Dispositifs de financement et les maitres d'ouvrage des différentes actions .....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau 2: Principales interventions au niveau des Communes enquêtées. ....</b>	<b>42</b>
<b>Tableau 3 : Récapitulation des projets au niveau de la wilaya de Guelma. (CF-Guelma, 2021).....</b>	<b>44</b>
<b>Tableau 4: Volumes réalisés des principales actions (Année de CP) .....</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 5: taux de réalisation par nature de projet.....</b>	<b>49</b>
<b>Tableau 6 : Niveau d'instruction des chefs de ménages par type de projet .....</b>	<b>64</b>
<b>Tableau 7. Durée d'habitation dans les mêmes lieux .....</b>	<b>67</b>
<b>Tableau 8 : Période d'habitation dans la même adresse .....</b>	<b>68</b>
<b>Tableau 9. La pratique des cultures irriguées et pluviales.....</b>	<b>75</b>
<b>Tableau 10. Taux de succès des projets par type d'action .....</b>	<b>83</b>
<b>Tableau 11. Amélioration des conditions de vie des populations par zone géographique .....</b>	<b>87</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution de la population rurale et urbaine en Algérie.....	5
Figure 2. Distribution des actions par Sous-Programme de la PRR.....	10
Figure 3. Récapitulation de passage de la PRR vers PRAR.....	12
Figure 4. Etapes de montage des PPDRI.....	14
Figure 5 : Organigramme des Forêts Guelma.....	15
Figure 6 : Répartition des terres boisées dans la Wilaya de Guelma.....	18
Figure 7 : Les grands ensembles de la Wilaya de Guelma.....	19
Figure 8: Cadre de découpage Administratif de la willaya de Guelma.....	22
Figure 9 : Typologie des Communes de la Wilaya de Guelma.....	24
Figure 10 : Répartition de la population par secteur d'activité dans la Wilaya de Guelma.....	25
Figure 11 : Statut juridique des exploitations agricoles à Guelma (2022).....	25
Figure 12 : Évolution du cheptel animal de la Wilaya de Guelma entre 2020 et 2022.....	26
Figure 13 : Taux de la population rurale dans les Communes enquêtées, 2008.....	27
Figure 14 : Nombre d'actions par Commune retenue pour l'enquête.....	30
Figure 15: Identification des Communes enquêtée.....	31
Figure 16: Présentation de l'échantillon d'enquête des ménages.....	32
Figure 17 : Critères d'évaluation adoptés dans les enquêtes des ménages.....	34
Figure 18 : Proportion de la population rurale des Communes étudiées.....	37
Figure 19 : Niveau de développement des Communes enquêtés en 2006.....	38
Figure 20 : Niveau d'IDRS des Communes rurales de Guelma, 2004.....	38
Figure 21 : Situation des infrastructures dans les communes enquêtées.....	40
Figure 22 : Distribution des fonds de financement des projets au niveau de Guelma.....	40
Figure 23. Concrétisation des projets par rapport au contrat de performance et lancement de projet par année.....	46
Figure 24 : Taux d'achèvement des projets par thème.....	47
Figure 25 : Indicateurs d'impact des PPDRI_wilaya de Guelma. (Taux d'atteinte d'objectif).....	47
Figure 26. Actions de désenclavement.....	50
Figure 27. Différentes actions de mobilisation des ressources hydriques.....	51
Figure 28. Différentes actions dans les zones rurales enquêtées.....	52
Figure 29. Protection des sols érosifs : Correction Torrentielle par gabions et Fixation des berges.....	53
Figure 30. re-végétalisation des zones rurales.....	54
Figure 31 : Des vergers d'olivier dans les différentes localités enquêtées.....	54
Figure 32. Elevage apicole dans le cadre des PPDRI.....	56
Figure 33 : Réalisation des travaux publics dans les zones rurales de Guelma durant la période des projets .....	57
Figure 34 : Age des chefs des ménages enquêtés.....	60
Figure 35 : Tranche d'âge des chefs de ménage par Commune.....	61
Figure 36: catégorie d'âge par type d'action.....	62
Figure 37 : Niveau d'instruction des chefs de ménages.....	63
Figure 38. Niveau d'instruction des ménages par Commune.....	63
Figure 39. Taille de ménage de la population enquêtée.....	64
Figure 40. Résidence principale des interviewés.....	65
Figure 41. Lieu de résidence principal de la population interrogée.....	66
Figure 42. Equipements au niveau de la Commune de Ain Sandal.....	66

Figure 43. Illustration des conditions de vie des zones les moins peuplées .....	67
Figure 44 . Année dans le même lieu de résidence. ....	67
Figure 45. Année passée dans la même adresse. (Toute la vie) .....	68
Figure 46. Cadre de l'habitat .....	69
Figure 47. Source des revenus des ménages. ....	70
Figure 48. La population pratiquant l'agriculture (Production végétale) par Commune.....	71
Figure 49. Pratique de l'élevage par Commune .....	71
Figure 50. Proportion des ménages pratiquant l'agriculture pendant toute la vie.....	72
Figure 51. Superficie des terres agricoles des ménages .....	73
Figure 52. Superficies des parcelles des ménages par Commune .....	73
Figure 53. Statut juridique des terres.....	74
Figure 54. Types de cultures pratiquées par les ménages .....	74
Figure 55. Types de cultures irriguées et pluviales .....	75
Figure 56. Revenus mensuels des ménages .....	76
Figure 57. Revenus mensuels des ménages pour chaque Commune.....	76
Figure 58. Revenus mensuels par type d'action .....	77
Figure 59. Lieu d'activité des ménages.....	77
Figure 60. Lieu d'activité des ménages selon la Commune.....	78
Figure 61. Voie de communication des projets.....	78
Figure 62. Année de réalisation des actions. ....	79
Figure 63. Emploi créé par les projets PPDRI .....	80
Figure 64. Création d'emploi par action de PPDRI .....	80
Figure 65. Nature des emplois créés .....	81
Figure 66. Différents niveaux de vente des récoltes des projets .....	82
Figure 67. Taux de réussite des projets par rapport à la perception des ménages .....	82
Figure 68. Taux de réussite des PPDRI par Commune.....	83
Figure 69. Estimation des revenus issus des projets.....	85
Figure 70. Satisfaction des revenus générés de PPDRI .....	85
Figure 71. Degré de satisfaction des revenus issus des PPDRI par Commune .....	86
Figure 72. Amélioration de niveau de vie par type d'action.....	87

## **LISTE DES ABREVIATIONS :**

<b>BDD</b>	: Base des Données.
<b>CF</b>	: Conservation des Forêts.
<b>DR</b>	: Développement Rural
<b>DSA</b>	: Direction des Services Agricoles.
<b>EAC</b>	:Exploitation Agricole Collective.
<b>EAI</b>	:Exploitation Agricole Individuelle.
<b>FSAEPEA</b>	:Fonds Spécial d'Appui aux Eleveurs et Petits Exploitants Agricoles.
<b>FAO</b>	:Food and Agriculture Organization of the United Nations.
<b>FNDR</b>	:Fond National de Développement Rural
<b>MADR</b>	:Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>PCD</b>	:Plan Communal De Développement
<b>PNDA</b>	:Plan National de Développement Agricole
<b>PNDAR</b>	:Plan National de Développement Agricole et Rural
<b>PNUD</b>	:Programme des Nations Unis pour le Développement
<b>PPDR</b>	:Projet de Proximité de Développement Rural
<b>PPDRI</b>	:Projet de Proximité de Développement Rural Intégré.
<b>PRAR</b>	:Politique du Renouveau Rural et Agricole.
<b>PRCHAT</b>	: Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs.
<b>PRR</b>	: Politique du Renouveau Rural
<b>PSD</b>	: Plan Sectoriel de Développement
<b>RGPH</b>	:Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
<b>SNDRD</b>	: Stratégie National de Développement Rural Durable.
<b>SPSS</b>	: Statistical Package for the Social Sciences
<b>SWOT</b>	: Strengths, weakness, opportunities, threats
<b>TUP- HIMO</b>	:Travail A Utilité Publique A Haute Intensité <i>De Main D'œuvre</i> .



# TABLE DES MATIERES

Résumé (Français, Anglais, Arabe)

Liste des tableaux

Liste des Figures

Liste des abréviations

Sommaire

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1 : Le rural : concepts et interventions</b> .....	4
<b>1.1 Définitions et concepts</b> .....	4
<b>1.2 Exode rural : Phénomène universel</b> .....	4
<b>1.3 Les politiques de Développement Agricole et Rural en Algérie avant 2000</b> .....	5
1.3.1 La réforme agraire (1962-1978) .....	5
1.3.2 Restructuration : ajustement structural agraire .....	6
<b>1.4 Les politique de développement rural en Algérie à partir de 2000</b> .....	6
1.4.1 Plan National de Développement Agricole (PNDA) et Rural (PNDAR) .....	6
1.4.2 Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD) .....	6
1.4.3 La Politique du Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR) .....	7
<b>Chapitre 2 : La Politique de Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)</b> .....	9
<b>2.1 Présentation de la politique</b> .....	9
<b>2.2 Axes d'intervention de la PRR</b> .....	9
<b>2.3 De la PRR vers la PRAR : les piliers de la politique</b> .....	10
<b>2.4 Les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI)</b> .....	13
2.4.1 Les thèmes fédérateurs .....	13
2.4.2 Conception des projets .....	13
2.4.3 Organisme réceptacle des PPDRI .....	14
<b>Chapitre 3 : Méthodes et outils</b> .....	17
<b>3.1 Présentation de la zone d'étude</b> .....	17
3.1.1 Milieu physique et relief .....	17
3.1.1.1 Montagnes .....	18
3.1.1.2 Les grands ensembles .....	18
3.1.1.3 Climat .....	20

3.1.1.4	Ressources hydriques .....	20
3.1.2	Caractéristiques socio-économiques de la Wilaya de Guelma.....	21
3.1.2.1	Activités économiques.....	25
3.1.2.2	Agriculture.....	25
3.1.2.3	Nature du logement .....	26
3.1.3	Espace rural de Guelma ; caractéristiques, potentiels et contraintes.....	27
3.1.3.1	Importance de la population rurale.....	27
3.1.4	Analyse SWOT de la Wilaya de Guelma .....	27
<b>3.2</b>	<b>Approche méthodologique .....</b>	<b>28</b>
3.2.1	Outils de travail .....	28
3.2.2	La collecte des données .....	29
3.2.3	Elaboration du questionnaire auprès des ménages.....	29
3.2.4	Echantillonnage .....	29
3.2.5	Enquêtes de terrain .....	32
3.2.6	La méthode d'évaluation .....	33
3.2.7	Méthodes de traitement de données.....	34
3.2.8	Contraintes et limites de l'étude .....	34
<b>Chapitre 4.</b>	<b>Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique .....</b>	<b>36</b>
<b>4.1</b>	<b>Description des Communes étudiées .....</b>	<b>37</b>
4.1.1	Proportion de la population rurale .....	37
4.1.2	Indices de développement.....	37
<b>4.2</b>	<b>Analyse des Projets PPDR au niveau de la Wilaya de Guelma .....</b>	<b>40</b>
4.1.1	Les dispositifs de financement par action.....	40
4.1.2	Analyses globale ou Macro des projets .....	44
4.1.2.1	La Cohérence.....	44
4.1.2.2	La pertinence .....	45
4.1.2.3	Durabilité.....	45
4.1.2.4	Efficacité .....	45
4.1.2.4.1	La réalisation par thème.....	46
4.1.2.4.2	Evaluation par types actions .....	48
<b>4.3</b>	<b>Les actions de consolidation : .....</b>	<b>56</b>
<b>Chapitre 5 :</b>	<b>Résultats des enquêtes des ménages .....</b>	<b>60</b>
<b>5.1</b>	<b>Les caractéristiques socio-économiques des ménages.....</b>	<b>60</b>

5.1.1 L'âge de chef de ménage .....	60
5.1.2 Situation matrimoniale et sexe .....	62
5.1.3 Niveau d'instruction .....	62
5.1.4 Taille de ménage.....	64
5.1.5 Exode rural et objectif de fixation et retour de la population .....	65
5.1.6 Enracinement de la population enquêtée dans les zones rurales.....	67
5.1.7 Cadre de l'habitat .....	69
5.1.8 Les activités économiques des ménages.....	69
5.1.9 Revenu mensuel des ménages .....	75
5.1.10 Lieu d'activité :.....	77
<b>5.2 Evaluation des actions PPDR</b> .....	<b>78</b>
5.2.1 Voie de communication des projets :.....	78
5.2.2 Années de réalisation des projets :.....	79
5.2.3 Création d'emploi.....	79
5.2.4 La destination des récoltes issues des actions.....	81
5.2.5 La réussite des projets : .....	82
5.2.6 Revenus issus des projets .....	84
5.2.7 Amélioration conditions de vie.....	86
5.2.8 Résultats d'Analyse Bivariée des enquêtes .....	88
<b>Conclusion générale :</b> .....	<b>90</b>
<b>Références bibliographiques :</b> .....	<b>93</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>101</b>

# *Introduction*

### Introduction

Depuis l'indépendance de l'Algérie, la sécurité alimentaire a toujours constitué un défi majeur et priorité absolue des différentes politiques des gouvernements successifs. Il n'en demeure pas moins, la crise économique qui a frappé de plein fouet l'économie nationale a fait naître des initiatives axées sur des stratégies alternatives sans pour autant apporter des solutions adaptables à la réalité du terrain.

Cette situation économique est due principalement à la baisse de la production agricole (**Abu-hashim et al. (2021)**), et aux fluctuations des rendements en même temps que l'augmentation de la demande et la réduction de la SAU (**Laoubi & Yamao, 2012**). Ceci est essentiellement en lien direct avec les changements climatiques, l'exode rural et la dévitalisation des espaces ruraux qui maintenait un véritable équilibre de la production agricole nationale par l'agriculture familiale et de montagne.

L'agriculture source essentielle d'aliments a représenté 13 % du PIB de l'Algérie en 2021, alors que l'emploi dans le secteur enregistre une nette baisse, il ne présente que 9.6 % d'employés en 2021, contre 24 % en 1991 selon les données de la **Banque Mondiale en 2022**. De ce fait, et pour répondre à la demande en denrées alimentaires, l'Algérie fait recours à l'importation. (**Boudkhal, 2020 ; Amrani, 2021**).

En outre, l'insécurité alimentaire dans le monde touche la population rurale plus que les populations des autres régions, selon les données de la **FAO en 2023**. Elle est présente chez 33.33 % de la population dans le milieu rural contre 26% pour les zones urbaines.

En Algérie les espaces ruraux n'ont pas été épargnés de ces mutations qui touchent chaque année l'agriculture et son fonctionnement, notamment à cause de l'exode rural pour de multiples raisons endogènes et exogènes. Il est à souligner que la migration excessive de la population rurale s'est accentuée durant la décennie noire à cause de l'insécurité qui a régné dans une grande partie de l'Algérie du Nord où nous avons assisté à une hémorragie des populations vers les villes et la dégradation des conditions de vie de ceux qui y ont restés. Les territoires ruraux (l'arrière-pays) sont désormais marginaux voire abandonnés.

De plus l'extension de la pauvreté et du *chômage*, les disparités existantes entre les zones rurales, la faiblesse des revenus agricoles. (**Benziouche, 2007 ; Bedjaoui-Benammar, 2011 ; FAO,2012**).

Pour faire face à cette situation grave et inédite qui a touché en profondeur les espaces ruraux algériens en impactant directement l'agriculture dans toutes ses formes, ce qui bouleverse les systèmes de production, l'Algérie a engagé plusieurs politiques, stratégies et programmes pour atteindre sa sécurité alimentaire et maintenir un équilibre économique et agricole.

Parmi ces plans de développement desquelles des programmes et de stratégies économiques ont été lancées, il y a le PNDA, en 2000, le PNDAR, 2002, la SNDAR en 2004, le PRR en 2006 et enfin le PRAR en 2008.

Le programme du Renouveau Rural (PRR), lancé en 2006, est l'une des politiques les plus

importantes, à travers son outil opérationnel les PPDRI ayant pour objectifs la fixation et le retour de la population rurale, l'amélioration des revenus et des conditions de vie, la création de l'emploi et la redynamisation des espaces ruraux. Aussi, le renforcement de la sécurité alimentaire nationale à travers le maintien d'une agriculture de subsistance en tant que maillon fort pour de l'agriculture familiale exercée en grande partie dans l'arrière-pays.

Cette politique a décidément tourné la page avec les anciennes politiques populistes et centralisées gérées de haut en bas. Le PPDRI, est outil d'intervention basé sur la déclinaison d'une politique décentralisée censé prendre en considération les besoins et les préoccupations de la population locale ciblée.

La décentralisation des projets de développement engageant la population rurale peut donner des meilleurs résultats de développement (**Fischer & Ali, 2019**) et assurer une bonne couverture territoriale (**Pagès, 2018**). Par ailleurs, elle nécessite l'engagement de tous les secteurs (**Binswanger, 2007**). De plus, les interventions sont les plus proches des conditions locales. (**Joshi & Rao, 2017**).

Sur la base ces atouts, la décentralisation semble être un choix adéquat pour l'Algérie vu la diversité territoriale et rurale et les spécificités des besoins de chaque région.

Guelma, Wilaya à vocation Sylvio-Agro-Pastorale située dans Nord-Est Algérien, où ses zones rurales étaient caractérisées, à la veille de lancement des PPDRI, par de faibles niveaux de développement social et économique, faible revenu de la population, enclavement et marginalisation à cause de relief montagneux.

La motivation principale de notre travail de recherche réside dans l'absence des études académiques assurant l'évaluation ex-post des PPDRI au niveau de Guelma malgré les enjeux de développement rural dans une zone agro-pastorale. En parallèle, des études similaires ont été faite dans d'autres régions de l'Algérie. Les résultats ont montré que les objectifs sont loin d'être atteints dans certaines wilayas tandis que d'autres estiment que les PPRDI demeurent en dépit des carences un outil efficace pour la redynamisation de l'arrière-pays.

De ce fait, ce travail s'articule autour de trois sections complémentaires :

Une partie théorique axée sur le rural et la présentation de la politique du Renouveau Rural, son outil opérationnel PPDRI, les objectifs, la conception et les axes stratégiques, avec une vision rétrospective.

Une partie pratique comporte :

Une section qui traite les outils et méthodes dans laquelle on présente les caractéristiques de la zone d'étude, ses potentialités et ses ressources, ses faiblesses et ses opportunités liées directement au développement. Une deuxième section réservée à la présentation des outils utilisés pour l'étude et les différentes méthodes employées pour atteindre les objectifs initiaux de l'étude.

Cette section sera sanctionnée par une présentation des résultats trouvés et leurs interprétations. Elle comporte les perspectives liées aux besoins de la population.

Une conclusion générale avec les recommandations qui peuvent aider les parties prenantes à perfectionner les nouvelles interventions à la lumière des résultats surtout liés aux issues des enquêtes des ménages.

*Partie 1*

*Partie théorique*

# *Chapitre 1*

*Le rural, concepts et interventions.*

## **Chapitre 1 : Le rural : concepts et interventions**

Sans nul doute, l'espace rural dans le monde est confronté à des déclin et une dépopulation ainsi qu'une migration excessive vers les zones urbaines.

Cette section est une partie intégrante et essentielle pour notre travail, car elle représente l'assise théorique et la base bibliographique qui nous permet d'expliquer et d'interpréter nos résultats antérieurement. Commencant par les définitions de base, le contexte de l'étude et enfin la présentation des politiques de développement en Algérie.

### **1.1 Définitions et concepts**

**Espace rural :** La définition de l'espace rural diffère d'un pays à l'autre, néanmoins plusieurs caractéristiques sont communes pour tous les pays.

Espace rural est défini en tant que territoire (JORA, 2008), espace non urbain (Eversole, 2018), à faible densité de population (Bouquet & Dubéhot, 2018 ; Strijker *et al.*, 2020, Westlund & Borsekova, 2023 ;). En outre, il s'agit des structures socio-économiques complexes. (Gusmanov *et al.*, 2022), Caractérisé par la dominance des activités agricoles (Prévost, 1999 ; Miftah, 2018 ; Nori, 2018 ;).

Par ailleurs, la densité de population qui détermine l'espace rural n'est pas toujours la même, en Algérie un espace est considéré rural si la nombre de la population est inférieur à 5000 habitants. (MADR, 2006).

### **Développement rural**

La politique de développement rural « désigne des interventions et des initiatives des pouvoirs publics » (OCDE, 2010, P 45), « traite les aspects sociale, économique, environnementale territoires ruraux » (Lazarev, 2009), pour améliorer la qualité de vie de la population rurale (Wili, 2015) et en se concentrant sur les besoins de ses populations. (Navarro *et al.*, 2016).

### **1.2 Exode rural : Phénomène universel**

Le déclin des populations rurales est un phénomène universel présent dans le monde entier et même en Algérie, en lien direct avec la migration excessive de la population dans ces zones.

Ce phénomène est présent au niveau du Canada et aux États-Unis. (Midmore *et al.*, 2010) en Europe, accompagné de l'abandon des zones rurales (Santos & Fernández, 2023 ; Volpi *et al.*, 2023) et en méditerranée (Mélonio & Plaza, 2018).

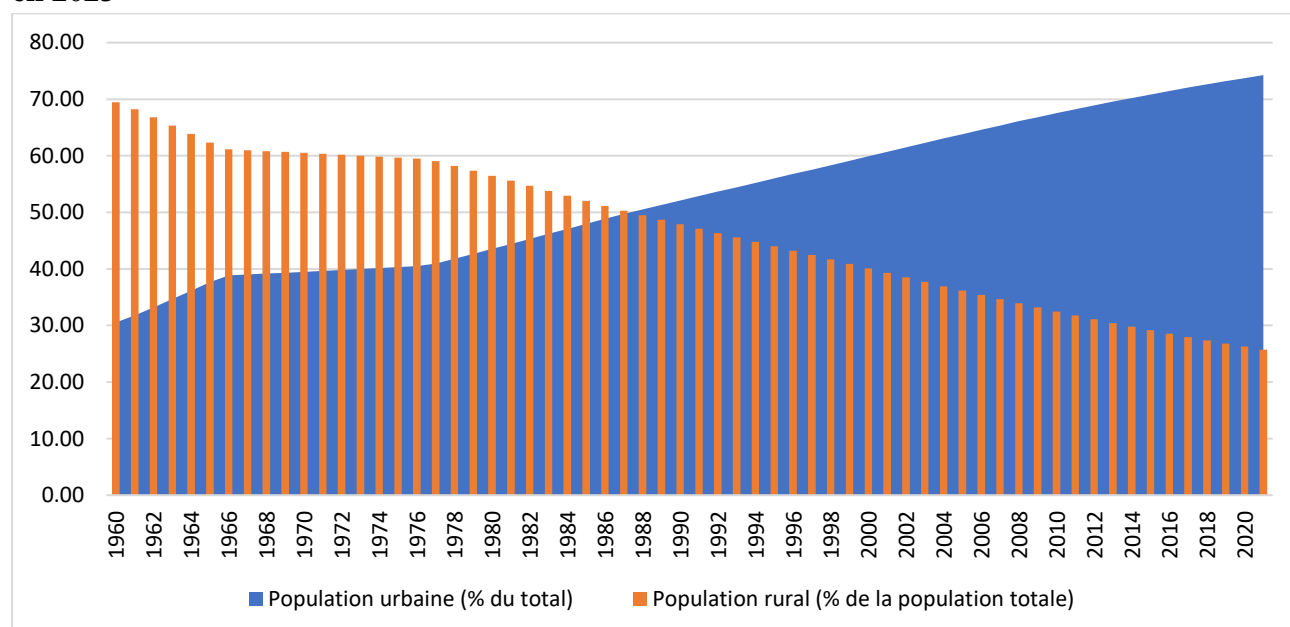
Le dépeuplement des territoires ruraux est attribué à plusieurs raisons notamment : manque d'infrastructures, (Akgün *et al.*, 2015 ; Steel & Lindert, 2017 ; Copus *et al.*, 2021), les disparités de niveau de vie entre urbain et rural (Lagakos, 2020), conditions de vie défavorables liées aux politiques (García-Barrios *et al.*, 2020) et la pauvreté. (De Janvry *et al.*, 2002 ; Baghdad, 2015 ; Castagnone & Termine 2018)

En Algérie, dans les années 1970, l'emploi non agricole et la politique industrialisante a favorisé le phénomène d'exode rural (Bessaoud, 2013 ; Khaldoun et Avery, 2019 ; Tria *et*

*al.*, 2020). Guelma, aussi a fait l'objet de développement de secteur d'industrie lourde qui a demandé une importante main d'œuvre et a favorisé la migration des ruraux vers le chef-lieu de la wilaya. Il faut noter qu'au niveau de la Commune de Guelma réside 25% de population avec une densité de 3212 Ha/Km<sup>2</sup>, une densité trop élevée par rapport à la moyenne de la wilaya en 2022, qui est à 156 Ha/Km<sup>2</sup>.

En plus de la dégradation des conditions de vie dans les zones rurales et la marginalisation, la dégradation de la situation sécuritaire ont accentué le phénomène. (Bouri et al., 2012).

A cet effet, la population rurale ne cessait que de se diminuer en faveur de la population urbaine, actuellement elle ne représente que le tiers de la population tandis que cette population représentait deux-tiers à l'indépendance. (Figure : 1) selon les statistiques de la **FAO-STAT en 2023**



**Figure 1 : Evolution de la population rurale et urbaine en Algérie.**

### 1.3 Les politiques de Développement Agricole et Rural en Algérie avant 2000

Après une longue période de colonisation qui a dépassé 130 ans, en parallèle avec le départ des colons et l'abandon des terres et propriétés y compris les exploitations, les fermes de cultures et élevage.

L'Algérie se trouvait dans une situation très difficile face aux enjeux de la fourniture de nourriture à la population, la mise en place des politiques était une priorité et urgence absolue.

#### 1.3.1 La réforme agraire (1962-1978)

En Algérie a été appliqué en deux étapes :

##### A- Autogestion :

C'est une politique qui a été engagée depuis l'indépendance (été 1962). Elle est caractérisée par la récupération des terres des colons par les travailleurs agricoles algériens. (Bessaoud, 2016).

### B- La révolution agraire :

Elle est lancée en Novembre 1971 sous forme d'un processus de transformation qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et lutter contre l'exode rural (**Marhoum et Souiah 2019 ; Bessaoud, 2016 ; Guillermou, 1999**).

#### 1.3.2 Restructuration : ajustement structural agraire

Mise en œuvre dès la fin des années 1980 qui vise une réforme des structures agraires, du système des prix et du crédit agricoles, l'apparition des **EAC/EAI**, (**Bessaoud, 1992 ; Bessaoud, 1994**). Les exploitations Agricoles Collectives et Individuelles ont été créées à partir de 1987, après dissolution des coopératives étatiques (**Amichi, 2011 ; Brabez & Bedrani, 2015**).

### 1.4 Les politique de développement rural en Algérie à partir de 2000

Après une période de développement centralisé ou top-down qui a fait l'échec, l'Algérie a rejoint les nouvelles approches décentralisées pour le développement des espaces ruraux à partir de l'an 2000 et a fait la rupture avec les politiques antérieures. Plusieurs politiques de développement agricoles et rurales ont été mises en place. Les approches décentralisées ont multiples avantages notamment la prise en charge adéquate des préoccupations de la population rurale et l'adhésion des différents acteurs y compris la population locale.

Après la décennie noire des années 1990, les conditions de vie normales sont de retour, (**Rouabhi et al., 2014 ; Adair et al., 2022**), plusieurs politiques de développement agricoles et rurales ont été mise place commençant par PNDA en 2000, PNDAR en 2002, SNDRD en 2004, la PRR en 2006 et PRAR en 2008.

#### 1.4.1 Plan National de Développement Agricole (PNDA) et Rural (PNDAR)

Le gouvernement a lancé en 2000 le PNDA qui vise à assurer la sécurité alimentaire du pays, de promouvoir les revenus et l'emploi en zones rurales et de gérer de façon durable des ressources naturelles fragiles. (**MAEP, 2008**). Le Programme national développement agricole et rural (PNDAR) a été à partir de 2003 pour le développement des exploitations familiales dans les zones arides. (**Laoubi et al., 2011**).

#### 1.4.2 Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD)

Lancé en 2004, cette stratégie s'articule sur quatre axes stratégiques : « l'intégration multisectorielle dans les territoires ruraux, la promotion de la pluriactivité, valorisation et gestion durable des ressources des territoires et enfin coordination des actions ». (**MADR, 2004**). Selon **Akerkar, (2015 a)**, cette stratégie été caractérisée par l'absence des objectifs mesurables et bien explicites.

## *Chapitre 1 : Le rural : concepts et interventions*

### 1.4.3 La Politique du Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)

Cette politique a été lancée en 2006 pour le développement des zones rurales touchées en profondeur par un exode rural massif.

Toutefois, suite à la crise économique de 2008, ses objectifs se sont étendus vers le développement de l'agriculture. Le chapitre suivant évoque cette politique à travers laquelle nous mettons en exergue son lancement et les mécanismes de sa mise en œuvre.

### **Conclusion de Chapitre 1**

Dans cette partie, nous avons présenté les principaux concepts liés à notre problématique de base qui traite l'espace rural. La complexité des interventions en milieu rural réside dans la complexité de définition du rural qui diffère d'un pays à l'autre en plus des caractéristiques sociales, naturelles et économiques diverses.

La dimension rurale était absente dans les premières politiques de développement en Algérie après l'indépendance. D'une part, par orientation vers les politiques industrialisante, et d'autres parts, à cause de l'apparition d'un mouvement migratoire très important qui a dévitalisé l'espace rural.

Les politiques de DR, avant 2000, étaient ambiguës et n'étaient pas dédiées spécialement aux développements de l'espace rural et à la lutte contre l'exode rural. La première priorité était axée sur le développement du secteur d'agriculture et assurer la sécurité alimentaire.

Le phénomène du dépeuplement des zones rurales a conduit à l'abandon des terres et à l'éloignement des riverains des activités agricoles.

## *Chapitre 2*

# *La Politique de Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)*

### **Chapitre 2 : La Politique de Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)**

#### **2.1 Présentation de la politique**

La PRR (Politique du Renouveau Rural) s'axe principalement sur le développement de l'emploi en milieu rural et l'amélioration des conditions de vie, la redynamisation et la construction des territoires ruraux, en plus de la lutte contre la marginalisation, l'enclavement et l'exode rural, la valorisation des produits de terroirs et le renforcement de la sécurité alimentaire des ménages ruraux. **(Bedrani, 2008 ; Souidi & Bessaoud, 2011 ; Bedrani & Cheriet, 2012 ; Chenoune et al., 2017 ; Maakafi, 2022)**. Cette politique vise la protection et l'exploitation des ressources naturelles et la diversification des activités économiques. **(Foufou et al., 2024)**.

De plus, la crise alimentaire mondiale a poussé l'Algérie à lancer depuis 2008 un programme de renouveau agricole et rural (PRAR) visant à augmenter la production et à améliorer les techniques agricoles et d'élevage. **(Boumali et al., 2021)**. Il s'agit d'une extension de la PRR vers la dimension agricole.

La PRR, est une politique faisant référence à un processus ascendant « bottom up », décentralisé **(Chenoune et al., 2017) (Attalah & Bouchama, 2018)**. Elle sera donc exécutée dans une démarche participative et de proximité à travers son outil « Projet de Proximité de Développement Rural Intégré : (PPDRI).

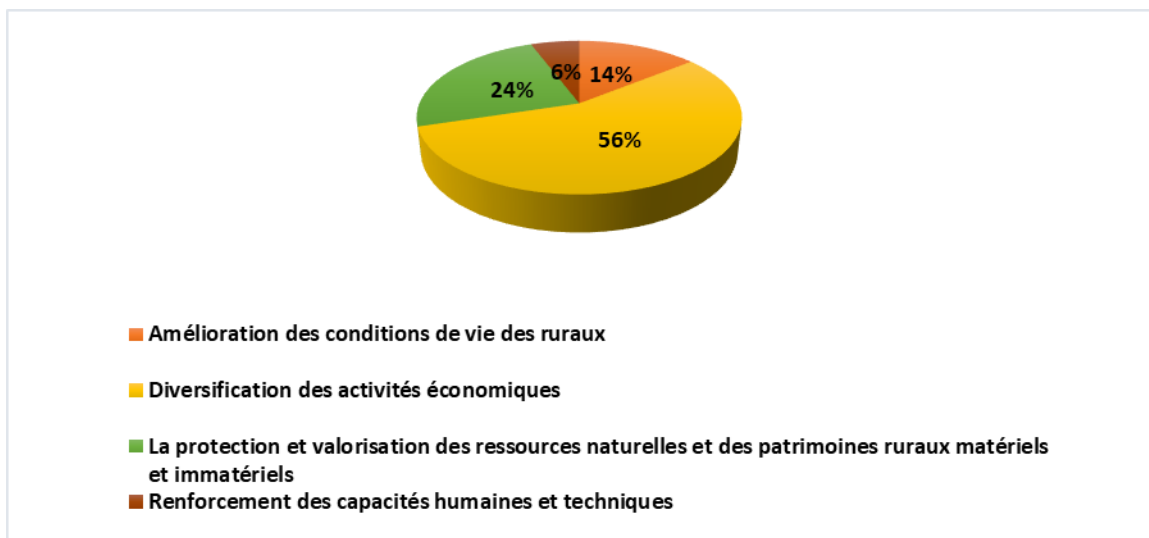
Ces projets intégrés mobilisant tous les acteurs administratifs ont été définis en tant que démarches et outils d'intégration des interventions sectorielles au niveau d'un territoire. **(Bessaoud, 2006)**.

Il s'agit d'un instrument stratégique, opérationnel et d'intervention de PNDAR, PRR et PRAR dans les zones rurales profondes pour améliorer les conditions de vie des riverains et la création d'emploi **(Berkane & Moussaoui, 2012 ; Bendjefal & Benabdeli, 2016 ; Sahali, 2016; Tebani, & Mederbal, 2018)**. PPDRI constitue un programme censé aider les populations rurales à renforcer leurs activités économiques de base, **(Semmache & Ben Habib, 2022)**.

La généralisation des PPDRI à partir de 2009 a été précédé de deux phases : phase pilote marqué par la mise en œuvre des PPDR. **(Laib, 2019)** et une phase de consolidation (2008), **(Akerkar, 2015b)**.

#### **2.2 Axes d'intervention de la PRR**

Au départ, la PRR en 2006 était axée sur le Programme de Soutien au Renouveau Rural « PSRR » qui s'articule sur quatre sous-programmes<sup>1</sup> (Figure 2), qui représente la proposition de la nomenclature qui comptait plus d'une centaine d'actions distribuées sur ses quatre catégories.



**Figure 2. Distribution des actions par Sous-Programme de la PRR.**

(Auteur sur la base de doc).<sup>1</sup>

- Le premier sous-programme dont les actions sont à caractère collectif ; a pour objectif l'amélioration des conditions de vie de la population. Il comporte 32 actions proposées, entre autres raccordement aux réseaux électriques, gaz naturel, réseaux de télécommunication, réalisation des écoles et classes, et autres ;
- Le deuxième sous-programme vise la redynamisation économique des territoires ruraux, 126 actions s'inscrivent dans cet axe. Ses actions sont soit à caractère individuel, collectif ou les deux simultanément ;
- Le troisième sous-programme concerne la protection et valorisation des Ressources Naturelles ;

Au départ, la nomenclature des actions proposées comprenait plus de 100 thèmes, 32 actions pour le premier thème, 126 actions pour le deuxième thème, 54 actions pour le troisième et quatrième thème associé.

- Le quatrième sous/programme concerne directement l'aspect de développement des capacités techniques humaines, il comptait 13 différentes actions de formation, de vulgarisation et de prestation de services.

### 2.3 De la PRR vers la PRAR : les piliers de la politique

En 2008, avec la crise économique mondiale et la hausse des prix des denrées alimentaires, l'Algérie a élargi la PRR en politique pour le développement rural et agricole nommé : PRAR

---

<sup>1</sup>La Conférence Gouvernement-Wali 7,8,9 Décembre 2006. Document de travail n° 3. Programme de Soutien au Renouveau Rural.

## *Chapitre 2 : La Politique de Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)*

(Politique de Renouveau Agricole et Rural), axés sur trois piliers :

- 1- Renouveau rural** : développement du monde rural
- 2- Renouveau agricole** : qui cible les produits à large consommation.
- 3- Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT).** (MADR, 2010), (MADR, 2012). (Figure 3).

C'est à partir de la généralisation des PPDRI, en 2009, où les actions ont été réorganisées en quatre thèmes fédérateurs, les actions ont raccourcis en quelques dizaines et le caractère multisectoriel a été perdu au départ de l'intervention.

Guelma a l'opportunité d'avoir un Institut Technique de la Production Animale, en plus d'une station de démonstration ITGC. Ces deux instituts contribuent à la formation, l'accompagnement et la sensibilisation des agriculteurs ainsi que les acteurs administratifs intervenants dans le développement rural.

Pour cela les 3 premiers sous-programmes ont été réorganisé en 4 thèmes fédérateurs et adopté par la nouvelle politique qui vont servir dans la conception des PPDRI.

## Chapitre 2 : La Politique de Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)

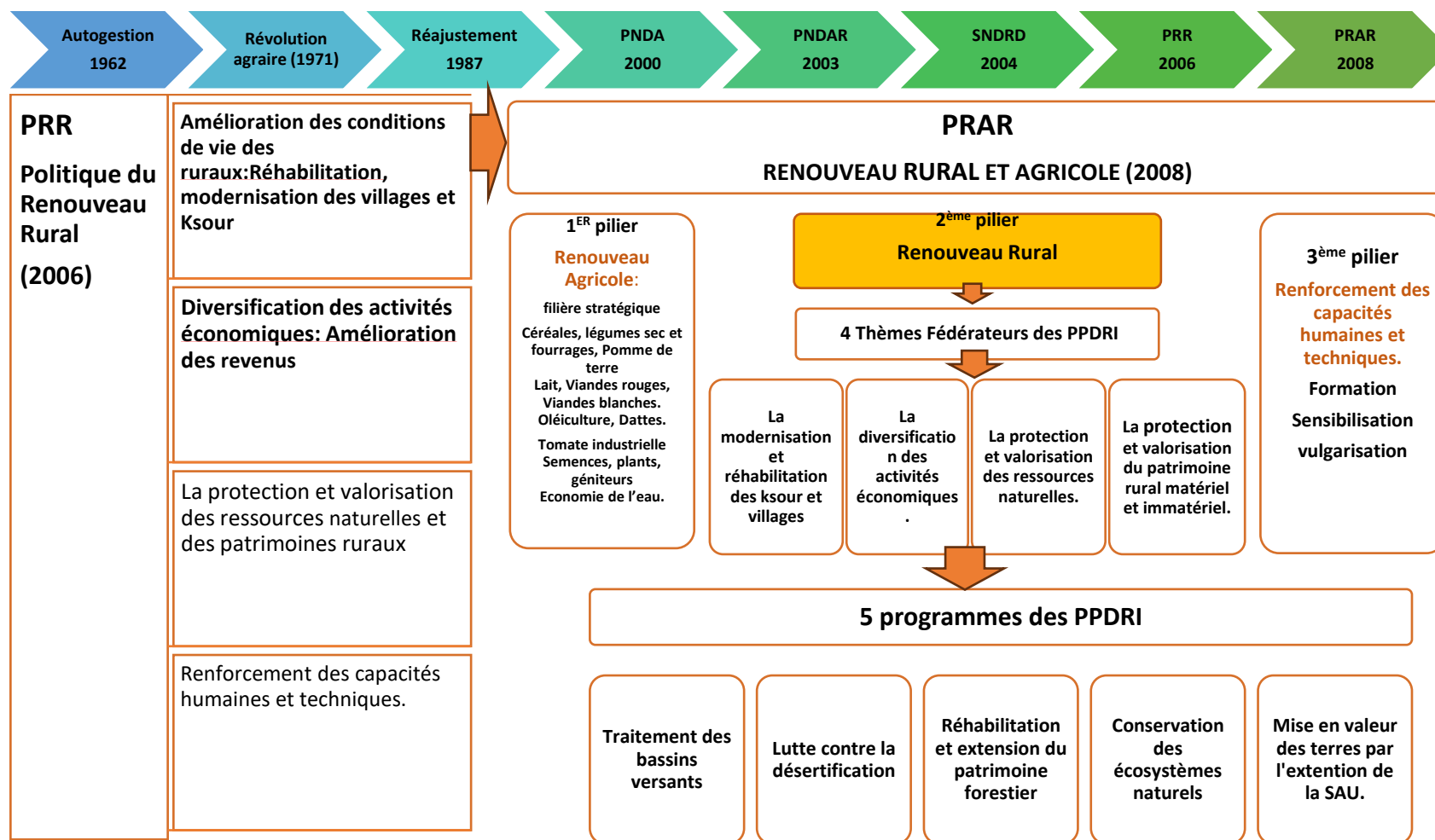


Figure 3 . Récapitulation de passage de la PRR vers PRAR.

(Adapté à partir de : MADR, 2006 ; JORA, 2010 ; MADR, 2012; CF-2013)

## *Chapitre 2 : La Politique de Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)*

### **2.4 Les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI)**

Les PPDRI à travers les actions collectives et individuelles intègrent plus d'un secteur qui travaillent en collaboration citant en exemples : la conservation des Forêts avec ses circonscriptions et districts, les travaux publics pour les routes et les ouvrages d'art, la direction d'hydraulique pour les projets de mobilisation des eaux, et autres administrations. Les banques, les différents fonds nationaux et les fournisseurs pour les financements et fourniture pour les projets, les instituts pour les formations, les entreprises de réalisations.

La conservation des forêts et ses annexes a été le leader des PPDRI, à travers ses facilitateurs qui sont les principaux interlocuteurs avec la population rurale cible. Il commence par les focus groupe puis des enquêtes de ménages pour identifier les besoins de la population. Ils assistent toutes les étapes des projets de la formulation des projets jusqu'au la clôture des actions.

Certaines actions ont été intégrées dans les projets de PPDRI, mais ne sont pas réalisées dans ce cadre : réalisation de logement rural a été prise en charge par la Direction de l'habitat, les réseaux téléphoniques prise en charge par les opérateurs de téléphonie et plusieurs autres actions.

#### **2.4.1 Les thèmes fédérateurs**

Le PPDRI, s'articule sur quatre thèmes fédérateurs se déploient en cinq programmes (Figure 3) :

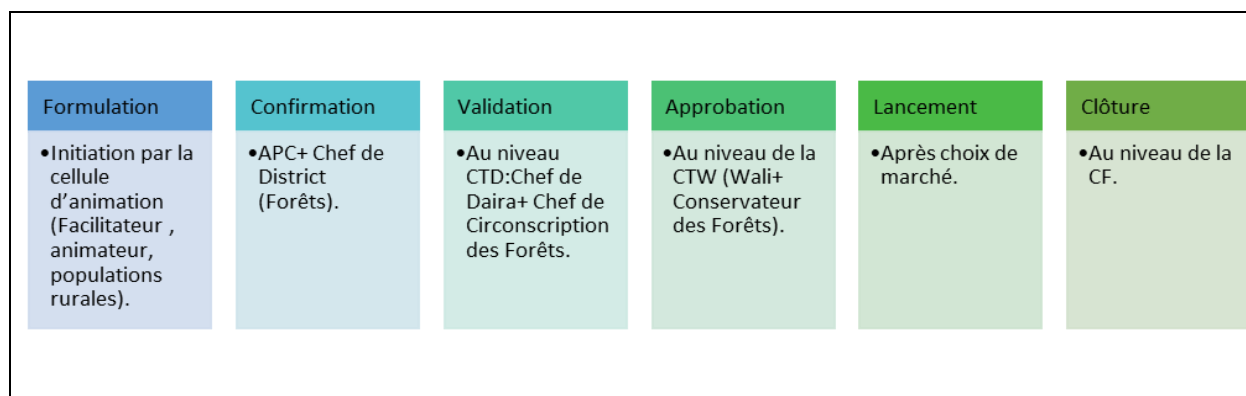
- (1) La modernisation et réhabilitation des villages et ksour et amélioration de la qualité et des conditions de vie en milieu rural ;
- (2) La diversification des activités économiques ;
- (3) La protection et la valorisation des ressources naturelles ; et
- (4) La protection et la valorisation du patrimoine immatériel rural. (**MADR, 2006 ; JORA, 2010 ; Djeflat, 2019**),

Le deuxième thème concerne directement les actions individuelles. Les trois autres thèmes englobent les actions collectives qui visent l'amélioration des conditions de vie et la revitalisation des zones rurales les plus enclavées et marginalisées.

Malgré la généralisation de l'intervention à partir de 2009 et l'adoption des actions proposées dans la nomenclature de la PRR, seulement 23 types d'interventions ont été retenus et réalisés au niveau de Guelma y compris 10 par rapport au deuxième thème. Il s'agit des petits élevages, ovin, bovin caprin et apiculture, amélioration foncière, défoncement, plantation des oliviers et la construction des abris pour l'élevage, le débroussaillage et Greffage oléastre.

#### **2.4.2 Conception des projets**

La conception des projets se fait en 6 étapes, de la formulation à la clôture, les approbations se font à plusieurs niveaux de responsabilité. (Figure 4).



**Figure 4 . Etapes de montage des PPDR (Données de CF+ entretien avec les cadres de la CF).**

**La formulation :** se fait au niveau de la cellule d'animation rurale, constituée des représentants de différentes directions essentiellement les facilitateurs de la CF et les animateurs désignés comme représentants des habitants de la localité.

La désignation des interventions se fait à partir des focus groupe, les entretiens avec les riverains et les enquêtes de ménages faite par les facilitateurs.

**La confirmation :** cette étape se fait au niveau de l'APC, dans le comité technique de l'APC. La signature entre le Chef de District des Forêts, animateur de la région, président de l'APC.

**La validation :** cette phase se déroule au niveau du comité technique de la Daira (CTD), la validation se fait par le Chef de Circonscription des Forêts et le Chef de Daira.

**L'approbation :** se situe au niveau de la CTW (Comité Technique de la Wilaya), la signature des Contrat de performance se fait entre le Wali et le Conservateur des Forêts de la Wilaya.

**Lancement :** le lancement des travaux se fait après choix du marché. Il faut noter que le mode de passation des marchés Gré-à-Gré entre la Conservation des Forêts de Guelma est l'EAGR (Entreprise Algérienne de Génie Rural à partir de l'année 2010. Et l'entreprise de réalisation est l'ERGR).

### 2.4.3 Organisme réceptacle des PPDR

La Conservation des Forêts était le leader de ses projets au niveau de la Wilaya de Guelma, est organisée en plusieurs services centrales et décentralisées, qui ont pris en charge les projets dans toutes ses étapes. (Figure 5). La Conservation des forêts de Guelma est structurée en quatre services centraux, des bureaux pour la gestion du travail, cinq Circonscriptions (chacune couvre 2 Daira), 16 Districts et 32 triages.

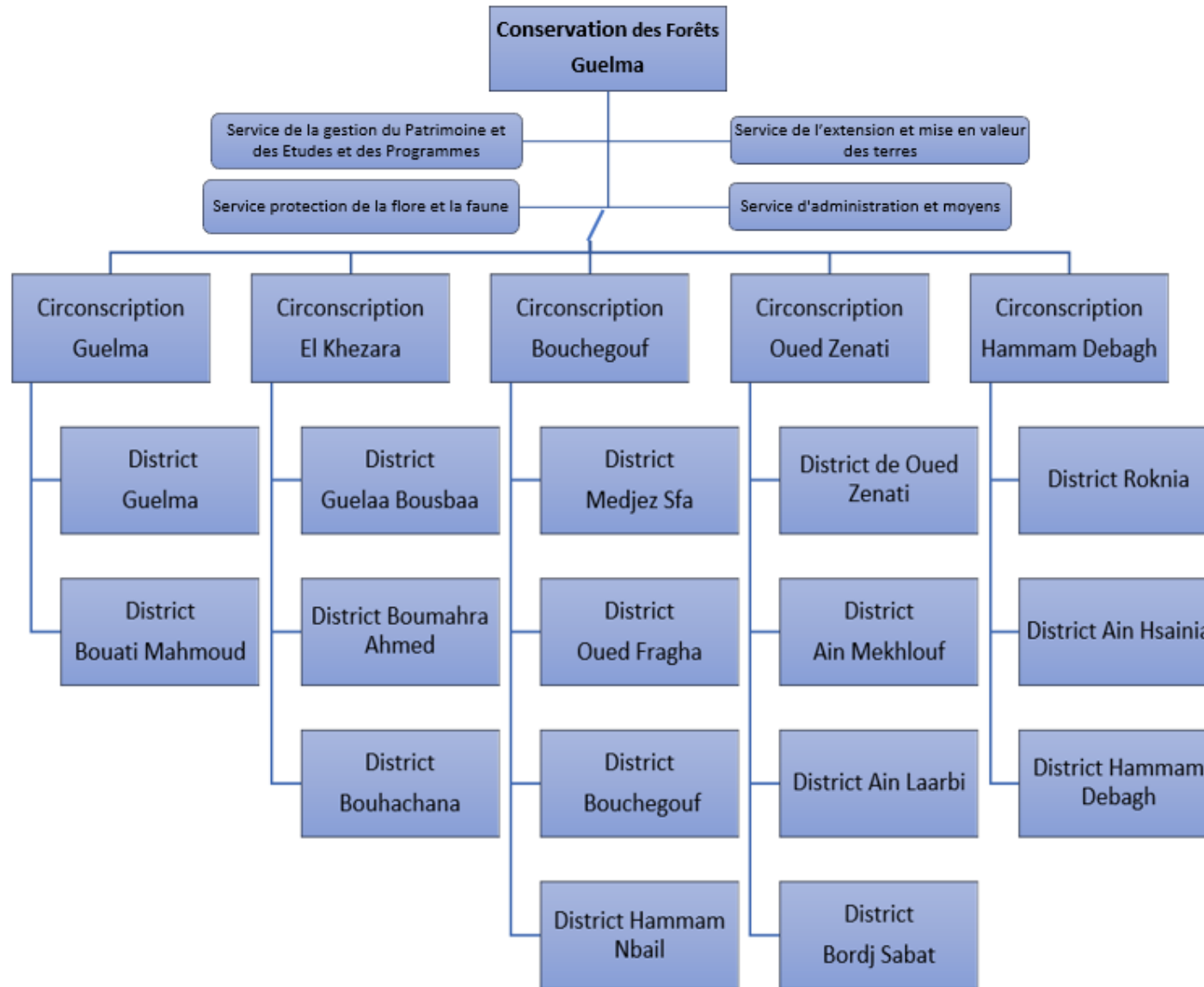


Figure 5 : Organigramme des Forêts Guelma

## *Chapitre 2 : La Politique de Renouveau Rural (PRR) et Agricole (PRAR)*

### **Conclusion de chapitre 2**

A partir de 2000, le développement de l'espace rural devient une priorité au même degré d'importance que l'agriculture, notamment après la période d'instabilité sécuritaire des années quatre-vingt-dix.

La PRR et la PRAR, à travers l'outil d'intervention PPDRI, visent le changement de la réalité du monde rural. Cette politique était basée sur un processus ascendant, participative, de proximité et surtout Intersectoriel.

*Partie 2*

*Partie pratique*

## *Chapitre 3 : Outils et méthodes*

## Chapitre 3 : Méthodes et outils

### Introduction

Le suivi-évaluation est une phase essentielle et déterminante pour les politiques de développement car elle vise à dégager des éléments de réponses sur les résultats et la fiabilité et l'efficacité des actions à entreprendre et les objectifs à atteindre. Aussi, l'évaluation est une phase cruciale nécessaire pour cerner les moyens engagés, les causes de réussite et détecter les défaillances et les lacunes afin de mieux explorer les pistes d'amélioration pour les interventions futures. Par ailleurs, **Bradley en 2010**, confirme que l'évaluation représente une partie intégrante des politiques de développement rural et fait partie du règlement de DR dans l'Union Européenne. Pour notre travail, nous avons effectué une évaluation Ex post, les dernières actions ont été clôturées en 2020.

### 3.1 Présentation de la zone d'étude

Guelma est une Wilaya qui possède de véritables potentialités naturelles, humaines, géographiques, touristiques, historiques et économiques. Ces caractéristiques uniques représentent aussi des opportunités réelles pour le développement notamment dans les zones rurales. Dans cette partie nous allons donner une présentation générale appuyée par des données liées aux différents aspects de développement.

#### 3.1.1 Milieu physique et relief

Guelma est située au Nord-Est de l'Algérie, elle s'étale sur une superficie de **3.686,84 Km<sup>2</sup>**, limitée par la Wilaya de Annaba au Nord, la Wilaya de Skikda au Nord-Ouest, la Wilaya de Constantine à l'Ouest, la Wilaya de Oum-El-Bouaghi au Sud, la Wilaya de Souk-Ahras à l'Est et par la Wilaya de El-Taref au Nord-Est. Elle se situe entre la longitude 7.4339 et la latitude 36.4661 (USGS, 2023).

Le relief de Guelma est très diversifié, il est caractérisé par une couverture forestière importante et dense qui représente environ 32% de sa superficie totale. Oued Sybousse est le principal cours d'eau de la Wilaya.

Les terres boisées et les forêts représentent 32% de la superficie totale de la Wilaya soit : 117 584,67 hectares dominés par 6 essences essentiellement dominées par le chêne-liège et le pin d'Aleb. Le relief de Guelma est non homogène et reparti en :

- Plaines et Plateaux : **27.22%**.
- Collines et Piémonts : **26,29 %**.
- Montagnes : **37,82 %**.
- Autres : **8,67 %**.

Les maquis représentent 59% des terres boisées dans la Wilaya de Guelma, les autres composantes sont indiquées dans la figure 6.

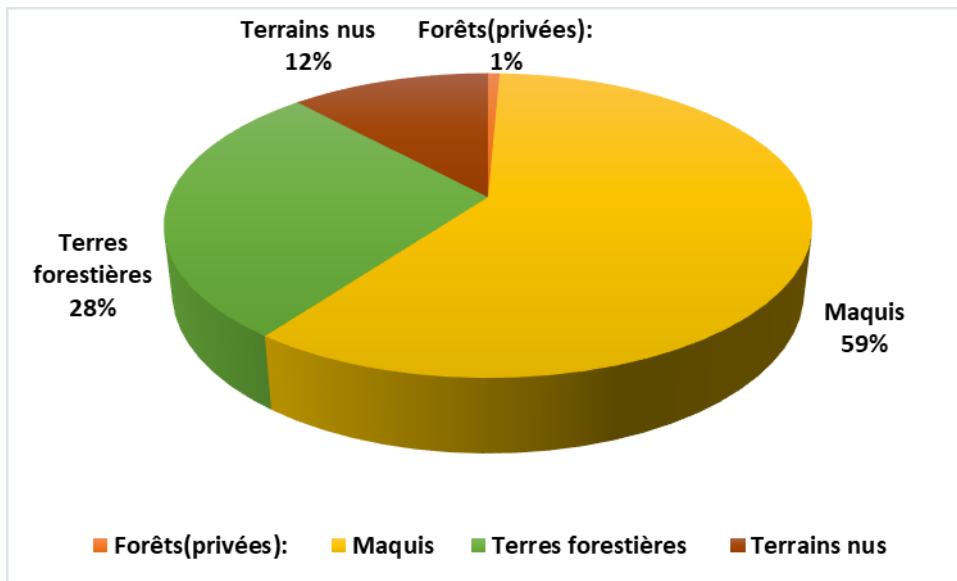


Figure 6 : Répartition des terres boisées dans la Wilaya de Guelma

### 3.1.1.1 Montagnes

Quatre principales montagnes caractérisent le territoire de Guelma dont les altitudes :

- Djebel Maouna : **1 411 m** (Commune de Bendjerrah ),
- Djebel Houara : **1 292 m** (Commune de Djeballah / Ain\_BenBeida),
- Djebel Taya : **1 208 m** (Commune de Bouhamdane),
- Djebel Dbagh: **1 060 m** (Commune de Hammam Debagh).

### 3.1.1.2 Les grands ensembles

Le milieu physique de Guelma est caractérisé par 4 grands ensembles : Le bassin de Guelma, la vallée de Guelma-Bouchegouf, la plaine d'Oued Zenati et la plaine de Tamlouka.(Figure 7).

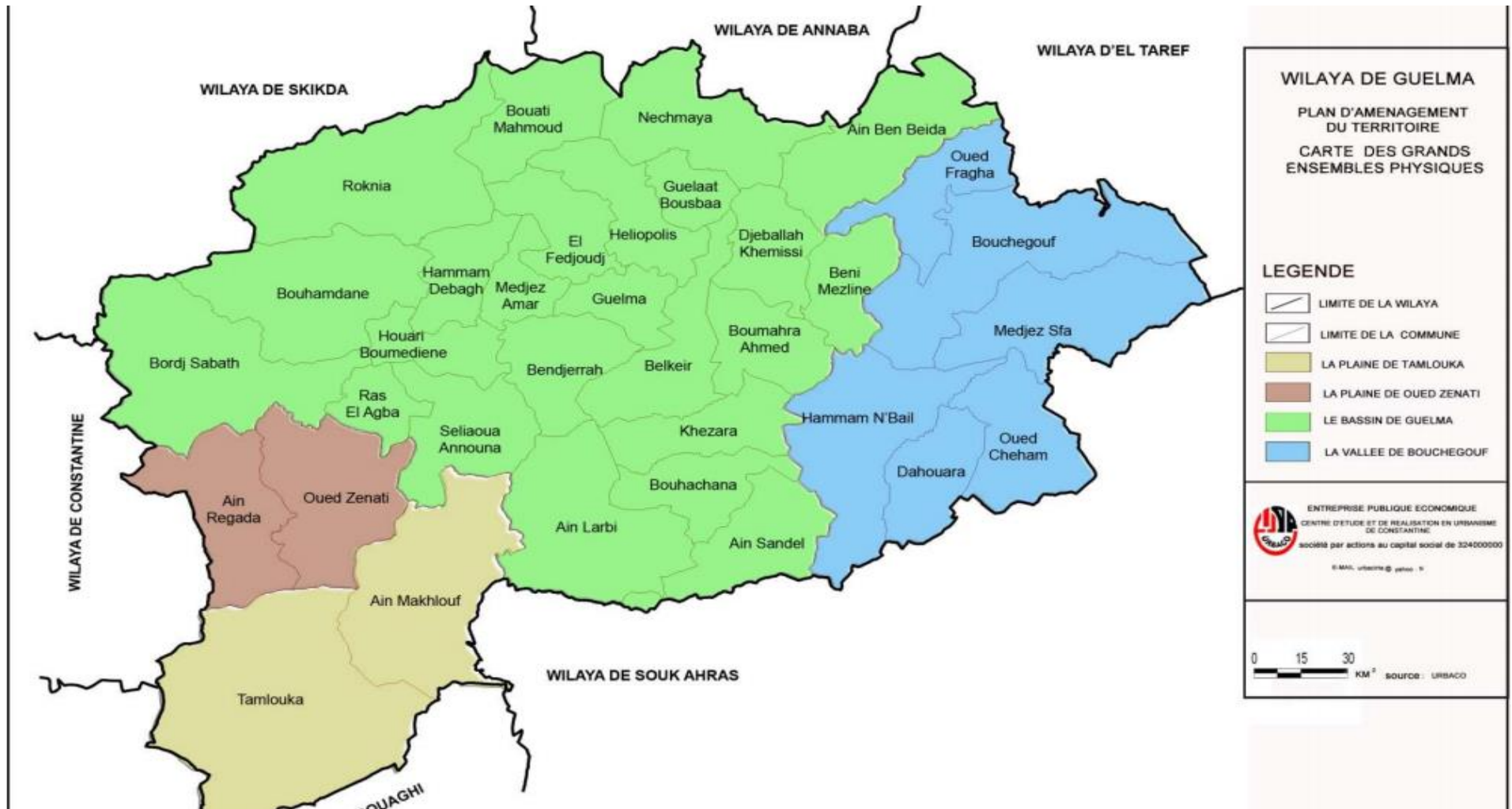


Figure 7 : Les grands ensembles de la Wilaya de Guelma (DPSB, 2022).

**Le bassin de Guelma** se situe dans l'étage bioclimatique subhumide. Il est caractérisé au Nord et à l'Est par une couverture forestière dense, alors qu'au sud, l'absence de la couverture forestière due essentiellement à la dégradation qui rend la région vulnérable à l'érosion. Les cultures pratiquées sont la céréaliculture et la polyculture.

**La vallée de Guelma-Bouhegouf** présente une couverture forestière importante et un relief fortement montagneux (près de 75%, avec les forêts de Beni Salah et une partie de la montagne Houara), avec le passage d'Oued Sybousse. Les cultures pratiquées sont dominées par la céréaliculture et les cultures fourragères.

**La plaine d'Oued Zenati** se situe entre les deux étages bioclimatiques subhumide et semi-aride. La couverture forestière est moins dense que les régions précédentes. La pluviométrie est aussi faible. Sa vocation est très céréalière et à moindre degré d'autres cultures sont pratiquées à l'image des cultures maraichères et d'arboriculture fruitière.

**La plaine de Tamlouka** se trouve dans l'étalage bioclimatique semi-aride et fait partie des hautes plaines avec une altitude supérieure à 800 mètres en moyenne. C'est une zone à céréalière par excellence. Nous notons l'omniprésence des parcours notamment destinés à l'élevage ovin en plus des petites superficies réservées aux cultures maraichères et l'arboriculture fruitière.

### 3.1.1.3 Climat

La Wilaya de Guelma est située dans l'étage bioclimatique subhumide au centre et au nord et semi-aride vers le sud. Son climat est doux et pluvieux en hivers et chaud en été. La pluviométrie moyenne varie de 400 à 500 mm/an au Sud, jusqu'à près de 1000 mm/an au Nord. Ses caractéristiques climatiques sont favorables à l'activité agricole.

### 3.1.1.4 Ressources hydriques

Guelma dispose d'une richesse appréciable en ressources en eau mais qui est devenue de plus en plus rares, ce qui nécessite des mesures draconiennes pour la préserver et la maîtriser d'une manière raisonnée. La destination des eaux mobilisées est : 55.56 % au réseau AEP, 42.57 % pour l'irrigation, 1.87% pour l'industrie.

Les principaux oueds sont : **Oued Seybouse** (point de rencontre entre Oued Charef et Oued Bouhamdane), **Oued Bouhamdane**, **Oued Mellah** et **Oued Charef**.

Guelma dispose de 2 Barrages à savoir : le barrage- **Bouhamdane** avec une capacité totale de **185 Hm<sup>3</sup>**, (le niveau d'eau en 2022 est arrivé à 12,091 Hm<sup>3</sup>, soit un taux de remplissage de **6,6%** qui est un niveau très critique, ce qui pourrait mettre en péril les activités vitales de la Wilaya), les mobilisations en eau sont destinées à l'eau potable et d'irrigation agricole.

**Le barrage de Medjez B'gar (Ain Mekhlouf)**, en cours de réhabilitation, d'une capacité totale de **2,86 Hm<sup>3</sup>**, est destiné seulement à l'irrigation agricole.

En plus des deux barrages précités, Guelma dispose de 6 retenues collinaires avec une capacité de 0.95 Hm<sup>3</sup>. A cela, s'ajoutent les eaux souterraines sous toutes les formes : nappes, forages, sources et autres.

**Périmètres d'irrigation** : la longueur du réseau est de 288 km, il s'agit d'un grand périmètre de Bouchegouf avec ses 5 stations d'exhaure et ses 6 stations de pompage et 6 réservoirs.

#### 3.1.2 Caractéristiques socio-économiques de la Wilaya de Guelma

Guelma compte une population de **576.955** habitants en **2022**, soit une densité moyenne de **156 hab/km<sup>2</sup>**. (DPAT de la Wilaya de Guelma, 2022). Administrativement et depuis 1984, la Wilaya est subdivisée en 10 Dairates et 34 Communes (**Figure 8**).

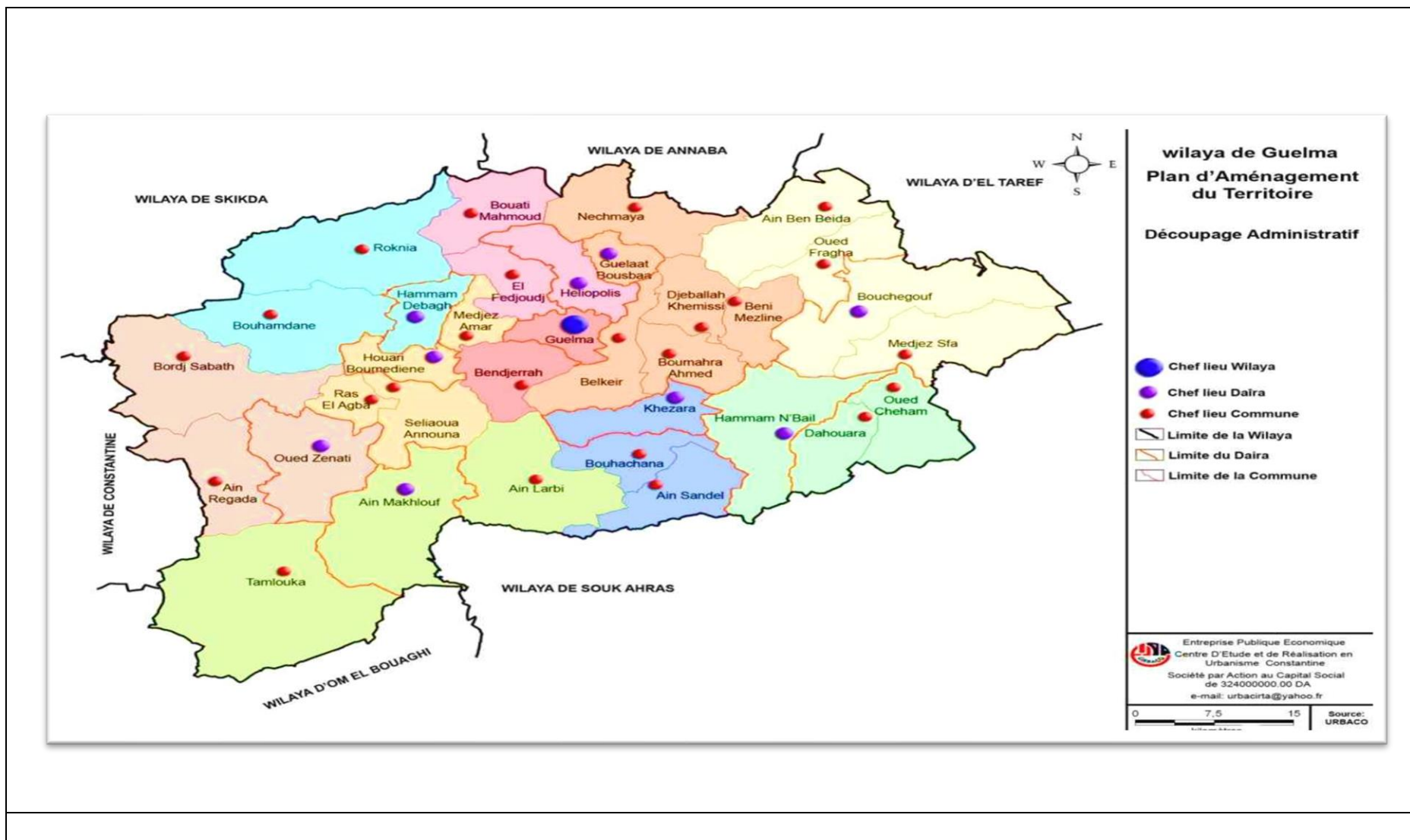


Figure 8: Cadre de découpage Administratif de la wilaya de Guelma. (DPSB Guelma, 2021).

Selon les statistiques récupérées de la RGPH (2008), la population rurale au niveau de la Wilaya de Guelma ne représente que 17% de la population totale en moyenne mais ce pourcentage varie d'une Commune à l'autre en dépit du classement des Communes en : Urbaines (21%), Semi-Urbaines (35%), Rurales (44% : dont 3 Communes classées fortement Rurales). **(Figure 9)**

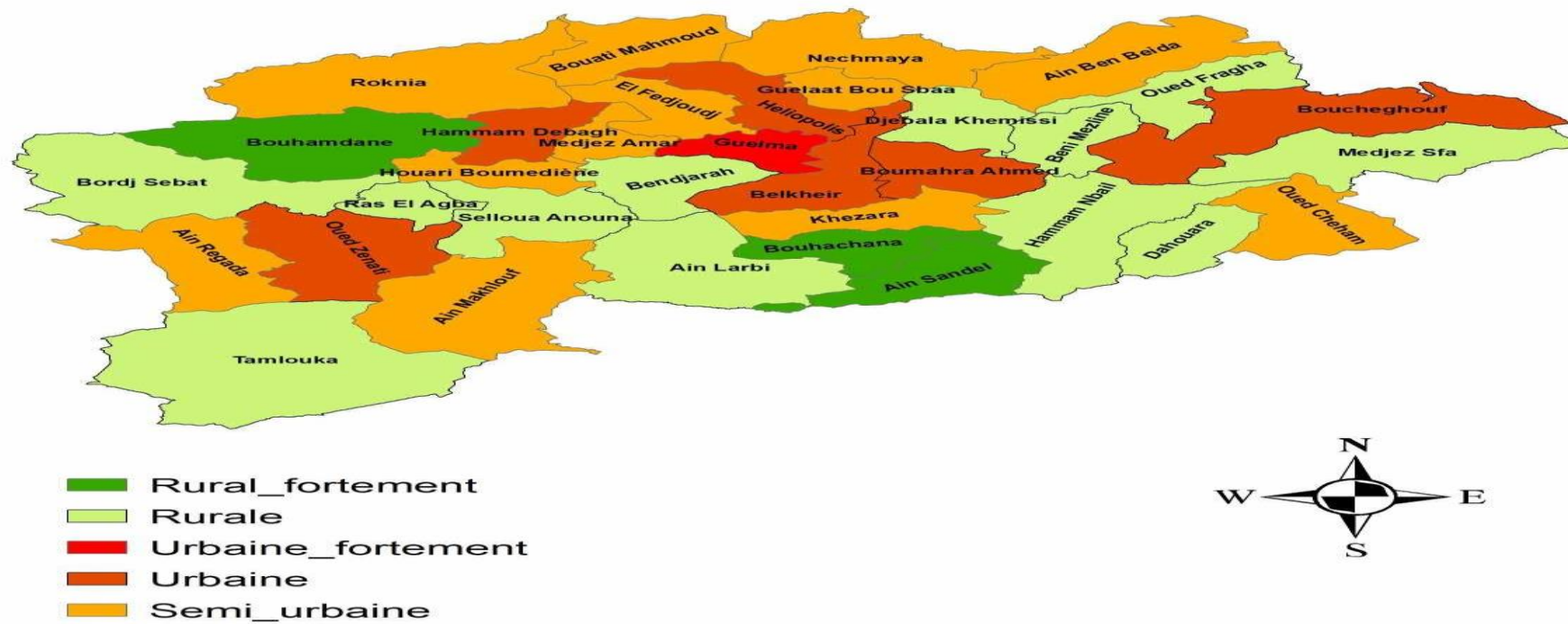
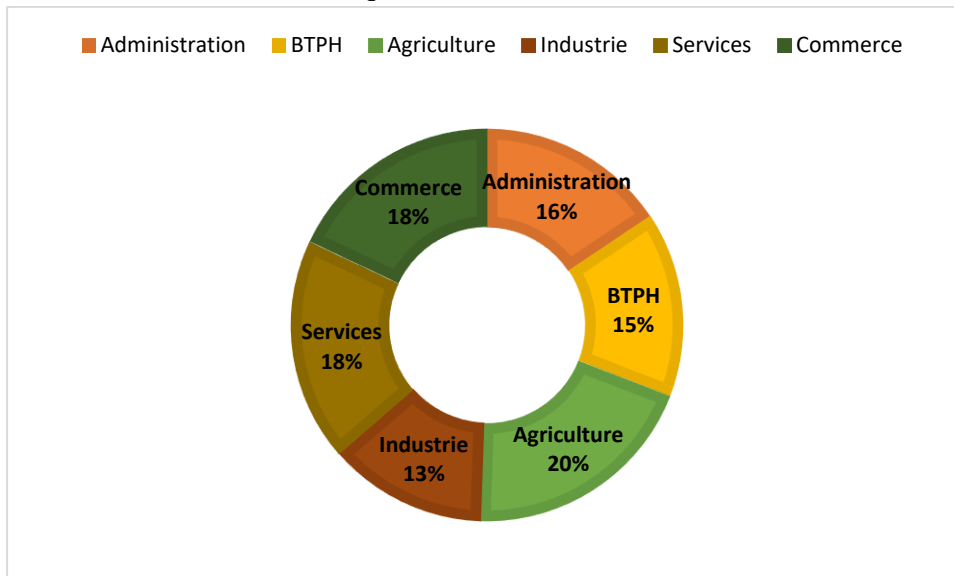


Figure 9 : Typologie des Communes de la Wilaya de Guelma

### 3.1.2.1 Activités économiques

Il est à souligner que les activités économiques sont dominées par l'agriculture qui reste en premier rang à Guelma avec environ 20% en 2022, suivi par les secteurs des services et du commerce avec 18%, alors que les autres secteurs sont entre 13 à 15%. (Figure 10).

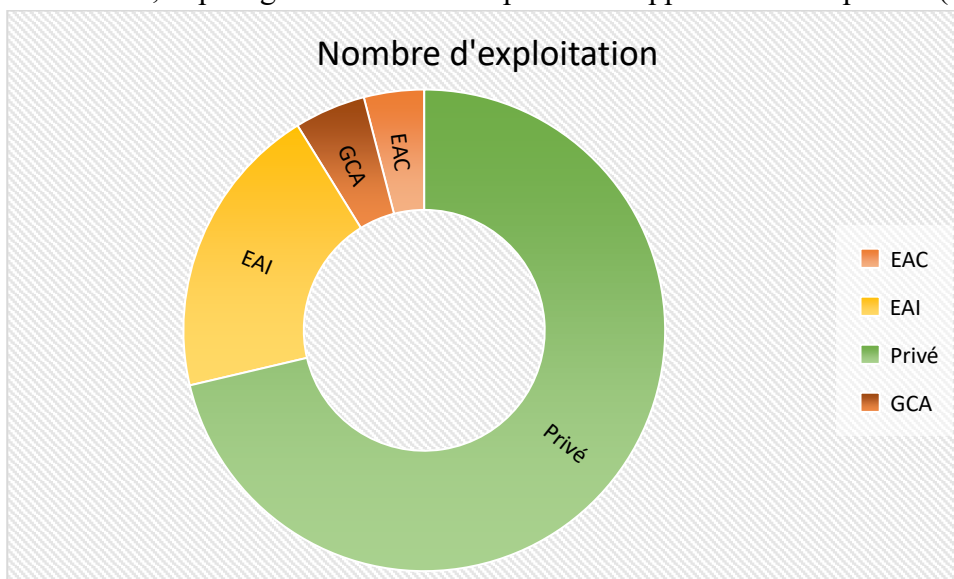


**Figure 10 : Répartition de la population par secteur d'activité dans la Wilaya de Guelma. (Réalisation auteur, DPSB, 2022).**

### 3.1.2.2 Agriculture

Guelma est à vocation Agro-sylvo-pastorale, cela est dû essentiellement à la pluviométrie abondante, à la fertilité des sols et à l'étendue de leur superficie agricole et les périmètres irrigués.

La superficie agricole représente 72% du totales de la Wilaya soit **264 358 ha**, tandis que la superficie utile représente 71 % des superficies agricoles soit **187 081 ha**, alors que les périmètres irrigués ne représentent que 5.6 % de cette dernière soit une superficie de **9.250 ha**. Par ailleurs, le plus grand nombre d'exploitation appartient à des privés. (Figure 11).

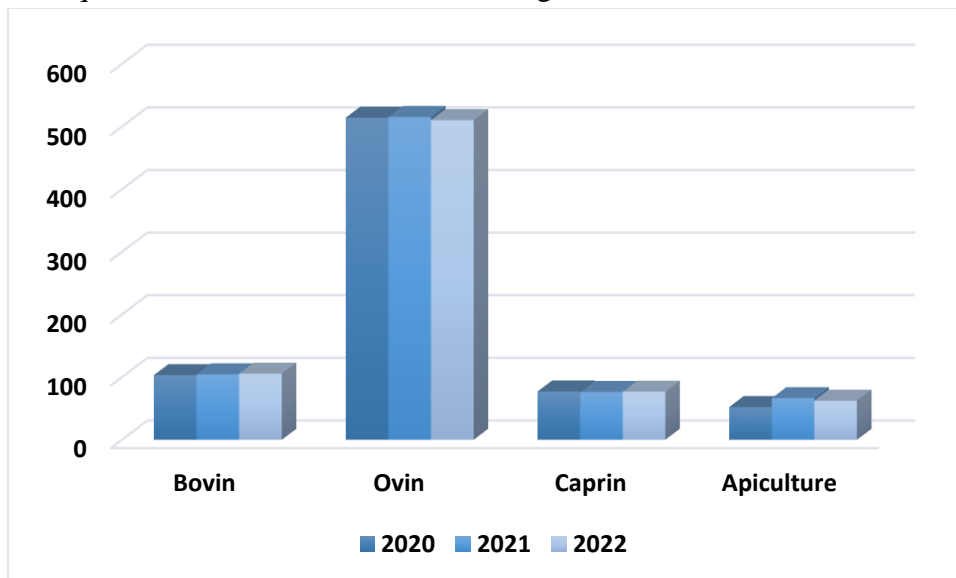


**Figure 11 : Statut juridique des exploitations agricoles à Guelma (2022).**

Caractérisée par une forte dominance de la céréaliculture avec une superficie avoisinant les 48% de la SAU de la Wilaya, avec une importante production de **1601739,3 Qx** en 2022 tout types de céréales confondus : Blé dur, Blé tendre, orge, avoine et triticale. Il est à noter que les Communes de Tamlouka, Ain Makhoulouf, Oued Zenati et Boumahra Ahmed contribuent de près de **30%** de la production de la Wilaya.

En plus des cultures maraichères (Pomme de terre, ail, oignon, tomates et autres) et industrielles (tomates et piments industrielles et colza), nous avons constaté le développement des cultures pérennes ces dernières années à travers l'extension de l'arboriculture fruitière à l'image de l'oléiculture. Les superficies dédiées à la plantation d'olivier représentent 72% de la superficie de l'arboriculture dans la Wilaya.

La Wilaya dispose d'un potentiel appréciable pour la production animale qui doit être préservé et développé. L'élevage est représenté essentiellement par l'élevage ovin, bovin, caprin, aviculture et l'apicole. La figure 12 représente l'évolution du cheptel par 1000, des différents types d'élevage entre 2020 au 2022, où on peut constater une stabilité des effectifs des cheptels ainsi que le nombre de ruches avec une légère baisse en 2022.



**Figure 12 : Évolution du cheptel animal de la Wilaya de Guelma entre 2020 et 2022. (Réalisation par l'auteur sur la base des données de DPSB Guelma).**

La valorisation des produits agricoles a contribué dans la création d'une importante activité en parallèle à la transformation des denrées alimentaires avec l'installation de diverses infrastructures entre autres : Laiteries (03 unités), Chambres froides (20 Chambres), Huileries (16 unités), Minoterie (20 unités), Conserveries de tomates (05 unités).

### 3.1.2.3 Nature du logement

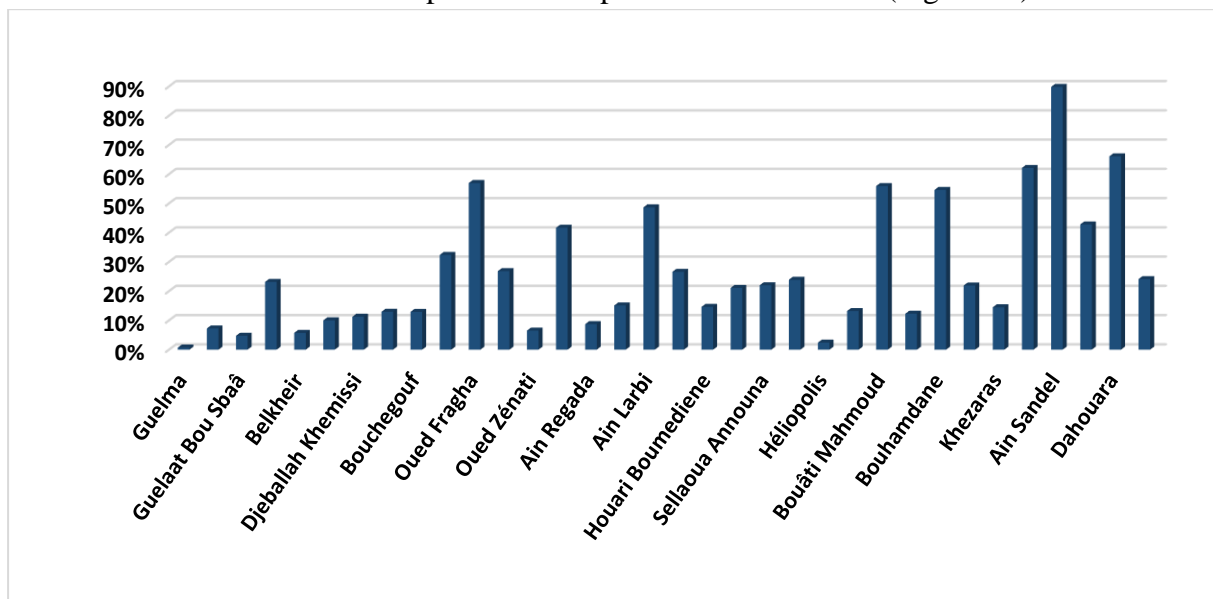
La Wilaya de Guelma dispose d'un important parc de logement, dont le pourcentage logement rural représente 23%, alors que la demande pour ce type de logement en 2022 a atteint les 36% de la demande totale. Ce type de logement est sous forme d'une aide pour l'auto-construction des maisons dans les zones rurales. Le financement se fait par le FONAL et se fait sur trois étapes avec trois tranches, alors que la somme attribuée est à 750000 DA.

### 3.1.3 Espace rural de Guelma ; caractéristiques, potentiels et contraintes

#### 3.1.3.1 Importance de la population rurale

A la veille de lancement des projets PPDRI, les zones rurales de Guelma étaient très hétérogènes,

17% de la population était rurale en 2008, sachant que ce taux varie d'une Commune à l'autre (Figure 13) où Ain Sandel se distingue comme la Commune rurale la plus importante avec un pourcentage de 90% suivi par Dahouara, Bouhachana et Bouati Mahmoud avec respectivement 66%, 62% et 57%. En même temps, les niveaux les plus faibles sont enregistrés au niveau de la Commune de Guelma et Héliopolis avec respectivement **1 et 2%**. (Figure 13).



**Figure 13 : Taux de la population rurale dans les Communes , 2008 (réalisation de l'auteur sur la base des données de RGPH, 2008).**

A l'image de l'Algérie toute entière, Guelma a été touché par l'exode rural progressif qui s'est opéré depuis l'indépendance jusqu'à nos jours avec des vitesses et des périodes différentes. Ce phénomène s'est accentué avec l'installation des complexes industriels à Annaba durant les années 70 (Complexe sidérurgique El hajar et Asmidal). A Guelma, trois complexes : SONACOM, Complexe céramique et le complexe de raffinage de sucre, Enasucré ont été créés. Ce qui a créé une forte demande en main d'œuvre. Cette réalité économique a eu des conséquences très grave sur l'espace rural qui a connu une hémorragie sans précédent en population rural vers les centres urbains et les tissus industriels. Il est à souligner que ces mouvements migratoires se sont accentués durant la décennie noir à cause l'insécurité qui régnait dans les zones de l'arrière-pays.

Guelma est une Wilaya équilibrée, mais enregistre aussi des disparités importantes selon le classement de MADR, 2004, les Communes rurales ont été classées en 3 groupes selon leur attractivité en se basant sur l'IDHS.

#### 3.1.4 Analyse SWOT de la Wilaya de Guelma

L'analyse SWOT est généralement employée avant le montage des projets, (Guérin, 2008) d'où notre section consacrée à cette étude qui s'appuie sur les données des zones rurales de

Guelma avant le lancement des projets en 2009. Les données ont été traitées par l’auteur dans les différentes Communes et localités programmées dans les interventions. Cette méthode permet d’identifier les forces et les faiblesses, les atouts et les menaces des territoires ruraux. Entre autres, Guelma dispose des richesses importantes et des ressources non négligeables qui sont résumées dans l’encadré ci-après.

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Terre à grand potentiel agricole.</li> <li>• Richesse touristique importante et diversifiée : thermalisme, historique et naturel.</li> <li>• Potentialités hydriques importantes à exploiter et à préserver.</li> <li>• Présence d’encadrement technique pour la formation, la vulgarisation et la sensibilisation (ITMA, ITGC).</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression démographique sur le chef-lieu de la Wilaya.</li> <li>• Fluctuations des précipitations durant ces dernières années.</li> <li>• Agriculture de subsistance et agriculture traditionnelle extensive.</li> <li>• Certaines mechtas sont très éloignées des chefs-lieux des Communes et même entre ménage et l’autre.</li> <li>• Les revenus des riverains sont faibles.</li> <li>• Zones enclavées et marginalisées.</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des acteurs administratifs dans les projets de développement.</li> <li>• Un lien entre les riverains et la terre.</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte des terres agricoles à cause de l’érosion.</li> <li>• Poursuite de l’exode rural et la dévitalisation des zones rurales.</li> <li>• Déficience des ressources hydriques due au changement climatique et manque des moyens de collecte de l’eau.</li> <li>• Pression sur les sols par l’agriculture extensive.</li> <li>• Perte de l’agriculture à cause de statut du foncier agricole (Problème d’héritage et du morcellement des terres....)</li> </ul>

### **3.2 Approche méthodologique**

#### **3.2.1 Outils de travail**

Dans un premier temps, nous avons utilisé plusieurs outils pour atteindre nos objectifs scientifiques et collecter des informations pertinentes afin de constituer une banque de données fiables.

**Questionnaire** : outils pour cueiller les informations primaires auprès des ménages. Pour les enquêtes administratives nous avons élaboré **une fiche d’entretien**.

**Appareil photo et vidéo est un moyen de** prise de photo des différentes réalisations sur terrain qui permet d'avoir une traçabilité des projets.

**Véhicule de déplacement** pour la bonne réalisation des enquêtes auprès des ménages. Il s'agit des véhicules de la Conservation des forêts durant des sorties coordonnées et organisées et du véhicule personnel.

**Outil informatique :** Excel et Word et SPSS comme moyens de collecte, de synthèse et d'analyse des données.

### 3.2.2 La collecte des données

Pour constituer une banque de données brutes, nous avons commencé par un travail de prospection qui consiste à collecter des données auprès des administrations locales au niveau de Guelma. En outre, nous avons procédé à la consultation des différents documents liés au PPDRI, et PRR, des guides de MADR, des rapports, des circulaires, des lois, des projets PPDRI, des documents des marchés, des contrats de performance, des fiches opérationnelles et des études préalables relatives au PPDRI à travers le territoire national.

Après avoir collecté des données de base des différentes administrations, des entretiens libres ont été menés avec les acteurs de ses administrations à partir du mois décembre 2021 jusqu'au juillet 2022. A la base de ses rencontres, nous avons entamé des entretiens semi-directifs, avec les intervenants dans les projets PPDRI. D'autres rencontres ont été faites après cette période pour des compléments d'informations ou de documentations.

Les enquêtes auprès des ménages ont été effectuées du mai à juin 2022 sur un échantillon représentatif.

### 3.2.3 Elaboration du questionnaire auprès des ménages

Le questionnaire a été élaboré par rapport aux objectifs de la politique PRR sur la base des informations recueillies lors des rencontres et des entretiens, la littérature existante, les données du terrain et les observations lors des visites des mechtas. Ce questionnaire était destiné pour les enquêtes des ménages. Ce support technique (questionnaire) a été vérifié avec des experts, des représentants de la Conservation des Forêts de Guelma notamment les intervenants sur les projets. Il a été testé sur terrain avec un nombre limité des ménages. Puis réajusté et amélioré pour l'obtenir dans sa version finale.

Le questionnaire est constitué de questions fermées, des questions ouvertes, des variables qualitatives et quantitatives.

Un questionnaire englobe aussi des parties axées sur les informations socio-économiques, les actions collectives, alors que d'autres parties sont adaptées à chaque type d'action individuelle.

### 3.2.4 Echantillonnage

Afin d'avoir un échantillon représentatif, plusieurs niveaux d'échantillonnage ont été effectués. L'échantillonnage en grappe a été employé en premier lieu pour la sélection des Communes à enquêter, et pour la sélection du nombre de ménages, nous avons effectué un échantillonnage proportionnel à la taille choisi d'une façon aléatoire simple. Ces méthodes sont très utilisées

dans les enquêtes ménages des Nations Unies (Nations Unies, 2010).

Nous avons combiné plusieurs informations pour le choix des Communes en commençant par l'identification des Communes ayant le nombre le plus élevé d'actions des PPDR (Figure 14), avec une importante population, la population la plus élevée, les Communes ayant le plus faible niveau de développement selon les différents indicateurs de développement, le degré de ruralité de la Commune. Après la combinaison de ses informations, nous avons choisi 25 % des Communes pour les enquêtes des ménages.

Il à noter que, le nombre d'action est à 13 actions, Ain Makhoulf était choisi pour la mechta de Beni Mehenni une zone pilote pour les PPDR et a bénéficié de 11 actions.

Pour Ain Sandel, nous avons choisi cette Commune malgré le fait que la population est faible, (5000 habitants) et les indices de développement qui sont les plus faibles dans la Wilaya.

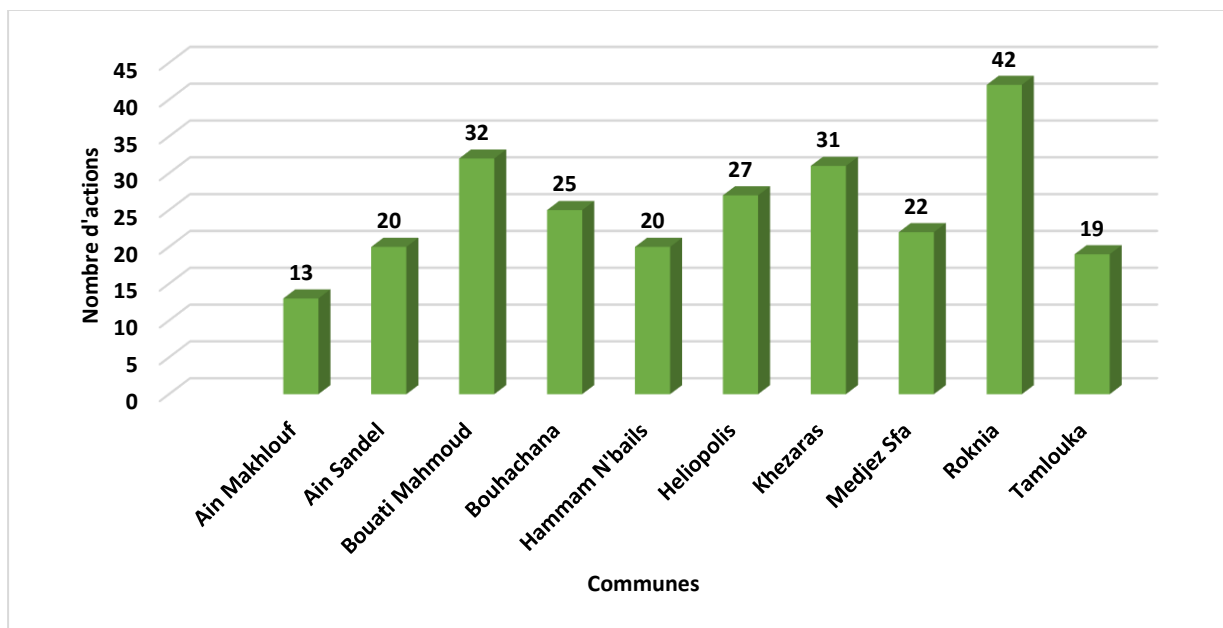


Figure14 : Nombre d'actions par Commune retenue pour l'enquête

A la fin de l'échantillonnage, nous avons sélectionnés 10 Communes pour l'enquête (Figure 15), 10% de la population des mechtas choisis ont été interrogés.

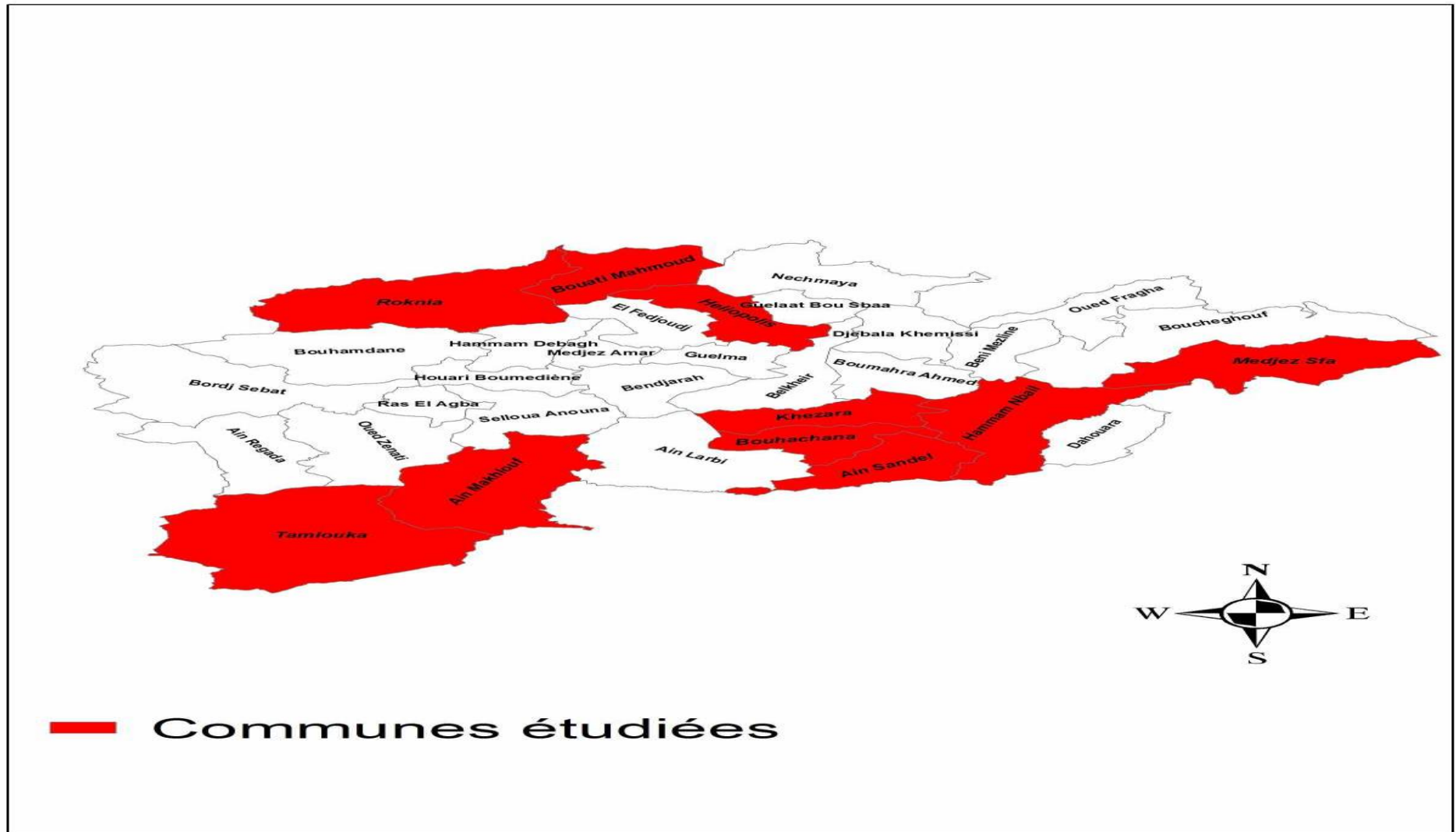
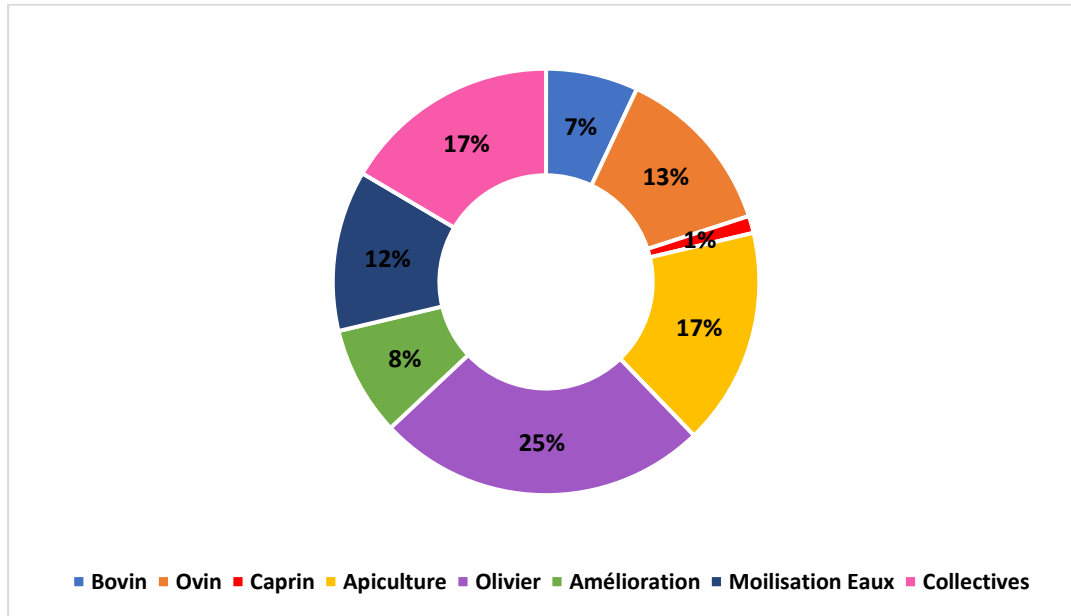


Figure 15 : Identification des Communes enquêtée

Pour les enquêtes des ménages, 230 questionnaires ont été renseignés par nous-mêmes pour s'assurer que toutes informations sont présentes et pour des raisons spécifiques à notre population cibles, car plusieurs chefs de ménages sont soit âgés ou analphabètes. A la fin de l'enquête, les interviewés sont regroupés en 16,50 % soit 38 personnes sur les actions collectives et 83,50% soit 192 pour les actions individuelles. (Figure 16).



**Figure 16 : Présentation de l'échantillon d'enquête des ménages**

### 3.2.5 Enquêtes de terrain

#### 3.2.5.1 Enquêtes administratives

Les données secondaires ont été récupérées dans un premier lieu auprès des administrations locales de la Wilaya de Guelma parallèlement aux entretiens avec les différents acteurs (Directeurs, cadres et exécutants). Il s'agit de :

- Conservation des Forêts de la Wilaya de Guelma (CF), leurs circonscriptions et districts afin de récupérer les actions de la base des données des PPDRI, les différents détails sur les projets ainsi que des entretiens avec les différents niveaux d'acteurs.
- Direction de l'Energie afin de réaliser des entretiens relatifs aux informations sur le taux d'électrification,
- Direction de l'hydraulique : entretien et informations liées aux projets de mobilisation de l'eau dans les zones rurales,
- Direction des Services Agricoles de Guelma DSA pour collecter les informations sur la plantation oléicole,
- Wilaya de Guelma afin d'obtenir et mettre à jour la monographie de Guelma.
- Direction de l'équipement,
- Direction de programmation et du suivi du budget (DPSB) pour récupérer la monographie de Guelma et les différentes statistiques en plus des entretiens avec les acteurs administratifs,

- Direction des travaux publics pour mener des entretiens et collecter des données sur les réseaux routiers et les interventions dans les zones rurales,
- Direction de l'habitat afin de réaliser des entretiens et collecter des données sur les statistiques de la Wilaya relatives à l'habitat rural et sa distribution.

ERGR pour réaliser des entretiens et collecter des différents formulaires ainsi que les informations relatives aux projets réalisés dans le cadre des PPDRI.

### 3.2.5.2 Enquêtes des ménages

Cette approche de collecte des données est cruciale qui permet de mieux cerner le terrain étudié et d'avoir plus de détails sur l'appréciation et l'avis des populations rurales cibles par rapport aux projets en question qui sont considérés comme le maillon le plus fort dans les processus de développement et du suivi évaluation.

Les données préliminaires ont été collectées via les enquêtes des ménages. La population impliquée dans l'enquête a été encouragée par deux motifs : l'un est le caractère scientifique de l'enquête et l'autre est la présence des représentants de la Conservation des forêts comme acteur plus actif dans les zones rurales notamment quant à la prise en charge de quelques besoins et préoccupations des ruraux.

Le but de l'enquête a été communiqué au début de chaque interview et les répondants ont été au courant du cadre de l'enquête et le l'objectif initial de ces entretiens qui sont à leur tour considéré comme une opportunité pour la population afin d'exprimer avec franchise leurs avis sur les projets et demander des informations auprès des représentants de la CF sur d'éventuelles suites des projets mis en œuvre.

### 3.2.6 La méthode d'évaluation

Nous avons commencé par une évaluation globale des objectifs, qui a porté sur quatre axes à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité et la durabilité des projets.

Pour les objectifs spécifiques, nous avons choisis quelques indicateurs pertinents de la politique à travers les enquêtes des ménages.

#### a. Critères d'évaluation des données administratives

Nous avons commencé par le traitement des données globales sur les projets, alors que les variables ont été classées pour répondre à quatre principaux axes qui sont : la cohérence, la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions dans leur globalité.

#### b. Critères d'évaluation dans les enquêtes de ménages

Les variables utilisées sont des variables qualitatives binaires, ordinales. Des questions à choix multiple ont été groupées en deux grandes catégories ; la première concerne les informations socioéconomiques des ménages alors que la deuxième porte sur l'évaluation des actions PPDRI. (Figure 17).

Caractéristiques du chef de ménage	Activité des chef de ménage	Evaluation PPDR
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Age de chef de Ménage.</li> <li>• Situation Matrimoniale et Sexe</li> <li>• Niveau d'instruction.</li> <li>• Taille de ménage.</li> <li>• Résidents permanent et personnes à charge.</li> <li>• Formation en agriculture.</li> <li>• Lieu de résidence principale.</li> <li>• Changement de résidence</li> <li>• Cadre de Logement.</li> <li>• Etat du logement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu mensuel en DA</li> <li>• Lieu de travail</li> <li>• Agriculture</li> <li>• Elevages</li> <li>• Cultures cultivées</li> <li>• Superficie de la terre en Ha.</li> <li>• Statut juridique de la terre.</li> <li>• Disponibilité de l'eau/ irrigation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des institutions.</li> <li>• Moyens de Communication des PPDR</li> <li>• Année de réalisation de projet.</li> <li>• Matériel fourni correspond a votre demande</li> <li>• Matériel adapte a la région</li> <li>• Nombre et nature d'emploi crée.</li> <li>• Destination des récoltes</li> <li>• Accès au marché</li> <li>• Revenu additionnel</li> <li>• Réussite du projet</li> <li>• Satisfaction des revenus des projets.</li> <li>• Amélioration conditions de vie.</li> </ul>

**Figure 17 : Critères d'évaluation adoptés dans les enquêtes des ménages**

### 3.2.7 Méthodes de traitement de données

Pour traiter les différentes données issues des enquêtes administratives et les enquêtes des ménages, nous avons utilisé l'Excel pour traitement des données et élaboration des graphes et SPSS V20 pour traiter les corrélations et le lien statistique entre les paramètres en utilisant le test le mieux adapté pour le traitement des variables qualitatives : Test de Khi 2, en plus des tableaux croisés dynamiques.

### 3.2.8 Contraintes et limites de l'étude

Nous signalons que l'enquête a pris plus de temps que prévu à cause notamment du champ géographique des zones cibles, l'éloignement des habitations les unes des autres et l'enclavement des zones d'étude. Ces facteurs ont causé du retard par rapport au plan initialement établi.

En outre, nous soulignons les contraintes liées au manque d'information et l'inexactitude des déclarations de certains ménages, ce qui a nécessité de faire des efforts supplémentaires pour avoir une information crédible et fiable. Les déclarations contradictoires des enquêtés notamment sur les aspects financiers, les revenus, la propriété. A cela s'ajoute le refus pour d'autre surtout qui ont perdu leur projet de répondre favorablement à l'enquête. Cette contrainte majeure a été résolue par le recours à des questions supplémentaires et des compléments d'enquête.

Enfin, nous avons été confrontés à désintéressement de certains riverains lors de nos rencontres, par manque de confiance vis-à-vis l'administration qui, selon les interviewés, n'a pas pris en considération leurs besoins et leurs préoccupations en développement. Aussi, le sentiment de mécontentement des bénéficiaires de projets et la relation conflictuelle avec d'autre qui ont perdu leurs projets par négligence ou pour d'autres raisons.

### Conclusion de chapitre 3

Cette partie s'est intéressée à l'identification de la zone d'étude : caractéristiques, potentialités, composantes démographiques et sociales qui représentent l'assise des interventions politiques. Le diagnostic du territoire est primordial avant l'intervention de développement et l'évaluation. Nous avons constaté que Guelma est une zone à fort potentiel naturel et possède toutes les caractéristiques de développement du secteur agricole et des zones rurales.

Pour les outils déployés, nous avons choisi les méthodes les plus adaptées à la nature de recherche. Les enquêtes administratives nous ont permis la collecte des données de base pour l'étude, alors que les entretiens avec les acteurs administratifs nous ont donné une vision générale sur les PPDRI, le déroulement de toute l'intervention, ainsi que leurs avis sur les projets.

Quant aux enquêtes auprès des ménages, qui sont au cœur de l'intervention, nous ont permis d'avoir un schéma sur la perception et l'avis des riverains sur les projets ainsi que leurs aspirations pour les nouvelles politiques.

Nous avons aussi utilisé l'échantillonnage en grappe qui correspond le mieux aux choix géographiques en complémentarité avec un échantillonnage proportionnel à la taille de l'étude avec choix aléatoire des chefs de ménages.

L'analyse des enquêtes de terrain ne peut être exploitable sans traitement adéquat des résultats. L'utilisation des outils de traitement des données est essentielle, car ils font apparaître les conclusions et le fond de l'étude complète.

A ce titre, SPSS, le logiciel statistique le plus adapté aux traitements des indicateurs qualitatifs et le plus employé dans les études socio-économiques.

## *Chapitre 4*

*Etat des lieux des territoires ; suivi-  
évaluation d'une politique.*

## **Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique**

Dans ce chapitre nous examinons les résultats les plus importants et les plus pertinents pour traiter notre problématique initiale qui a mis en exergue le phénomène de la dépopulation des territoires ruraux dans la wilaya de Guelma. Après avoir combiné plusieurs méthodes de collecte des données et des méthodes de traitement, nous avons obtenu des résultats qui semblent les plus proches de la réalité et répondent aux interrogations initiales.

La qualité des données et la fiabilité des résultats est une préoccupation majeure des chercheurs. Pour cela, nous avons fait appel à plusieurs sources d'information en complément des données récupérées de leader de ses projets la Conservation des Forêts. Cette étape est cruciale car elle permet la fiabilisation des résultats des enquêtes, mais aussi de combler les lacunes de traçabilité pour obtenir une analyse plus au moins crédible et fiable dans le temps et dans l'espace. Dans ce chapitre nous avons fait une analyse globale du programme dans ses axes stratégiques par le traitement des données issues des enquêtes administratives.

#### 4.1 Description des Communes étudiées

##### 4.1.1 Proportion de la population rurale

La figure 18 montre une hétérogénéité dans la population rurale dans les différentes Communes étudiées.

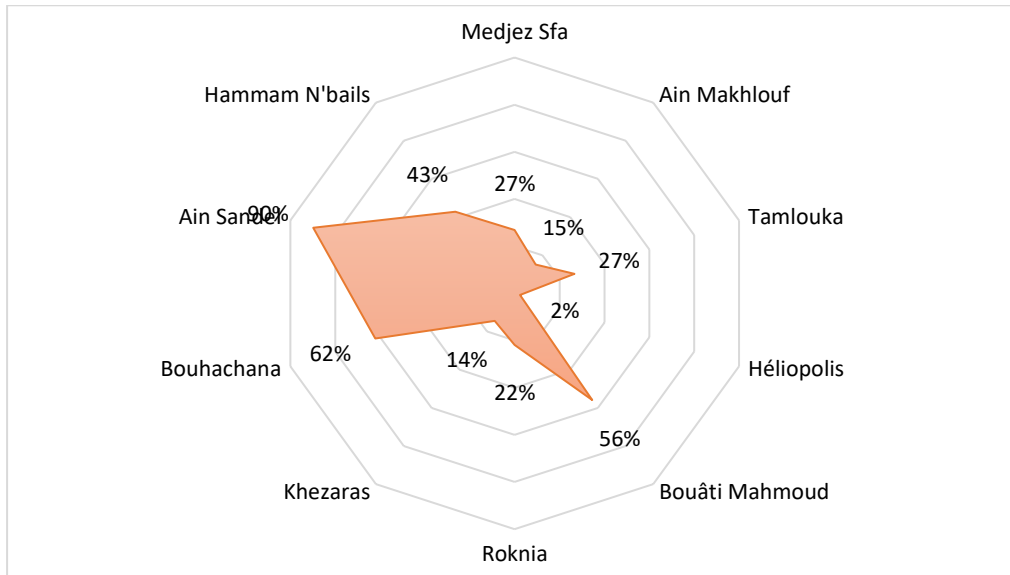


Figure 18 : Proportion de la population rurale des Communes étudiées. (Auteur à base de RGPH, 2008).

En analysant ses proportions, nous pouvons dire que les objectifs dans ses Communes sont différents de ce fait, nous pouvons confirmer que pour les Communes ayant une forte population rurale l'objectif vise la fixation de la population dans les localités rurales à l'image de Aïn Sandal avec 90%.

En même temps, Héliopolis présente une population rurale très faible (2%). L'objectif est de faire revenir la population rurale dans les villages. Par contre, en matière d'infrastructure et selon nos observations de terrain, aucun village ne dispose d'école pour la scolarisation des enfants.

##### 4.1.2 Indices de développement

Guelma est une Wilaya démographiquement équilibrée, mais elle enregistre aussi des disparités importantes selon le classement de MADR, 2004, car les Communes rurales ont été classées en 3 groupes en fonction de leur attractivité en se basant sur l'IDHS.

###### a. IDHS des Communes étudiées

Pour notre travail, 60 % des Communes étudiées sont classées parmi les plus répulsives : Aïn Sandal (qui présente les indices de développement les plus faibles de la Wilaya : IDHS, IDRD et IDRS), Bouhachana, Hammam Nbail, Medjez Sfa, Roknia et Bouati Mahmoud.

La figure 19 montre que la Commune de Aïn Sandal est le plus faible sur le plan de

développement avec la Commune de Hammam Nbail.

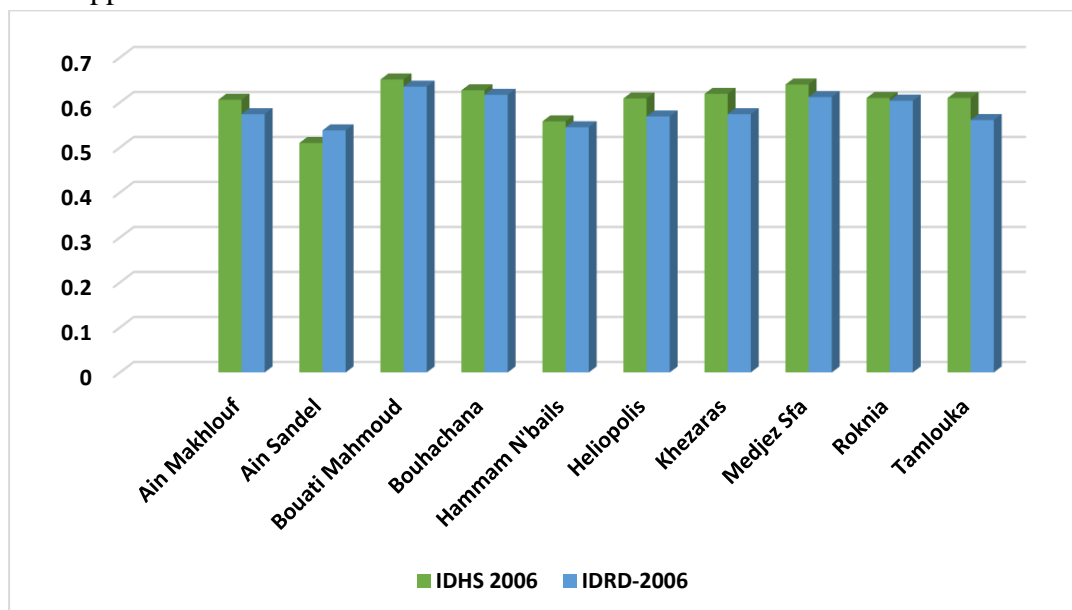


Figure 19 : Niveau de développement des Communes enquêtés en 2006.

**IDHS** : Conditions de vie (Logement, Electricité, AEP, Assainissement) + Education + Santé + Emploi + Désenclavement numérique.

**IDRD** : indice de synthèse composé de 3 autres indice : IDHS + IDER (Indice de Développement de l'économie Rurale) + IEnv (Indice de l'Environnement).

#### b. 1-2-2-IDRS

Le premier et le deuxième groupe comportent les Communes les plus répulsives, par contre le troisième groupe de Commune avec un IDRS compris entre 0.40 à 0.50, comporte les Communes rurales les moins défavorisées et qui représentent 52% des communes. (Figure 20).

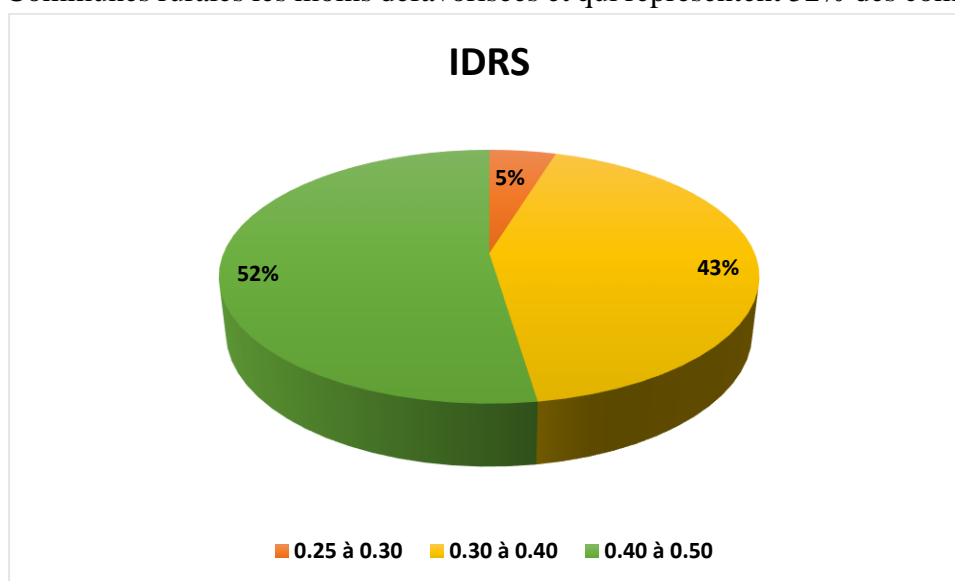


Figure 20 : Niveau d'IDRS des Communes rurales de Guelma, 2004. (Réalisation de l'auteur à partir des données de MADR, 2004).

*Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique*

	
<p><b>Ain Ghrou Hammam Nbail.</b>  <i>Ecole : Le village est peuplé, les enfants sont scolarisés au niveau de l'école datant du période colonial.</i></p>	<p><b>Conditions de vie -Hammam Nbail.</b>  <i>Des maisons éparses.</i></p>
	
<p><b>El Hammam Bouhachana.</b>  <i>Potentiel touristique rural à promouvoir et valoriser.</i></p>	<p><b>Metouia_ El khezara.</b>  <i>Piste dégradée alors que la correction torrentielle est très bien installée.</i></p>
	
<p><b>Salle des soins : Medjez Sfa</b>  <i>Nouvelle installation. Cela permet de réduire la souffrance des habitants de la zone.</i></p>	<p><b>Tamlouka</b>  <i>Périmètre très vaste.</i></p>



## Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique

Lors de la phase de programmation, le fond de financement engagé était équilibré entre les actions, mais après démarrage, des changements remarquables ont été opérés à cause des retraits des autres secteurs.

De ce fait, on peut constater que le fond le plus impliqué dans les projets est le FDRMVTC, avec 83%. Il finance les actions à caractère collectif à 57% et les actions à caractère individuel à 43% (Figure 22). Par contre, le fond PSD-DGF, qui représente le deuxième fond impliqué dans les projets avec 12%, n'est impliqué que dans les actions de protection des Ressources naturelles (Reboisement, repeuplement...), et quelques actions de désenclavement. (Tableau 1).

Nous soulignons que d'autres sources de financement ont été utilisées à savoir :

- FCCL : pour le raccordement au réseau de Gaz naturel et l'électrification rurale,
- FNDR : Ligne 2 : amélioration foncière,
- FNDR Ligne 3 : Financements des petits élevages.

**Tableau 1 : Dispositifs de financement et les maitres d'ouvrage des différentes actions**

Financement	Maitre d'ouvrage	Principales interventions
ABC (TUP.HIMO)	DAS	Réalisation de correction torrentielle.
FDRMVTC	DGF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projets de mobilisation des eaux.</li><li>• Amélioration foncière et plantation fruitière (oléicole).</li><li>• Création d'unités de petits élevages (ovin, bovin, caprin et apiculture).</li></ul>
FNDA		Amélioration foncière
FNDR -Ligne 3	DGF	Unité d'élevage : Ovin, caprin, bovin et l'apiculture. Engagé à partir de 2015.
PCD	APC	<ul style="list-style-type: none"><li>• Infrastructure : Réseaux d'adduction d'eau, Eclairage public, l'assainissement.</li><li>• Les interventions de désenclavement (routes, pistes, et leurs entretiens).</li></ul>
PSD (Autres)	Multi-sectoriel	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecoles, salles de classes.</li><li>• Repeuplement</li><li>• Aménagement de point d'eau.</li><li>• Ouverture TPF.</li><li>• Reboisement.</li></ul>
PSD.DGF	DGF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux pour la protection du patrimoine forestier (Plantation de chêne liège, Reboisement.</li></ul>

Selon l'évaluation faite par le MADR en 2015, nous soulignons que 89% des PPDR a été lancée durant la période s'étalant entre 2009 et 2014, alors que 60% a été achevé. (MADR, 2015).

## Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique

**Tableau 2: Principales interventions au niveau des Communes enquêtées.**

	Année	Localités	Actions
<b>Ain Makhlouf</b>	2010 2011 2012 2014 2015	Beni Mehenni,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration foncière (176Ha).</li> <li>• Correction torrentielle (1100 M<sup>2</sup>).</li> <li>• Plantation fruitière(oléicole)</li> </ul>
<b>Ain Sandel</b>	2012 2013 2014 2015	Djenane Rokhma; El Gourzi; El Hasouana; FeidLbene El-Fougani; EL Henchir; Ain EL-Guelaa; EL Gorbedj; Gaa El Kef, Sabaayoune, Ain Saboune.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration foncière ;</li> <li>• Captage et aménagement de source,</li> <li>• Création d'unités de petits élevages (ovine)</li> <li>• Ecoles, salles de classes.</li> <li>• Fonçage de puits</li> </ul>
<b>Bouati Mahmoud</b>	2010 2011 2012 2013 2014 2015	Mekassa, Laouaissia ; Silla-Bagrat ; Oum Lehnech	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'unités de petits élevages (Bovin et ovine).</li> <li>• Fonçage de puits. (24 Unités).</li> <li>• Construction des mares.</li> <li>• Plantation de chêne liège</li> <li>• Repeuplement.</li> <li>• Correction torrentielle</li> <li>• Plantation oléicole.</li> <li>• Captage et aménagement de source.</li> </ul>
<b>Bouhachana</b>	2010 2011 2012	Lamkebsa ; Aouicha ; El Hammam ; Bazina ; El Guerguer ; El Houima ; Mechta abdelhafidh ;ElGuabel; Dhehirat, Kef-Amor ;Boutouila.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Captage et aménagement de source.</li> <li>• Correction torrentielle.</li> <li>• Construction d'un dalot sur oued.</li> <li>• Fixation des berges</li> </ul>
<b>Hamman N'bails</b>	2010 2011 2012 2013 2014 2015	Ain Ghrou, AinAssafra, Ain Elhamra, El Mohguene, Draa Noualla.MegaadSayoud, Ain chegua, Ain el Baida, Bouhlou ;Soughasse, Tabet El Hambel ; Ain elghaoui, derdara, Skhouna, Oued El Maleh.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axes routiers de désenclavement (routes, pistes, ponceaux, gues submersibles.</li> <li>• Correction torrentielle. (3520 M<sup>2</sup>).</li> <li>• Création d'unités de petits élevages (apiculture, ovine et caprine).</li> <li>• Plantation fruitière(oléicole).</li> </ul>

## *Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique*

		Boukraïma, El Graine.	
<b>Héliopolis</b>	2010 2011 2012 2013	El Forne, Hammam Ouled Ali, Oued El Mendjel, Bouguerguer, Echatteh, Ain Arab.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration foncière (123Ha). Aménagement de piste forestière.</li> <li>• Débroussaillage et greffage oléastre (7000 sujets).</li> <li>• Plantation fruitière(oléicole).</li> </ul> (192 Ha). <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'une mare.</li> <li>• Reboisement.</li> </ul>
<b>Khezaras</b>	2011 2012 2013	Metouia; Karmet eddoula; Ben-Brahim; EL-guessaba; El-Gueble; Bir Chenina; Boudjedra; El Magroune, Merah Nfeg, Ain Maamar, Labghiel ; Gabel lahnada, Djanane Al Anab, Lakrabta.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration foncière.</li> <li>• Correction torrentielle.</li> <li>• Création d'unités de petits élevages (apiculture et ovin).</li> </ul>
<b>Medjezfa</b>	2010 2011 2013	Laalaligue ; Zehairia ; Ain Tahmamine ; Mourghda, Lahraycha, Chaabat alouche, Oum Halouf, Draa Laarass.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aires de jeux.</li> <li>• Amélioration foncière.</li> <li>• Correction torrentielle (4420 M<sup>2</sup>).</li> <li>• Création d'unités de petits élevages (apiculture, bovin, caprin et ovin).</li> <li>• Travaux sylvicoles. (150 Ha).</li> </ul>
<b>Roknia</b>	2010 2011 2012 2013	Boufertout, MederegNarou, Roknia, Ain Boutarfa, Mechta Elmalaab, El Kef, Meziat, Karboussa, Lakhouarna, Zaouia Elmaatla, Setha.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration foncière. (233,50 Ha).</li> <li>• Défoncement (280.50 Ha).</li> <li>• Création d'unités de petits élevages (bovin et ovin).</li> <li>• Débroussaillage et greffage oléastre (2690 Sujets).</li> <li>• Reboisement (495 Ha).</li> </ul>
<b>Tamlouka</b>	2010 2011 2012 2014 2015	Chebka, Djahfa, Henchir Haoues, Sidi Maach, Remaidia; El Mettaoua	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration foncière</li> <li>• Correction torrentielle.</li> <li>• Entretien des reboisements. (300Ha).</li> <li>• Reboisement (312 Ha).</li> <li>• Travaux sylvicoles (160Ha).</li> </ul>
32 Communes	2018		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apiculture (397 bénéficiaires)</li> </ul>

Nous remarquons que la spécificité des régions a été respecté et les demandes des populations aussi, à travers la différence et l'importance des programmes par rapport à chaque Commune. Le tableau ci-dessus (Tableau 2), nous indique qu'au niveau de Tamlouka, par exemple, les travaux liés à la protection de l'environnement sont d'une grande ampleur par rapport à d'autres régions qui sont désormais confrontées aux contraintes climatiques (zones classées semi rides). Plusieurs programmes ont été mise en place pour le reboisement et d'autres travaux forestiers pour assurer une couverture végétale et préserver l'environnement.

## Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique

Les sols de Hammam Nbail sont confrontés au phénomène de l'érosion hydrique et des accidents de glissement de terrain sans compter le risque des inondations émanant du bassin versant au niveau de Chef-lieu de Commune. Cela a conduit à la mobilisation d'important programme de corrections torrentielles.

### 4.1.2 Analyses globale ou Macro des projets

Nous avons constaté que le nombre de contrats de performance lancé a dépassé le nombre prévu (Tableau 3), avec une augmentation de 36%.

**Tableau 3 : Récapitulation des projets au niveau de la wilaya de Guelma. (CF-Guelma, 2021).**

Année	CP prévu	CP saisie sur le SI-PSRR					
		Formulés	Confirmés	Validés	Approuvés	Lancés	Clôturés
2009	14	22	22	22	21	21	0
2010	16	18	18	18	18	18	0
2011	17	20	20	20	20	20	0
2012	17	36	36	36	36	36	0
2013	15	16	16	16	16	16	0
2014	11	11	11	11	11	11	0
<b>Total</b>	90	123	123	123	122	122	0

Au départ de la mise en œuvre des PPDRI, toutes les actions ont été concentrées et gérées au niveau de la Conservation des Forêts, mais au fil du temps, plusieurs actions dites de consolidation ont été réalisées en dehors de ce cadre de la PRR.

Nous pouvons remarquer qu'aucun projet n'est clôturé sur le tableau, bien que les travaux soient achevés. Cela est en relation avec la procédure de clôture de projet, qui ne se fera que lorsque toutes les actions soient réalisées. La contrainte majeure est le fait que les actions ne sont pas réalisées la même année en plus des actions qui ressortent d'autres Directions.

De plus, selon l'entreprise de réalisation, les derniers projets à travers le territoire national et même à Guelma sont achevés en 2018, les projets mentionnés achevés ont été réalisés.

#### 4.1.2.1 La Cohérence

La **cohérence interne** « concerne les interactions et les liens entre les interventions menées par la même administration. » (OCDE, 2019). Nous avons remarqué qu'il y a une coordination et une collaboration entre les acteurs de la CF des différentes circonscriptions d'où le changement de certaines interventions entre district et circonscription des Forêts.

La **cohérence externe** « fait référence à la cohérence entre l'intervention examinée et celles entreprises par d'autres acteurs dans le même contexte. » (OCDE,2019). Pour les PPDRI, on peut confirmer qu'il existe une complémentarité entre les projets PPDRI menu par la CF et les autres interventions d'autres acteurs dans les mêmes zones et pour les mêmes objectifs, mais

## *Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique*

en ce qui concerne la coordination, nous avons constaté qu'il n'y pas une vraie collaboration et synergie avec les autres institutions, donc leur coopération est peu cohérente.

Cependant, Nous avons constaté que plusieurs projets à grand intérêt ont été réalisés dans les zones étudiées en parallèle avec les projets PPDR à savoir, l'Electrification rurale, le gaz naturel et les extensions d'école.

L'absence d'un cadre réglementaire qui organise les relations, les responsabilités et les limites d'intervention des parties prenantes a conduit à cette situation d'incohérence, cela a conduit à la perte de l'approche de l'axe principal des interventions qui sont l'Intégrité et Intersectorialité. Cela a entraîné la disparition de l'approche principale des interventions qui est l'intégrité et l'intersectorialité.

### 4.1.2.2 La pertinence

« Consiste à analyser et à apprécier la correspondance des objectifs de la politique avec les besoins des bénéficiaires » (OCDE, 2019).

Selon nos enquêtes administratives, 60 % des personnes interrogées ont confirmé que les projets ont répondu aux besoins de la population, tandis que 40% déclarent que la prise en charge n'est que partielle.

Nos conclusions sont proches des résultats de **Ouchen**, menés dans la wilaya de Khenchla en **2015**. Parallèlement, **Bendjefal et Benabdelli** en **2016** à Mascara qui estiment que les PPDR n'ont pas pris en considération les aspirations de la population. Les mêmes remarques sont mentionnées dans les travaux de **Chenoune** à Tizi Ouzou en **2017**, où il a suggéré que les actions sont peu voire non pertinentes.

D'une façon générale, l'intervention à travers ces projets était pertinente, cela a commencé par les focus groupes, réunions périodiques avec les riverains, et les enquêtes des ménages. Toutes les actions menées correspondent à leurs attentes. Cependant, vue la longue période de marginalisation et de dégradations des conditions de vie et des infrastructures, les actions engagées étaient insuffisantes pour les riverains et demandent des années pour réduire le retard de développement. Ces insuffisances énormes enregistrées ont entraîné le dépassement des budgets, puis le réajustement des programmes.

### 4.1.2.3 Durabilité

Mesure dans laquelle les bénéfices nets d'une intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer. (OCDE,2023).

Nous avons constaté que plusieurs interventions ont été perdues totalement, on parle des projets qui ont échoué au départ comme le greffage oléastre, la vente des cheptels, la destruction de la plantation oléicole. D'autres projets n'ont pas survécu.

### 4.1.2.4 Efficacité

## Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique

L'efficacité » représente la mesure d'atteinte des objectifs fixés d'une intervention. » (OCDE, 2023) ;(PNUD, 2015). Elle est généralement fondée sur les taux de réalisation. (Guérin, 2008). A ce titre, nous avons constaté que le bilan de réalisation des projets en général a dépassé le nombre de projets prévus au départ avant la formulation des projets, avec un taux de concrétisation de 136 % (Figure 23), mais ce taux reste très intéressant et se situe à 99,1% par rapport aux projets formulés, soit un projet de moins. Nous notons aussi que l'action la plus efficace est la correction torrentielle. Ces résultats sont plus importants que les issues de Guernine et ses collègues à Djelfa en 2022, où le taux de réalisation avait atteint 82.09%.

A cet égard, les représentants de la CF de Guelma ont confirmé que Guelma a bénéficié des budgets complémentaires d'autres prévues pour les autres Wilaya.

Par ailleurs, au niveau de Tizi Ouzou, selon les gestionnaires interviewés qui ont confirmé que des actions réalisées sont peu efficace ou pas efficace. (Chenoune, 2017). Cela aussi corrobore avec les travaux de Ouchen à Khenchla en 2015.

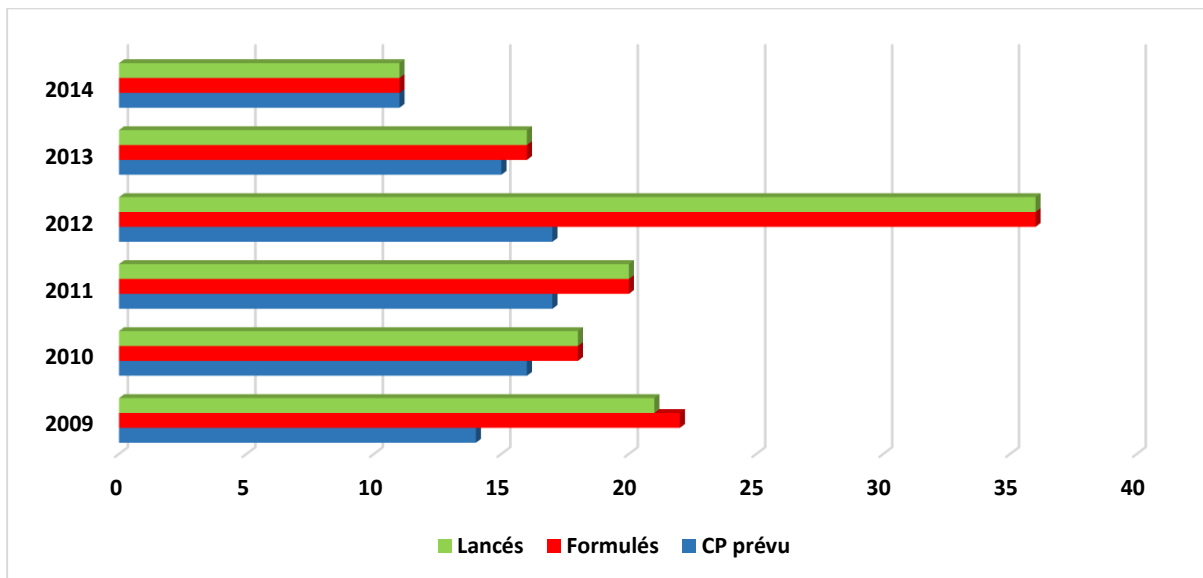


Figure 23. Concrétisation des projets par rapport au contrat de performance et lancement de projet par année. (Réalisation par l'auteur sur la BDD de CF de Guelma).

### Analyse approfondie de l'efficacité

Pour faire cette évaluation, nous avons choisi pour les différents aspects liés à la concrétisation du programme.

#### 4.1.2.4.1 La réalisation par thème

Le PPDR est un outil opérationnel de la PRR qui s'articule en quatre thèmes fédérateurs. Néanmoins, les projets par thème n'ont pas été respectés, alors que tous les projets ont convergé vers le thème numéro 2 malgré qu'au lancement et lors de la formulation des contrats, il y avait plus ou moins un équilibre dans la distribution entre les différents thèmes. (Figure : 24)

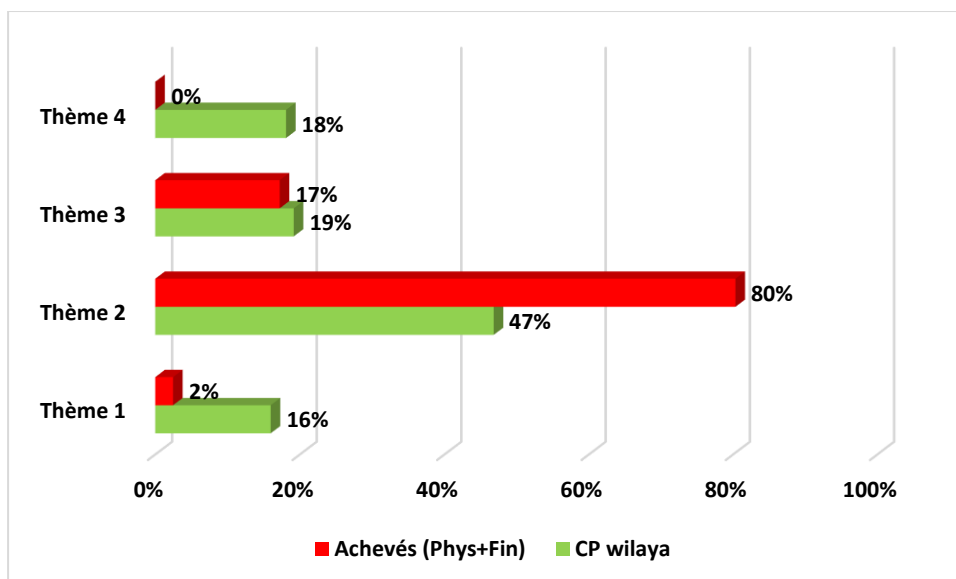


Figure 24 : Taux d'achèvement des projets par thème

Les actions du thème 4 : nous avons remarqué qu'il a convergé vers 0, aucune intervention pour la réhabilitation du patrimoine n'a été enregistré au niveau de Guelma.

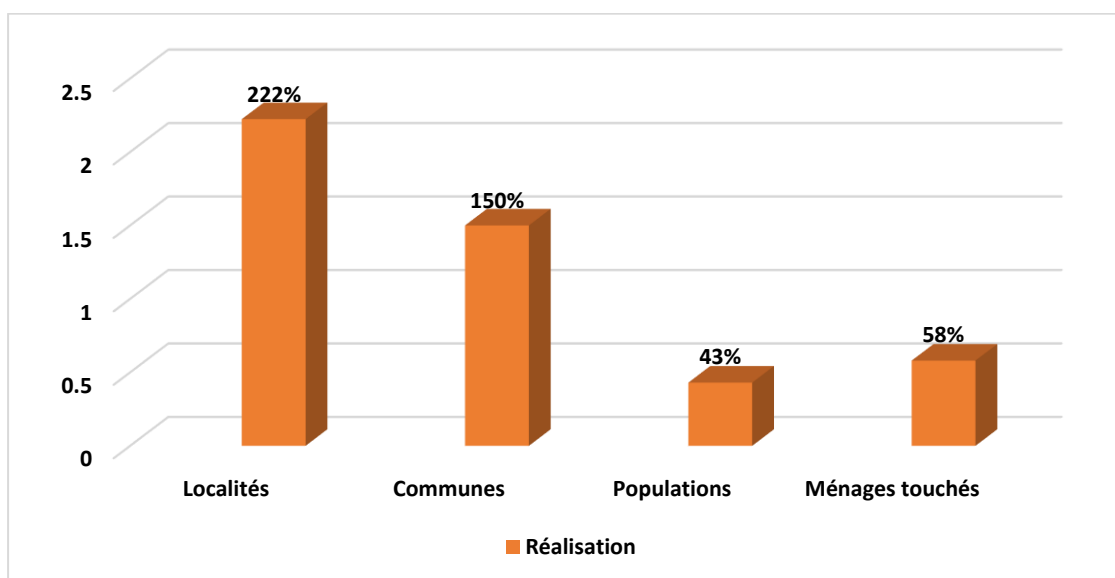


Figure 25 : Indicateurs d'impact des PPDRI\_wilaya de Guelma. (Taux d'atteinte d'objectif).

La concrétisation des objectifs principaux et stratégiques a reconnu une fluctuation dans lesquels on constate une réussite de 200% concernant les localités touchées, par contre, le succès était partiel à 58% des objectifs par rapport au nombre de ménages ciblés. (Figure 25). Cela peut s'expliquer par la réorientation des projets dans des zones moins peuplées, ce qui a réduit le nombre des ménages. Ces taux ont été calculés à partir de l'état de saisi sur le SI-PSSR/.

A partir des données de la CF en 2018, 840 actions ont été approuvées, mais seulement 508 ont été réalisées entre 2009 au 2015 selon la récapitulation de l'état de mise en œuvre, soit un taux de 60.48%.

## *Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique*

Nous pouvons classer les actions non réalisées en deux groupes bien distincts :

- 1- Des actions recensées et prévues à partir des premières rencontres avec les riverains et approuvées au lancement avant que les projets perdent leurs caractères intégré et intersectoriel, se traduisant par un manque de coordination entre les différents acteurs. Donc, ces projets ont été réalisés en dehors du cadre de la PRR sont nommées les actions de consolidation.
- 2- Des actions approuvées mais le nombre et le volume ont été réduits par défaut de financement.

### 4.1.2.4.2 Evaluation par types actions

Pour rendre notre étude plus fiable et plus pertinente afin de servir pour les parties prenantes, une analyse plus détaillée est nécessaire.

**Tableau 4: Volumes réalisés des principales actions (Année de CP)**

Nature d'action	Unité	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Amélioration Foncière</b>	Ha		809		517	450
<b>Aménagement des pistes rurales</b>	Km	8	—	14.5	11	15
<b>Ouverture de pistes rurales</b>	Km			12.5	2	2
<b>Aménagement de puits</b>	Unité	1	8	3	1	2
<b>Fonçage de puits</b>	Unité	41		360	62	15
<b>Captage et aménagement de sources</b>	Unité	20	47	55	14	15
<b>Construction de mares</b>	Unité	7	4	—	—	—
<b>Construction de bassin</b>	Unité	2	—	—	—	—
<b>Construction de point d'eau</b>	Unité	41	—	—	—	—
<b>Construction des canaux d'amenée d'eau</b>	Ml	1400	—	—	—	0
<b>Correction Torrentielle</b>	M2	15060.5	14530	19243	4660	78000
<b>Fixation des berges</b>	Ha	30	—	—	—	—
<b>Débroussaillage</b>	Sujet	—	11000	10000	10000	1000
<b>Greffage Oléastre</b>	Sujet	—	11000	10000	10000	1000
<b>Plantation fruitière</b>	Ha	287	314	827	282	372
<b>Construction d'abri d'élevage</b>	Unité	30	—	—	—	—
<b>Apiculture</b>	Unité	19	—	—	—	—
<b>Elevage Bovin</b>	Unité	—	—	74	76	—
<b>Elevage Ovin</b>	Unité	121	96	281	—	—
<b>Elevage Caprin</b>	Unité	10	—	2	—	—

Les programmes d'élevage apicole les plus importants ont été enregistrés en 2018 avec 397 bénéficiaires dont 30 femmes rurales réparties sur 32 Communes qui s'ajoutent à 118 bénéficiaires en 2009. Par contre, les autres types d'élevage ont été lancés avant 2014 avec un programme très important axé sur l'élevage ovin. (Tableau 4).

## *Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique*

En 2009, nous avons enregistré 343 bénéficiaires d'élevage Ovin, 88 Bovins et 10 seulement pour l'élevage Caprin.

Lors de nos entretiens, les acteurs de la CF ont confirmé que seulement l'apiculture est restée sous leur responsabilité de suivi contre les autres activités d'élevage qui ont été chapeautées par la DSA.

Il faut noter que pour les plantations oléicoles, nous avons trouvé deux années supplémentaires avec 100 Ha cultivés en 2018, et 50 ha en 2020.

Nous notons que plusieurs interventions ont été programmées la première année seulement. Pour mieux comprendre les défaillances sur l'efficacité des projets, nous avons détaillé les interventions par type. (Tableau 5).

**Tableau 5: taux de réalisation par nature de projet.**

	Nature de l'action	Unité	Quantité prévue	Quantité réalisée	Taux de réalisation (%)
<b>Désenclavement et des améliorations des conditions de vie</b>	Aires de jeux	Unité	1	1	100
	Ouverture et aménagement de Piste et route rurale, forestière	Km	130	70	68
<b>Mobilisation des ressources hydriques</b>	Captage et aménagement de source	Unité	176	160	91
	Construction de mare d'eau	Unité	18	11	61
	Construction des bassins	Unité	2	2	100
	Fonçage de puit	Unité	252	252	100
	Aménagement de puit	Unité	17	15	88
<b>Création des activités économiques</b>	Création d'unités de petits élevages (bovin)	Unité	592	238	40
	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	Unité	308	534	173
	Création d'unités de petits élevages (caprins)	Unité	95	12	13
	Création d'unités de petits élevages (ovin)	Unité	1058	841	79
	Construction d'abri d'élevage	Unité	30	30	100
	Greffage Oléastre	Sujets	33000	33000	100
	Débroussaillage	Sujets	33000	33000	100
	Plantation oléicole	HAS	2332	2317	99
<b>Valorisation des terres.</b>	Amélioration Foncière	Ha	1776	1776	100
	Défoncement	Ha	775	775	100
<b>Protection de l'environnement</b>	Correction Torrentielle	M3	98564.5	134564.5	137
	Fixation des berges	HAS	30	30	100
	Reboisement	HAS	1667	1436	86
	Plantation de chêne liège	HAS	300	300	100
	Travaux sylvicoles	HAS	610	610	100
	Repeuplement	HAS	550	455	83
	Entretien des reboisements	HAS	800	800	100

### **A. Les actions de désenclavement :**

## Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique

On parle de multitudes d'intervention, l'ouverture des pistes rurales, les axes routiers de désenclavement, les pistes forestières ont toutes pour objectif la facilitation le du quotidien des riverains et réduire l'exode des habitants et de créer un dynamisme dans les zones ciblées pour assurer un réseau de desserte et améliorer les conditions de vie des riverains. (Figure 26).



**Figure 26. Actions de désenclavement**

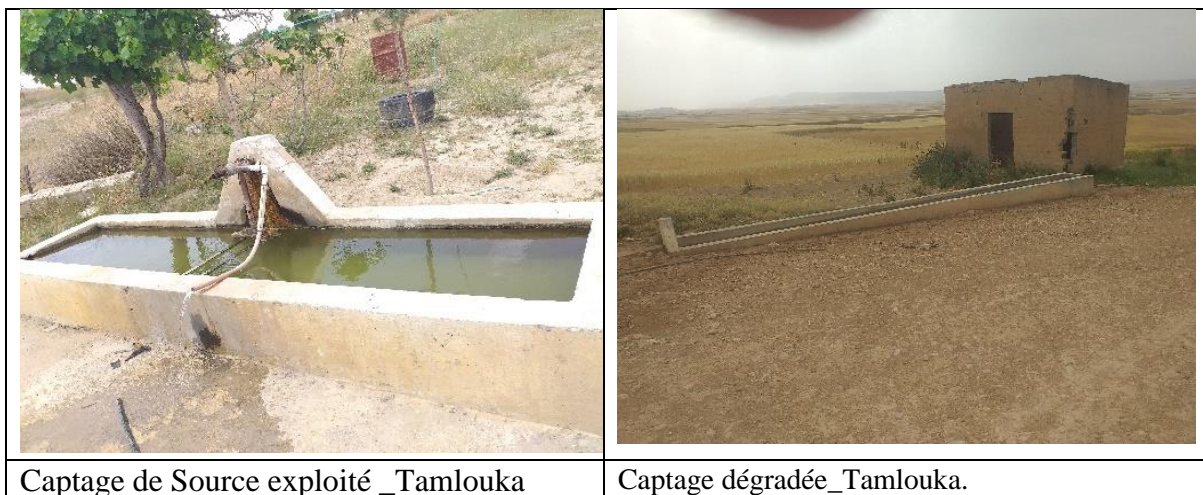
### B. Les actions de mobilisation des ressources hydriques

Facilite l'accès à l'eau pour les habitants des zones rurales pour les différents usages domestiques ou pour les investissements agricoles. (Figure 27).

#### La réalisation des mares :

A une grande importance parmi les interventions dans cet aspect vu les volumes d'eau assurés par cette action, elle a un grand intérêt économique, permet de promouvoir l'agriculture et la diversification des cultures en irriguées en plus de l'abreuvement des cheptels. En plus, ce projet a un intérêt environnemental, cette poche d'eau peut être utilisée en cas d'incendie.

**Les puits :** plusieurs types d'actions sont en relation avec cet axe d'intervention : Fonçage de puit, aménagement des puits existants, les captages de source, point d'eau : permet l'abreuvement et assurer l'eau potable pour la population de la région ainsi que les passagers.



	Sécheresse et manque d'entretien a conduit à cette situation.
	
<p>Puit avec abreuvoir _ Hammam nbail. <i>La zone est riche en élevage.</i></p>	<p>Ain Mekhlouf_puit . <i>Le puit est encore exploité et en bon état</i></p>
	
<p>Captage de source dégradé _ Medjez Sfa. <i>Avec le temps certaines installation est à reconstruire pour assurer leurs rôles vitales pour les habitants.</i></p>	<p>Captage de source séché_ Medjez Sfa. <i>La sechresse a touché plusieurs ressources en eau.</i></p>

**Figure 27. Différentes actions de mobilisation des ressources hydriques**

Les objectifs de cette action ont été honorés partiellement, les mares d'eau enregistrent le taux d'accomplissement le plus faible à cause des contraintes budgétaires en raison des coûts élevés des projets.

Nous avons remarqué lors de nos déplacements dans les différents territoires que les mares sont séchées à cause de la sécheresse soit des fuites au niveau de l'installation. Pour les captages, nous avons remarqué la destruction de certains équipements par des actes de sabotage par la population.

Il est important de signaler que certains puits ou captages sont collectifs à caractère individuel ou familial, utilisés par les grandes familles. Cela d'une part pour que la quantité d'eau soit suffisante et d'autre part pour éviter l'apport personnel si le projet est considéré comme individuel. (Figure 28).

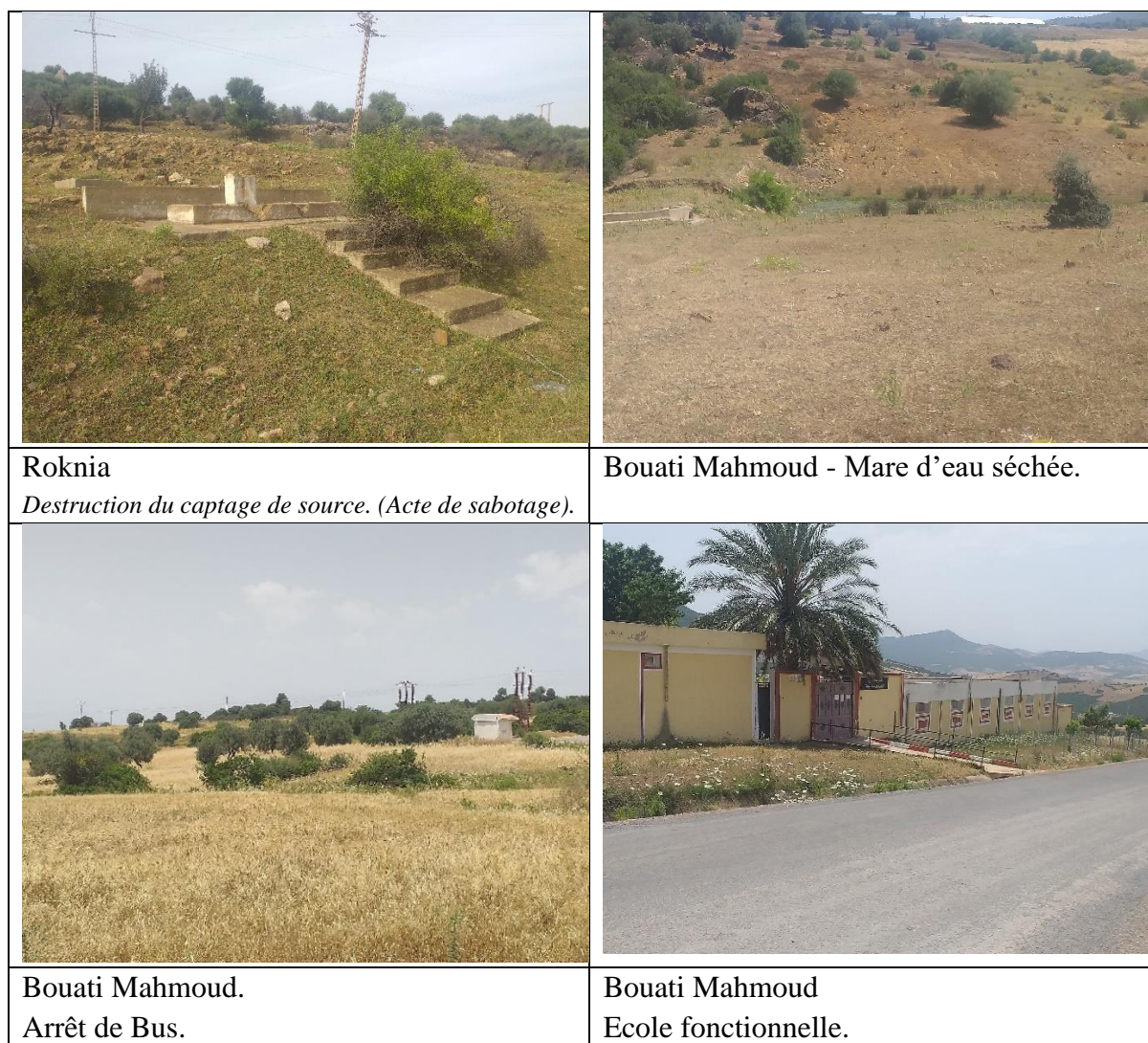


Figure 28 . Différentes actions dans les zones rurales enquêtées.

### C. Protection de l'environnement :

#### Correction torrentielle (construction des gabions), Fixation des berges :

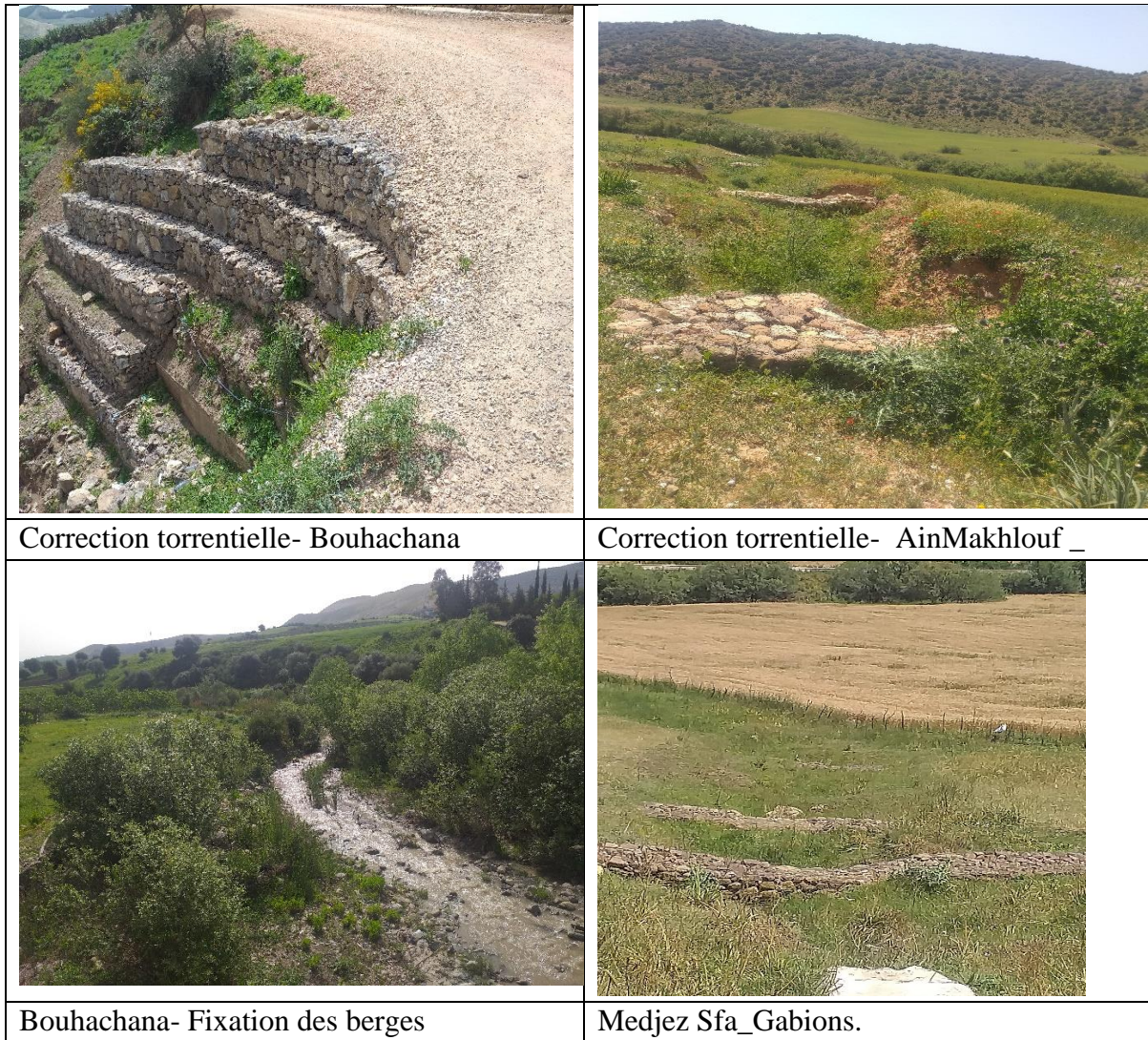
Cette action consiste à la lutte mécanique et biologique contre l'érosion des sols instables. A Guelma, plusieurs régions ont des sols accidentés et toujours menacés notamment au niveau de Hammam Nbail, Ain Sandal et Bouhachana (Figure 29).

Ce programme est le plus efficace, il a contribué à la protection des zones ciblées. En se basant sur les résultats, l'objectif initialement fixé a été dépassé et a atteint 137%.

Malgré que plusieurs années aient passé sur leurs installations, nombreuses d'entre elles sont toujours opérationnelles.

Quant à la fixation des berges pour protéger les sols tout au long des cours d'eau oued ou Chaabat, il s'agit d'une re-végétalisation qui utilise des plantes et des débris des végétaux pour stabiliser les sols des phénomènes naturels.

Malgré leurs importances, nous avons remarqué que cette mesure n'a été programmé qu'au niveau d'une seule Commune : Bouhachana et le programme a été achevé à 100%.



**Figure 29. Protection des sols érosifs : Correction Torrentielle par gabions et Fixation des berges**

#### **D. Re-végétalisassion des zones rurales**

Il s'agit de plusieurs types d'intervention. On peut remarquer dans les zones visitées l'absence totale de la couverture végétale mais grâce à ces mesures devenues actuellement visibles, ces actions sont essentiellement basées sur le reboisement, le repeuplement et l'entretiens de reboisement. (Figure 30).

Cette intervention au niveau du périmètre Chebka, est très réussite, avant l'opération de reboisement, la zone été complètement dévégétalisées.



Figure : Reboisement : Tamlouka.

Figure 30. re-végétalisation des zones rurales

### E. Plantations des oliviers et greffage oléastre

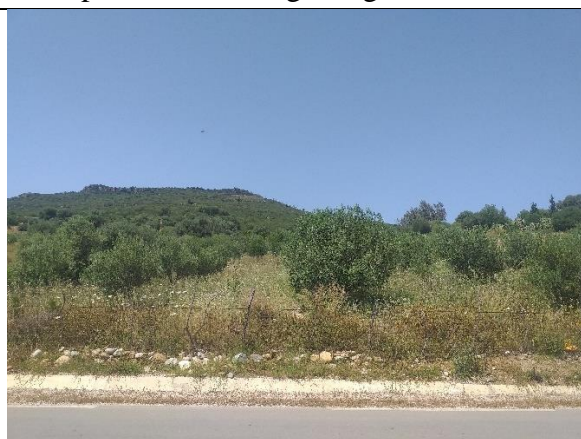
Cette culture est très répandue à Guelma. Avec une densité de 100 arbres par Hectare et la variété Chemlal avec 2082 Ha ont été cultivés entre 2010 à 2014 dans le territoire de la wilaya de Guelma. (Figure 31).

L'extension de l'oléiculture est un objectif national. Pour garantir la réussite de l'opération. Un processus de contrôle technique est engagé sur les plants fournis, ainsi qu'une procédure pour la plantation des plants est identifiée quelque soit la parcelle accidentée ou non.

Le greffage oléastre permet la récupération des arbres non productifs. Néanmoins, cette opération n'a pas été fructueuse par manque de qualification du personnel engagé. Il s'agit des habitants de la zones quelques soit leurs compétences, elle permet aussi la création des emplois. Cette opération est précédée par le débroussaillage pour faciliter le greffage.



Plantation d'olivier \_Tamlouka



Verger d'olivier MedjezSfa

Figure 31 : Des vergers d'olivier dans les différentes localités enquêtées.

### F. Action de mise en valeur des terres peu productives ou improductives :

A pour but l'extension des SAU à travers l'amélioration des terres improductives, amélioration des rendements des parcelles peu productives. En réalité il s'agit de deux opérations : l'amélioration foncière simple et le défoncement qui consiste en plus de labour à l'épierrage et

## *Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique*

dégagement des grosses pierres. Les objectifs ont été atteints et toutes les parcelles programmées ont été améliorées. Nous retenons que 15% des parcelles améliorées ont devenu des vergers d'olivier dans le même programme.

### **G. La création des unités de petit élevage :**

**L'élevage bovin :** trois vaches de race locale sont fournies aux porteurs des projets. L'importance de l'élevage bovin réside dans le fait que la production du lait fait partie des axes et des filières stratégiques de développement Agricole en Algérie. Elle contribue à l'autosuffisance des familles rurales comme mentionné dans le tableau 5 . La demande sur les bovins est très élevée à cause de disponibilité de marché par les conventions avec les différentes laiteries au niveau local ou national. Il est important de que lors de nos entretiens, nous avons rencontré des éleveurs qui ont des conventions avec la société Soummam Bejaia.

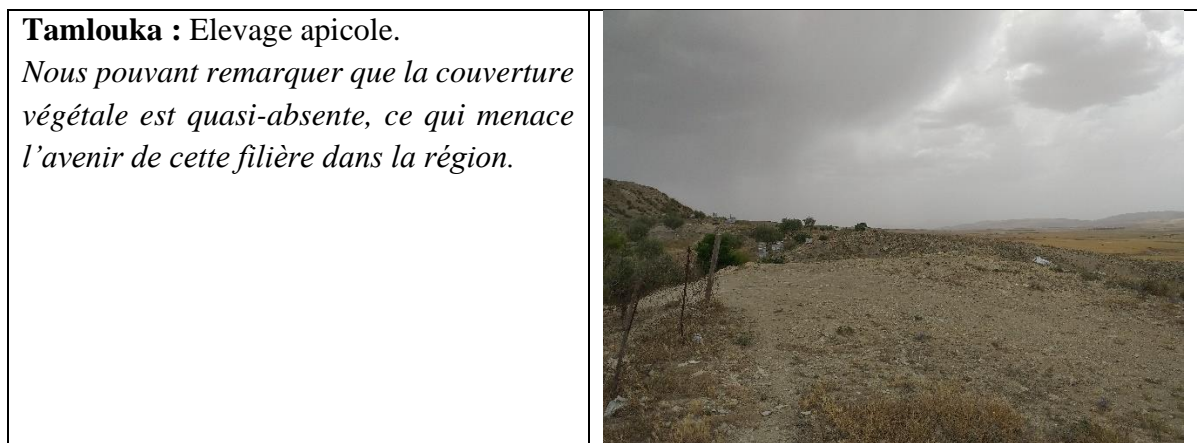
**L'élevage caprin :** élevage peu fréquent par rapport aux autres animaux. En dépit du fait que la demande ne fût pas importante, l'objectif n'a pas été atteint avec seulement 13% et le taux de satisfaction des demandes représente le pourcentage le plus faibles pour tous les projets. Le nombre d'animaux fourni est de 10 chèvres et 2 boucs.

**L'élevage ovin :** le nombre d'animaux fournis est 10 brebis et 2 béliers. Ce type d'élevage est le plus demandé, même remarque que les autres élevages, la demande a dépassé 1000 demandes alors que le nombre de porteurs de projets qui ont bénéficié de l'action est à 841 soit : 79% de la demande. Plusieurs régions sont favorables pour ces trois types d'élevage : Khezara, Roknia, Hammam Nbail, Medjez Sfa, Bouchegouf, Bordj Sabat, Ain Ben Baida.

**L'apiculture :** la seule action qui demande un apport personnel, 10 ruches pleines et 10 vides avec équipement ont été mise à la disposition des bénéficiaires.

La demande été honoré et la quantité des ruches offertes a dépassé la demande mais la fourniture a dépassé les délais de fourniture allant à l'année 2018. Cette action a enregistré le pourcentage le plus élevé de satisfaction des demandes, parmi les actions d'élevage avec 173%. Cette filière stratégique et vitale pour la population rurale est à encourager encore. Il faut souligner que dans le cadre des PPDR, 930 ruches ont été distribués.

A retenir qu'il existe des zones mellifères potentielles pour le développement de l'apiculture qui sont : Bouchegouf, Oued Fragha, nehmeya, Medjez Sfa, Bouati Mahmoud, Roknia.



**Figure 32. Elevage apicole dans le cadre des PPDR.**

#### **4.3 Les actions de consolidation :**

Nous avons pu récupérer des informations auprès des directions de la wilaya sur les projets programmés et gérés par les administrations dans le cadre du Développement Rural.

- A. Les activités artisanales** à l'image de la couture, la broderie et la fabrication des tapis.  
Lors de notre entretien avec le représentant de la Direction du tourisme et de l'Artisanat de Guelma qui a confirmé que le budget de ce secteur pour la femme rurale a été épuisé avant 2009 et aucun projet n'a été lancé après cette période.

#### **B. Les actions réalisées par la Direction de l'énergie :**

Les projets de l'électrification rurale mentionnés dans les contrats de performance initiale ont été réalisés. L'électrification rurale est un programme à part entière géré par la direction de l'Energie, il s'agit d'un programme national. Pour ce programme, les objectifs de l'ER dans la période de 2005 à 2008, ont été réalisés à 101,8%.

En même temps que les projets, de nombreux villages ont profité du raccordement au réseau électrique, ces interventions ont été programmées dans les CP de 2009 au 2014. Aucune suite sur ses programmes dans la BDD de la CF de Guelma.

En revanche, nos entretiens avec la Direction de l'Energie de la Wilaya de Guelma ont permis de révéler la traçabilité de certains villages.

Il faut signaler que plusieurs Mechta non programmés dans les CP ont été raccordés au réseau électrique, en plus, tous les contrats ont été honorés. Ci-après quelques achèvements de la DE.

**Ain Sandal :** Djenane Rokhma ; El-Gourzi ; Feid Lbene El-Fougani ; El-Henchir ; Ain El-Guelaa ; El-Gorbedj ; Gaa El-Kef, Ouldja, Ain El Baida,

**Ain Mekhlouf :** Beni Meheni, Ben Araar, Djenane El Malti, Djebel Oncel,

**Bouhachana :** El Hammam, Guabellektif, Gaa El Kef Loutani, Guerguara, M'kebsa.

**Bouati Mahmoud :** Mekassa Nord / Laouaissia, Begrat/ Oum Hram, Oum Lahnache, Sila/Bagrat

**Hammam N'bails :** Oued El Maleh/ Ain Ghrou, Draa Nouala/Ain Hamra/El Mouhguene,

## Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique

Soughass, ChaabatTorfa, MegaadSayoud

**Heliopolis :**Bouguerguer/Dzira, Oued El Mendjel, El Forn/ Ain Rehana/ Hammam Ouled Ali/Ain Arab.

**Khezara:Metouia, Bir Lhafa, El Guabel,**

**MedjezSfa:**Laalaligue, Mourghda, Draa Lahsane. Ghar Bouzid.

**Roknia :** El Graar Ii, El Garboussa, El Kantita, Ain Hamra, Chattaba.

**Tamlouka :**Hanchir El Haoues, El Mettaoua, Remaidia/

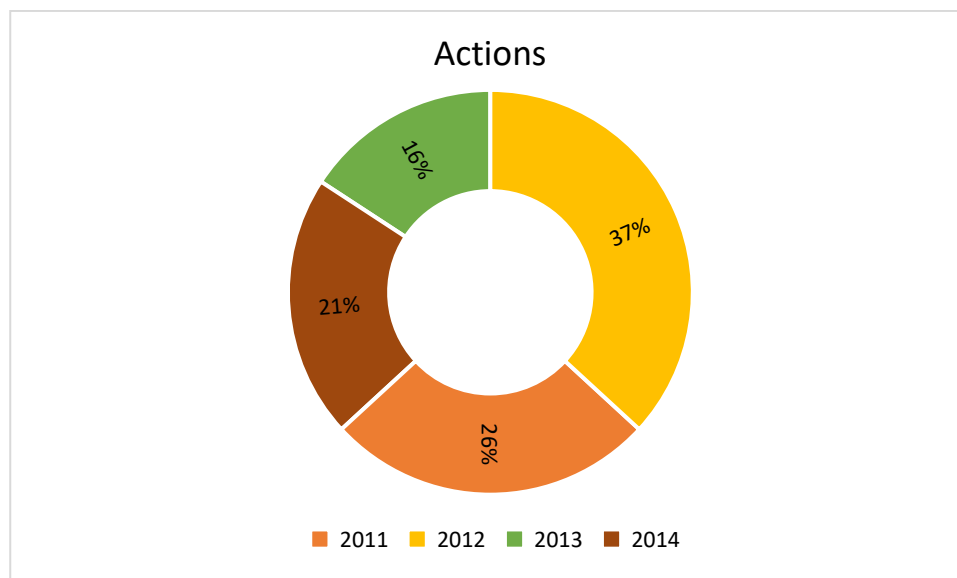
### C. Alimentation en gaz naturel :

La seule action enregistrée dans le cadre des PPDR se situe dans la zone d'Oued Elmaleh qui a été réalisée et achevée en 2019. Plusieurs interventions ont été réalisées dans les zones rurales en dehors des politiques spécifiques de développement rural qui ont été financées par le FCCL.

### D. Les actions réalisées par la Direction des travaux publics :

Plusieurs actions ont été réalisées par la Direction des Travaux publics au niveau des zones rurales pour assurer le désenclavement de ses territoires. Nous avons compté 57 actions entre 2011 et 2014. Il s'agit des travaux de :

- Réalisation des travaux d'entretien et remise en état des chemins communaux.
- Reconstruction des ponts et dalot.
- Réparation des dégâts causés par les intempéries sur les chemins communaux.
- Réparation de la chaussée et reconstruction des ouvrages d'assainissement.



**Figure 33 Réalisation des travaux publics dans les zones rurales de Guelma durant la période des projets**

### E. Construction de la Direction de l'Habitat :

Pour l'habitat rural, nous avons constaté que durant la période de 2010 au 2014, 14200 logements ruraux ont été distribués à travers le territoire de la wilaya de Guelma, cela dépasse les objectifs dans les contrats de performance qui dénombre 1269 logements. De plus, 91% des

#### *Chapitre 4. Etat des lieux des territoires ; suivi-évaluation d'une politique*

logements ont été achevés, 7% ont été lancés tandis que 2% non lancés. Il est à noter que le financement de la réalisation des logements ruraux est exclusivement à travers le FONAL.

**Conclusion chapitre 4 :**

Cette partie a fait révéler que plus de la moitié des Communes enquêtées sont répulsives qui ont les indices de développement les plus faibles, selon le classement de la MADR, 2004. Cela correspond aussi aux Communes qui ont bénéficié du nombre le plus élevé des actions.

Les zones rurales de certaines Communes sont totalement dévitalisées et dépourvues du minimum d'infrastructure. Les mechtas ne sont habitées que pour le travail uniquement. En outre, une différence flagrante entre les Communes a été remarquée dans la proportion de la population rurale.

Il faut noter qu'il y avait un déséquilibre dans la distribution des actions par thème, où on trouve que le thème de diversification des activités économiques a pris 80% des actions. Cela est pertinent pour la population mais au détriment d'autres thèmes qui ont leurs importances notamment dans l'amélioration de la qualité de la vie.

Les actions programmées dans le cadre des PPDRI, ont été concrétisées à différents degrés. Certaines des actions ont dépassé les objectifs tracés au lancement, on parle alors de la correction torrentielle et l'apiculture. Tandis que l'élevage bovin et caprin enregistre le niveau le plus faible.

Les actions de consolidation ont dépassé le nombre prévu, mais ont été réalisées en dehors du cadre des PPDRI. Nous avons remarqué qu'il n'existe pas un lien entre le leader des politiques de développement rural (CF) et les autres Directions décentralisées. Et aucune traçabilité des ses intervention n'a été enregistrée au niveau de la BDD des PPDRI.

La perte de la cohérence entre les interventions peut perturber la réalisation de certaines mesures, et peut démotiver la population car les représentants des mechtas (les animateurs) sont en contact direct avec la CF, et qui demeurent sans d'élément de réponse quant à leurs préoccupations liées aux interventions menées par les autres parties prenantes.

## *Chapitre 5*

# *Enquêtes des ménages : résultats et perspectives.*

## Chapitre 5 : Résultats des enquêtes des ménages

Pour atteindre les objectifs de n'importe quelle politique, il faut avoir une vision précise pour les critères socio-économiques des ménages. Afin de comprendre les contraintes et les problèmes qui préoccupent les riverains et menacent leurs conditions de vie, il est essentiel de procéder à la résolution des problèmes et à l'amélioration des conditions d'existence de la population rurale.

Dans cette section nous allons évoquer les résultats de notre enquête des ménages. Après avoir assuré la représentativité de l'échantillon, nous avons essayé d'être le plus neutres et objectifs lors des entretiens.

La collecte des données à travers le questionnaire nous a donné une idée plus approfondie sur la population et qui semble l'outil qui fournit plus de résultat fiable.

Les résultats sont subdivisés en deux grandes parties : les caractéristiques socio-économiques des ménages et l'évaluation des actions PPDR réalisés dans la zone d'étude. Enfin, une analyse statistique bivariée s'impose.

Dans cette partie, nous présentons les principales caractéristiques des ménages. Les critères choisis semblent les plus pertinents.

### 5.1 Les caractéristiques socio-économiques des ménages

#### 5.1.1 L'âge de chef de ménage

L'âge est un critère déterminant dans les enquêtes socioéconomiques. La figure 34 montre que 40.90% des interviewés ont plus de 60 ans, ce qui dénote un vieillissement de la population rurale en comparaison avec la population globale de la wilaya de Guelma, ceux de plus de 60 ans représente 8% de la population totale en 2022.

Ces résultats sont à l'opposé avec les issues de l'étude de Chenoune, en 2017 à Tizi Ouzou où seulement 10.10% des ménages dans les zones rurales dépassent 60 ans.

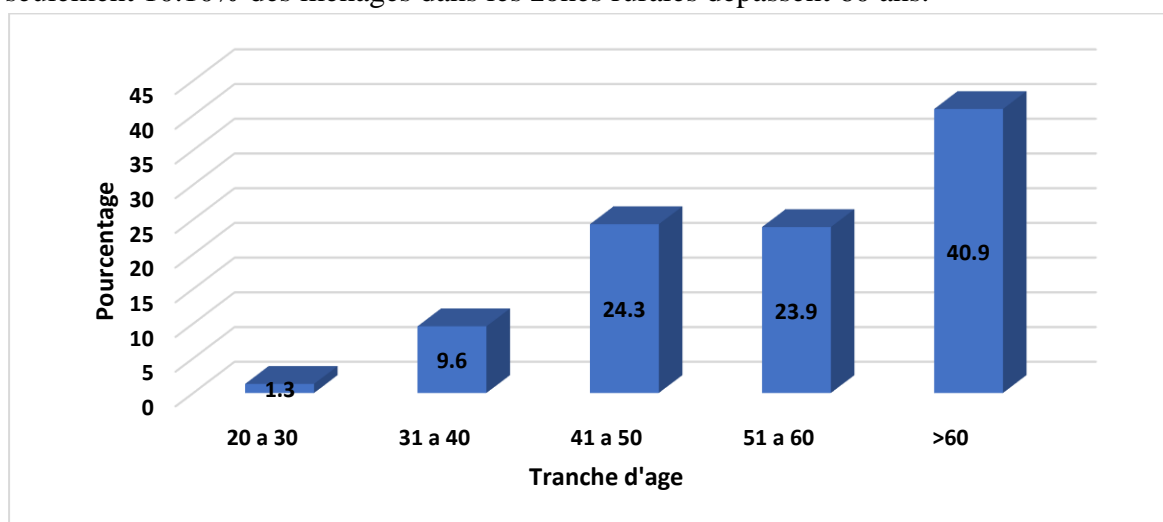


Figure 34 : Age des chefs des ménages enquêtés.

Nous avons croisé les données de l'âge avec les Communes, nous avons remarqué que Ain Sandal enregistre le taux de plus faible des chefs de ménages qui dépassent 60 ans avec 26.90% suivi de Bouati Mahmoud. Par contre, le taux le plus élevé est enregistré dans la population de Héliopolis avec 52.90% de personnes ayant plus de 60 ans. (Figure 35).

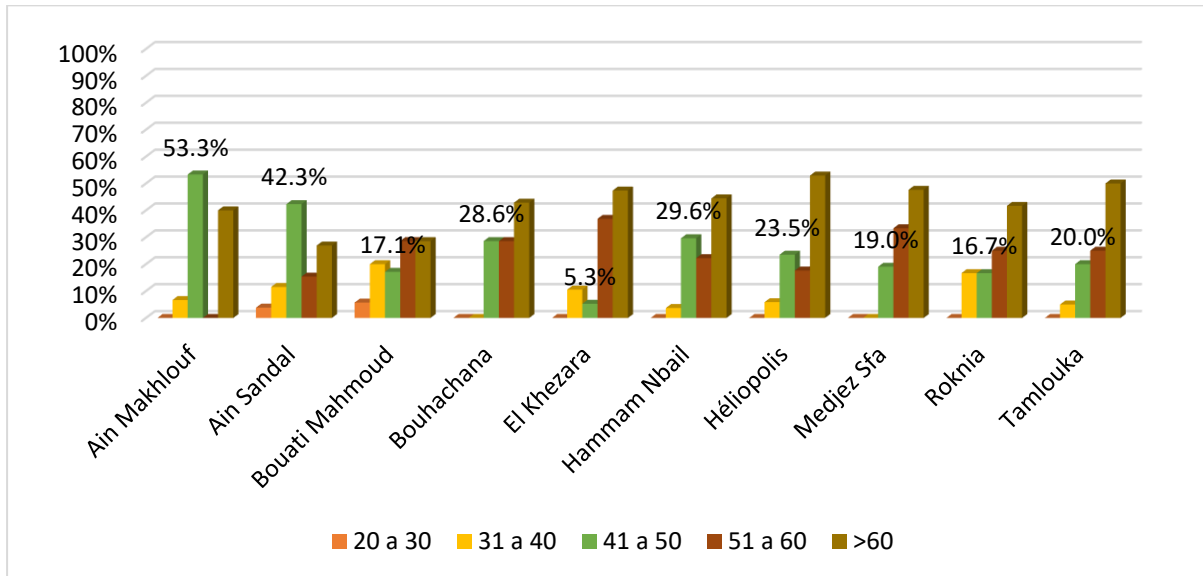


Figure 35 : Tranche d'âge des chefs de ménage par Commune

Par ailleurs, nous avons constaté que les chefs de ménage âgés plus de 60 ans sont engagés dans la production végétale (avec 74% des bénéficiaires de l'amélioration foncière ont plus de 60 ans, suivi de la plantation d'olivier avec 52% pour la même catégorie d'âge). (Figure 36).

Cela est attribué à la nature des projets de l'agriculture qui ont des calendriers techniques saisonniers qui ne demandent pas beaucoup d'entretiens notamment la céréaliculture qui est une culture pluviale, en plus de l'arboriculture pratiquée en sec.

Par ailleurs, les activités d'élevage qui nécessitent un suivi en continu des animaux, sont peu pratiquées par les personnes âgées. La figure 36 montre que l'âge des éleveurs est pour 80% des ménages est inférieur à 60 ans notamment pour l'élevage ovin.

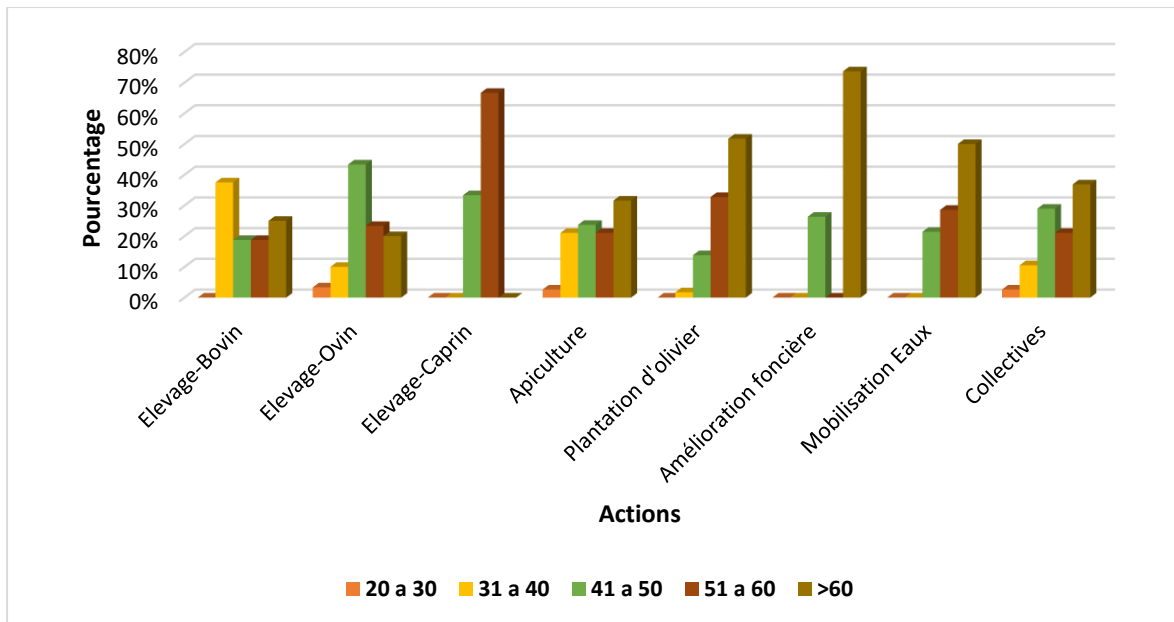


Figure 36 : catégorie d'âge par type d'action

### 5.1.2 Situation matrimoniale et sexe

Nos résultats ont montré que 91,70% des enquêtés sont mariés dont 99.60 % des chefs de ménages sont des hommes. Cela est due à la faiblesse de la représentation de la femme rurale dans les différentes actions menées pour le développement des zones rurales. Ce constat est cohérent avec les travaux de Ouchen en 2015 dans la wilaya de Khenchla. (Ouchen, 2015). En plus 97, 20% des conjoints (femmes) sont non salariées.

### 5.1.3 Niveau d'instruction

Les résultats de l'enquête ont montré que 39.10% des chefs de ménage n'ont pas rejoint les écoles officielles (il s'agit de la catégorie des analphabètes plus les écoles coraniques), ceci est dû à l'absence des moyens de scolarisation pendant leur enfance vue que la population rurale comme déjà mentionnée est âgée. (Figure 37). En même temps, 48% ont suivi une formation dans l'agriculture. La formation est le troisième pilier de la PRR, en plus les actions d'élevage qui sont accompagnées par une formation technique.

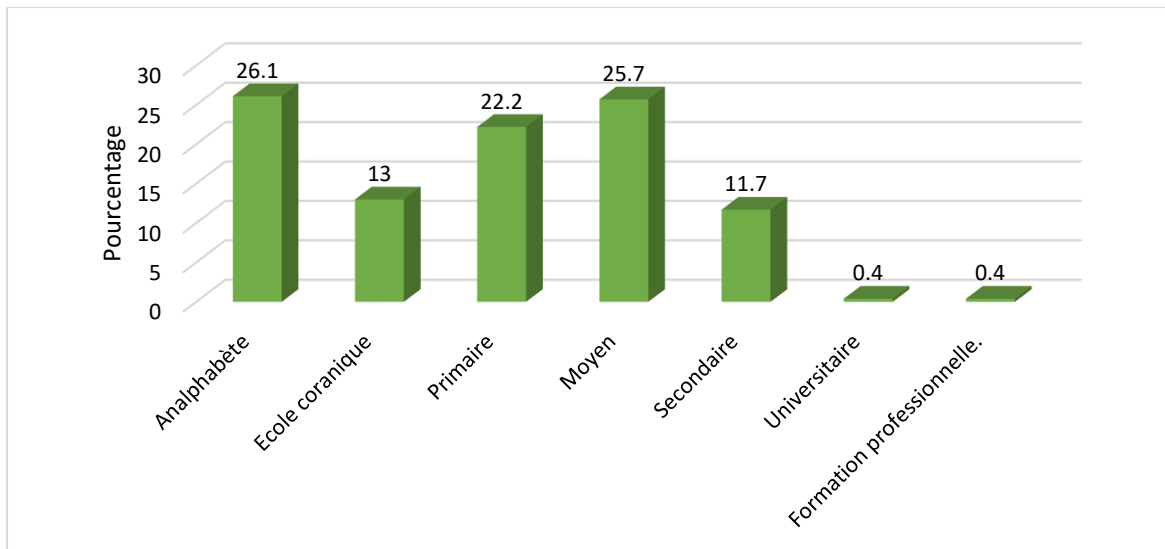


Figure 37 : Niveau d'instruction des chefs de ménages

Nous avons constaté que les 2.8% des enquêtés universitaires habitent la Commune Roknia. (Figure 38). Pour le niveau secondaire, le taux le plus élevé a été constaté au niveau de Roknia aussi avec 30.60%, suivi de Medjez Sfa (23.90%). La catégorie des analphabètes et celle des écoles coraniques la plus élevée a été remarquée au niveau de El Khezara (53%) suivi de Ain Sandal (50%).

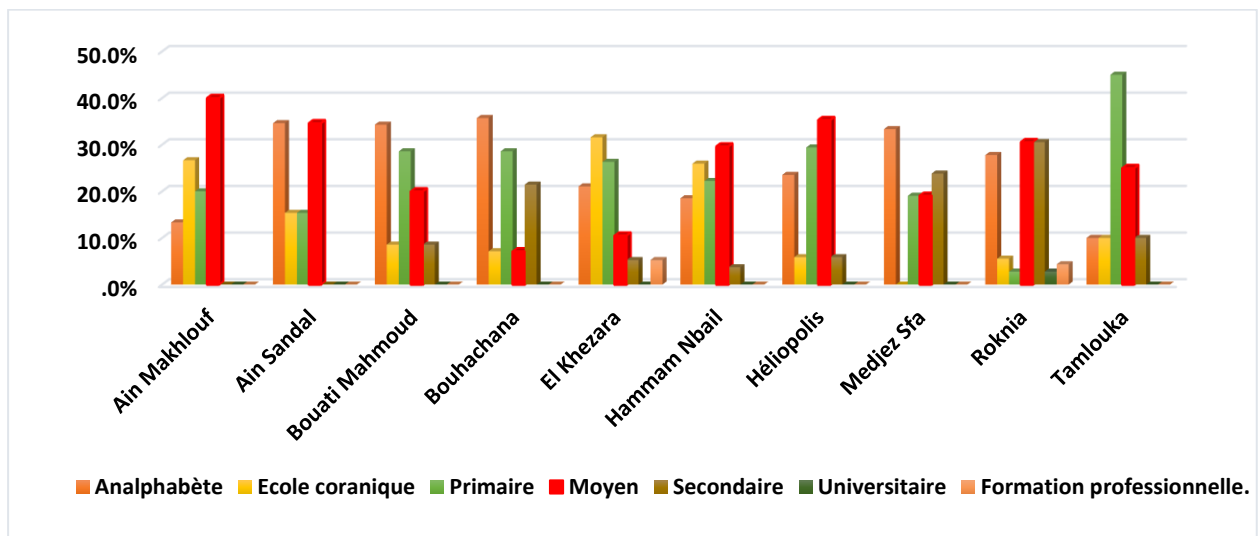


Figure 38. Niveau d'instruction des ménages par Commune

Pour les riverains qui n'ont pas rejoint les écoles publiques, nous avons constaté que le taux le plus élevé était chez les bénéficiaires de l'amélioration foncière avec 57.90% suivi de la mobilisation d'eau (46.40%), alors que le taux le plus faible est enregistré chez les éleveurs bovin (18.80%), suivi de l'élevage ovin. (Voir tableau 6).

Tableau 6 : Niveau d’instruction des chefs de ménages par type de projet

	Analphabète	Ecole coranique	Primaire	Moyenne	Secondaire	Universitaire	Formation professionnelle
Elevage-Bovin	18.8%	0.0%	37.5%	43.8%	0.0%	0.0%	0.0%
Elevage-Ovin	20.0%	10.0%	20.0%	36.7%	13.3%	0.0%	0.0%
Elevage-Caprin	33.3%	.0%	66.7%	.0%	.0%	.0%	.0%
Apiculture	26.3%	13.2%	18.4%	21.1%	18.4%	2.6%	0.0%
Plantation d'olivier	19.0%	17.2%	20.7%	27.6%	13.8%	0.0%	0.0%
Amélioration foncière	36.8%	21.1%	5.3%	26.3%	10.5%	0.0%	0.0%
Mobilisation Eaux	32.1%	14.3%	21.4%	10.7%	17.9%	0.0%	3.6%
Collectives	34.2%	10.5%	28.9%	23.7%	2.6%	0.0%	0.0%

Par ailleurs, nous avons remarqué que les résultats du niveau d’instruction et les actions PPDR sont en concordance avec les résultats par rapport à l’âge. Pour confirmer nos observations, nous avons fait un test de Khi 2 entre le niveau d’instruction et l’âge, nous avons trouvé la sig = .000 ce qui démontre une corrélation statistiquement significative entre ces deux critères.

#### 5.1.4 Taille de ménage

La figure 39 montre que la taille de ménage de près de la moitié des interviewés (48.5%) est constitué de 5 à 7 membres. Cela est proche de la moyenne de la taille des ménages enregistrée dans les zones éparses de Guelma en 2008 qui était à 5.5 membres. Une étude similaire à Msila en 2012, a mentionné que la moyenne de taille des ménages est 6. (Temmaret Oualhi, 2012).

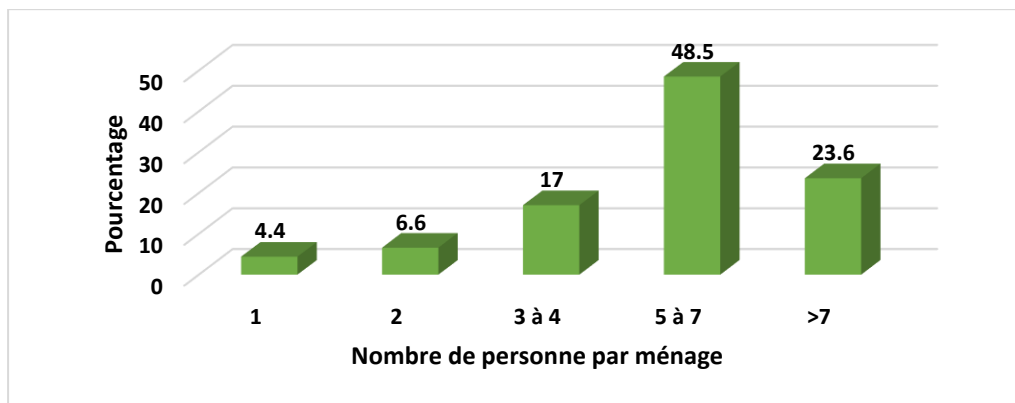


Figure 39. Taille de ménage de la population enquêtée

En ce qui concerne, personne à charge de chef de ménage : 43.90% de chef de ménages prennent en charge plus de 5 personnes, en plus des résidents permanents pour 43.50% des ménages est supérieures à 5.

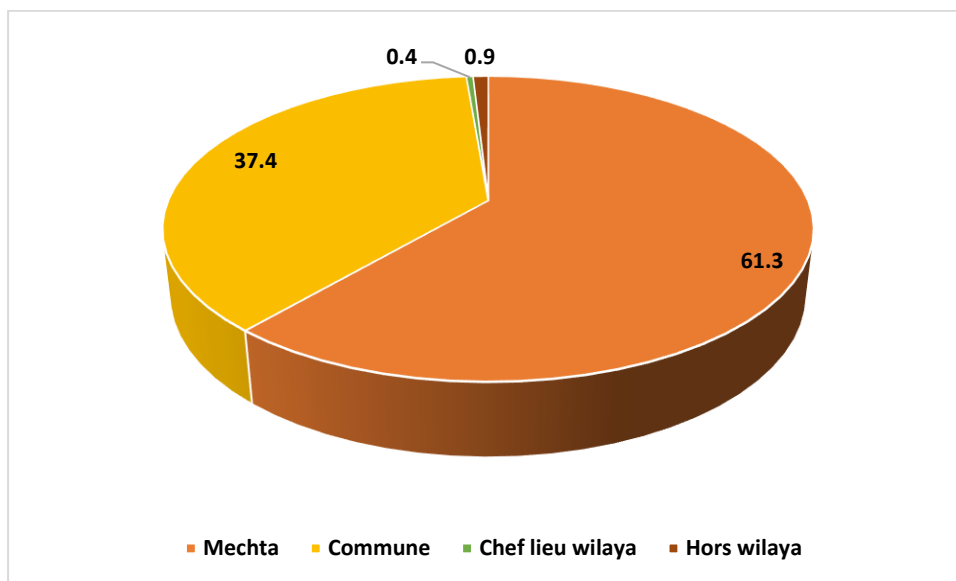
5.1.5 Exode rural et objectif de fixation et retour de la population

**Résidence principale**

Les résultats obtenus des enquêtes montrent que 61.30% des enquêtés habitent les mechtas comme résidence principale. (Figure 40). Il convient de souligner que certains riverains possèdent deux résidences et sont bénéficiaires de maison dans le cadre de programme d’habitat rural au niveau de mechta.

Cela est pour encourager la population au retour aux villages même en présence de maison dans le chef-lieu des Communes.

Les riverains travaillent le jour dans les mechtas et rentrent le soir, cela est encourageant pour le travail agricole mais le retour de la population est loin d’être atteint. **Djennane en 2019**, a signalé le même problème dans la zone de Ain Regma dans la Commune de Ain Benbaida.



**Figure 40. Résidence principale des interviewés**

**Par Commune**

La figure 41 montre que la résidence principale de tous les riverains de Ain Sandal est la mechta, en plus, ses répondants ont confirmé qu’ils n’ont jamais quitté leurs habitations dans le village.

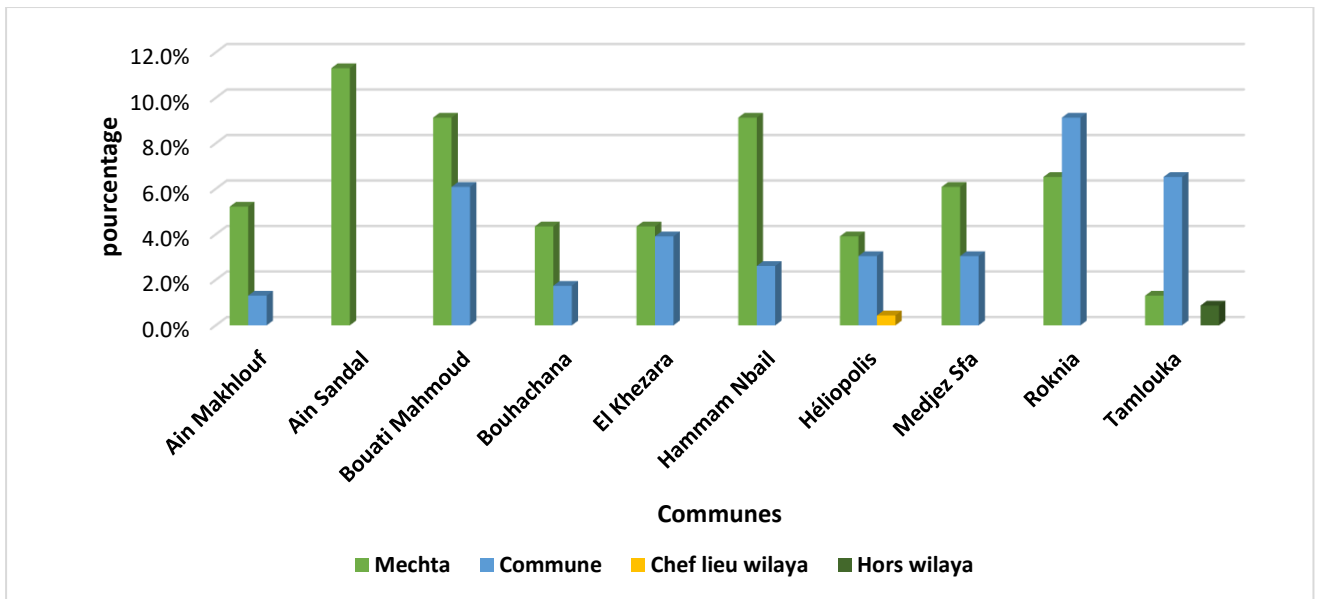


Figure 41. Lieu de résidence principal de la population interrogée

Il est à noter que les mechtas de Ain Sandal (essentiellement Sabaa Ayoune) sont dotés d'importante infrastructure et moyens. Certaines de ses structures ont été programmées dans le cadre des PPDRI et réalisés dans d'autres cadres. Il s'agit de la construction des classes d'école du village, la création d'aire de jeux programmé en 2008 et réalisé en 2019 (Figure 42).

De plus, lors de nos enquêtes, nous avons souligné que le village est doté de réseau d'assainissement et relié au réseau de gaz naturel, ce qui a facilité la vie des riverains. En outre, les actions collectives sont très utiles pour la population dans le cadre de projets de consolidation, de réparation des routes, d'extension des écoles et d'aires de jeux.



Figure 42. Equipements au niveau de la Commune de Ain Sandal.

D'autres part, les mechtas de Tamlouka sont les moins peuplés (15% des enquêtés habitent les mechtas) suivi par Roknia (41.70%). La Commune de Tamlouka est caractérisée par un habitat éparse et dispersé, la zone d'étude est très vaste et dépourvue d'infrastructure, école, routes et même les pistes. Ainsi, pour Roknia, seulement deux mechtas disposent d'école, une école a

un nombre faible d'élèves, ce qui a amené la direction de l'école à regrouper les deux classes en une seule classe sans tenir compte de l'impact négatif qu'il peut y avoir. (Figure 43) ;

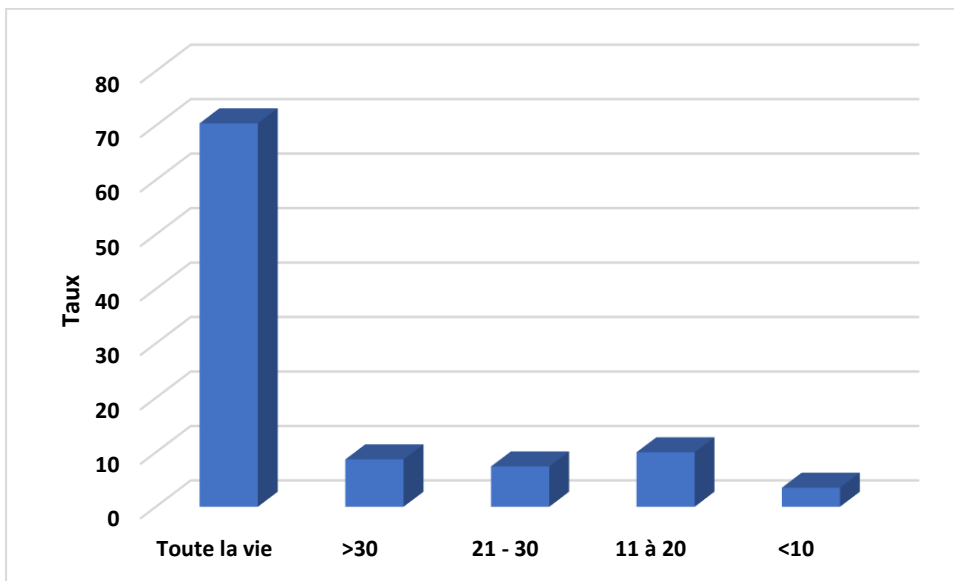


Piste dégradée\_ Tamlouka

Piste rurale – Roknia

**Figure 43 Illustration des conditions de vie des zones les moins peuplées**

### 5.1.6 Enracinement de la population enquêtée dans les zones rurales



**Figure 44 . Année dans le même lieu de résidence.**

Pour mieux cerner les mouvements migratoires dans les territoires, nous n'avons recensé que 80.90% des enquêtés qui confirment qu'ils n'ont jamais quitté leurs mechtas (Figure 44), Les 19.10% restant ont déménagé pour trouver un travail, alors que d'autres sont partis à la recherche d'une meilleure scolarisation des enfants.

**Tableau 7. Durée d'habitation dans les mêmes lieux**

	Toute la vie	>30	21 - 30	10 - 20	<10
<i>Mechta</i>	84.4%	1.4%	2.1%	9.9%	2.1%
<i>Commune</i>	46.5%	20.9%	16.3%	10.5%	5.8%

Il existe une corrélation statistiquement significative (Test de Khi 2 ,Sig : .000) entre le temps passé dans la même adresse et la résidence principale. Ou on peut voir dans le tableau n° 7, que 84.4% des ménages résidants les mechtas habitent dans le village pour toute la vie.

### Par Commune

Nous avons interrogé les ménages sur l'éventualité de quitter leurs lieux de résidence, nous avons constaté que Ain Sandal, Bouati Mahmoud, Mejez Sfa et Ain Makhouf dans lesquelles la population plus au moins stable (figure 45).

Par contre, dans les autres Communes, des mouvements migratoires importants ont été remarqués. En mettant l'accent sur Héliopolis qui compte la population la moins stables avec seulement 35,30% de la population qui n'a jamais changé leurs résidences.

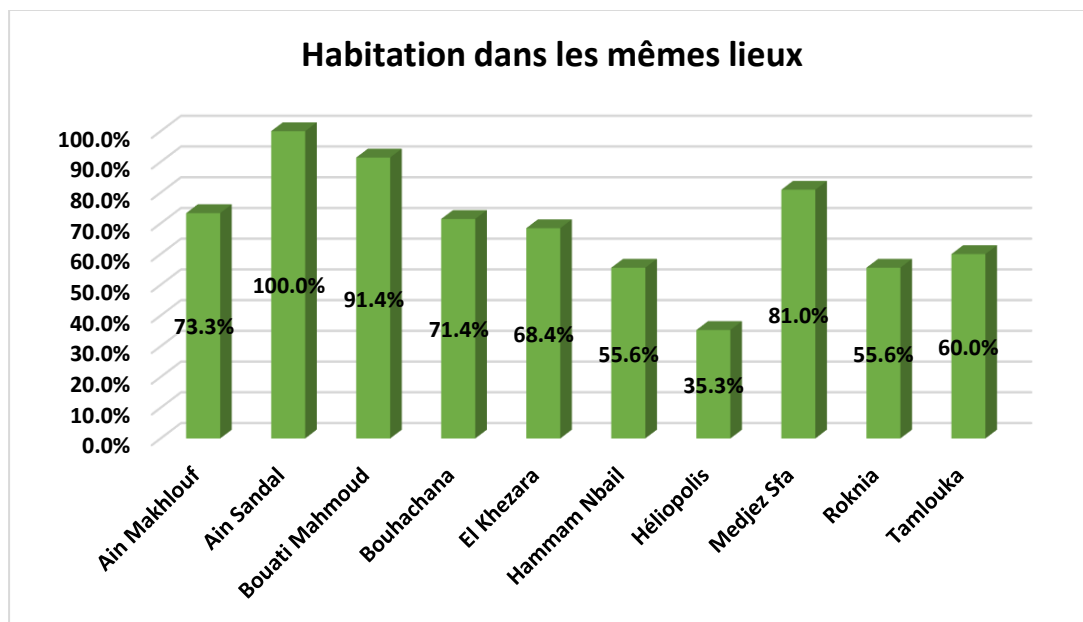


Figure 45. Année passée dans la même adresse. (Toute la vie)

Nous mettons l'accent en particulier sur les Communes de Roknia et Hammam Nbail, où on ne recense que 27.8% et 11.1% de la population de notre échantillon a changé son adresse dans les années 90 (période : 21 à 30 ans sur le tableau 8), qui coïncide avec la décennie critique pour les deux Communes. Cela a incité la population à quitter leurs villages vers les zones les plus peuplées et plus sécurisées.

Tableau 8 : Période d'habitation dans la même adresse

	Toute la vie	>30	21 - 30	10 - 20	<10
<i>Ain Makhoulouf</i>	73.3%	0.0%	0.0%	0.0%	26.7%
<i>Ain Sandal</i>	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
<i>Bouati Mahmoud</i>	91.4%	2.9%	2.9%	2.9%	0.0%
<i>Bouhachana</i>	71.4%	0.0%	0.0%	28.6%	0.0%
<i>El Khezara</i>	68.4%	15.8%	0.0%	10.5%	5.3%
<i>Hammam Nbail</i>	55.6%	18.5%	11.1%	11.1%	3.7%

Héliopolis	35.3%	11.8%	0.0%	52.9%	0.0%
MedjezSfa	81.0%	9.5%	0.0%	0.0%	9.5%
Roknia	55.6%	11.1%	27.8%	5.6%	0.0%
Tamlouka	60.0%	15.0%	15.0%	10.0%	0.0%

### 5.1.7 Cadre de l'habitat

L'habitat rural faisait partie des actions majeures du PPDRI dès son lancement, mais il a été réalisé et suivi par la Direction de l'habitat et d'équipement. Selon les statistiques de la Wilaya de Guelma, 14200 habitations ont été octroyées dans le cadre de programme de l'habitat rural entre 2010 à 2014 dans la wilaya de Guelma. (Figure 46).

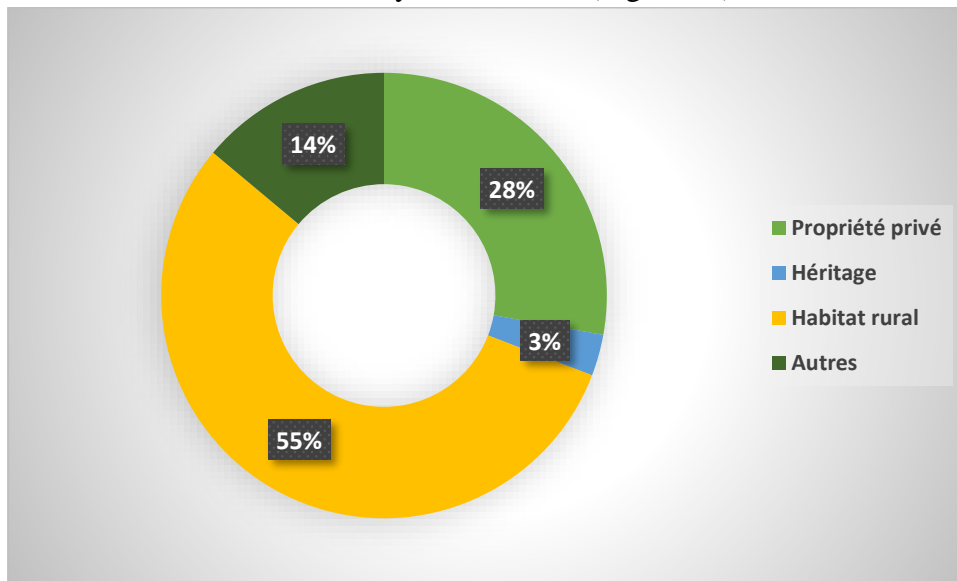


Figure 46. Cadre de l'habitat

L'état de l'habitat constitue une caractéristique liée au bien-être des sociétés. **Temmar et Oualhi en 2012** ainsi que **Djaidja et Ben Guettaf en 2022**, ont mentionné que la bonne habitation est un facteur important pour la stabilité des populations et la durabilité de l'activité agricole des riverains. ( **Maakafi, 2022**).

Pour notre étude, nous avons recensé 94% des habitats sont en bonne état et bien entretenu, quelques maisons seulement sont précaires. Il s'agissait des nouvelles constructions. Ce résultat est en contradiction avec l'étude de **Boukhouni et Bourehli, 2020** à Jijel où ils ont mentionné que 70% des maisons sont anciennes.

### 5.1.8 Les activités économiques des ménages

#### a. Source de revenu

L'agriculture qui combine les activités d'élevage et la production végétale est la source principale des revenus dans la zone d'étude. La dominance des activités agricoles reflète la nature agropastorale de la Wilaya de Guelma par excellence. De plus, la dominance de l'agriculture est une caractéristique des zones rurales en Algérie et même dans le monde entier. (**Prévost, 1999**).

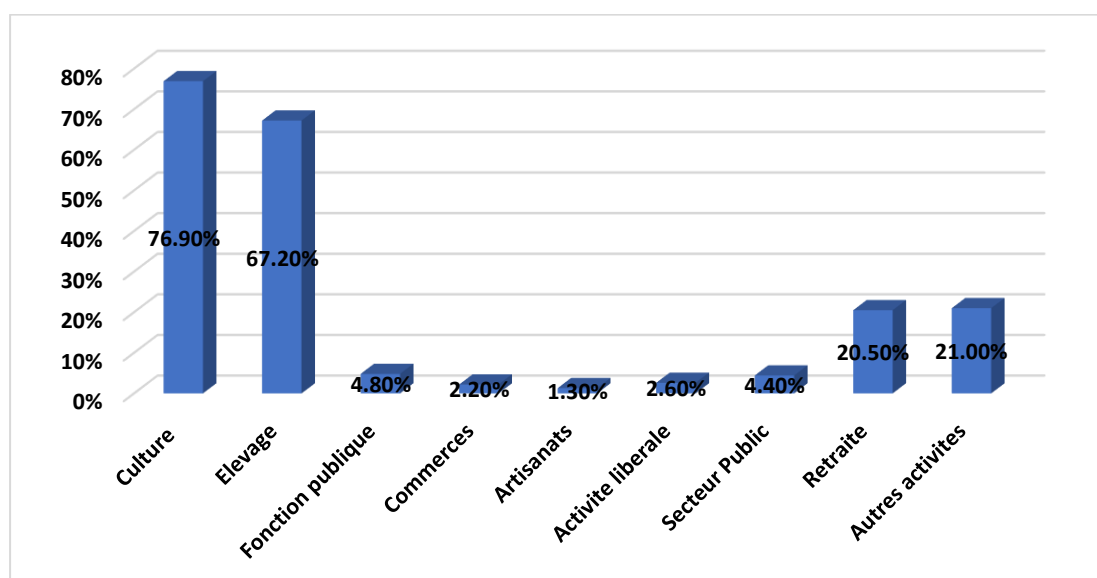
Nous avons recensé 76.90% des ménages qui pratiquent la production végétale contre 67.20% pratiquent l'élevage, alors que 20.50% sont des retraités (Figure 47).

Cette réalité est en concordance avec le vieillissement de la population comme déjà mentionné dans les résultats liés à l'âge.

Par ailleurs, nos résultats divergent avec les travaux de **Boukhouni et Bourehlien (2020)** à Jijel. Ces derniers estiment que 33.33% seulement sont des agriculteurs.

Selon ces taux, nous pouvons déduire que les ménages, outre les activités agricoles, exercent d'autres activités en parallèle à la retraite, cela est pour avoir un revenu supplémentaire et améliorer leur niveau de vie.

Parallèlement, les travaux précédents consolident cette conclusion, où la pluriactivité est pour compléter leur faible revenu. (**Bouchakour et Bedrani, 2015**) et améliorer les conditions de vie (**Bouchakour et al., 2018**).



**Figure 47. Source des revenus des ménages (Réalisation auteur sur la base des résultats de l'enquête).**

Dans la plupart des Communes enquêtées, l'activité principale de la population est l'agriculture que ce soit la production végétale (Figure 47) ou l'élevage. La Commune de Bouati Mahmoud représente le taux le plus faible des ménages pratiquant l'agriculture avec 51.32, suivi par Roknia avec 61.15% mais ce taux reste élevé par rapport à la moyenne de la Wilaya de Guelma (20%).

S'appuyant sur la figure 48, tous les enquêtés de Ain Makhlouf, Héliopolis et Bouhachana pratiquent l'agriculture, en parallèle avec d'autres activités.

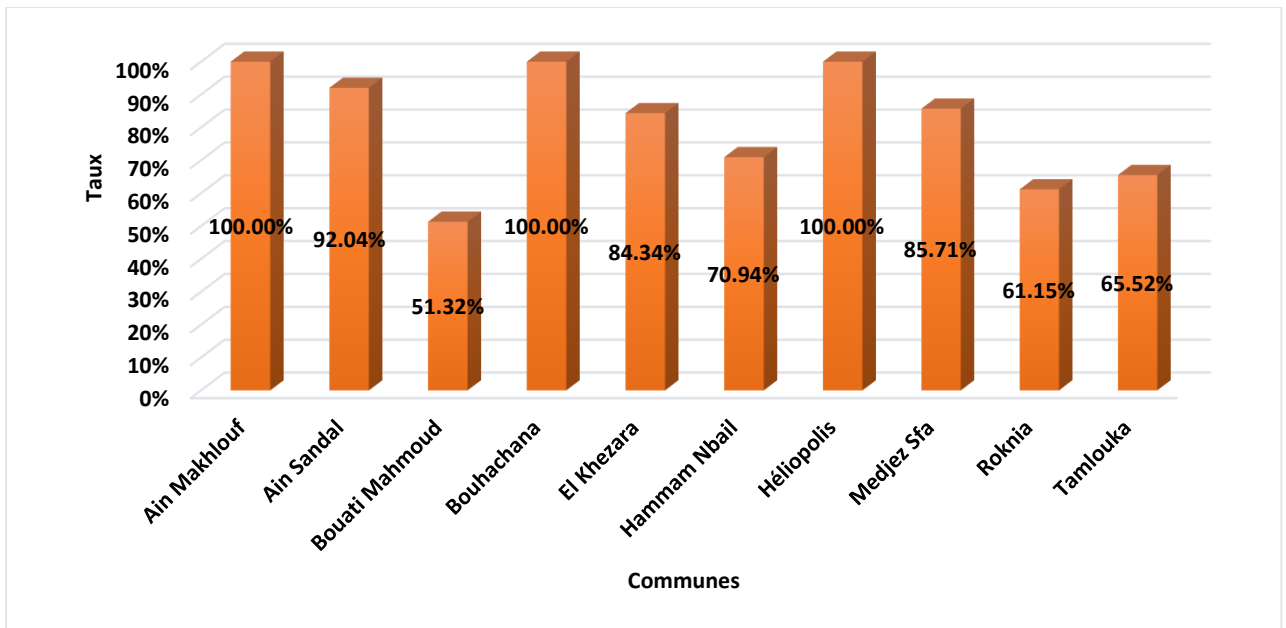


Figure 48. La population pratiquant l'agriculture (Production végétale) par Commune.

La figure 49 a consolidé la nature agricole des zones rurales de Guelma, où l'activité d'élevage est très importante dans toutes les Communes.

D'autres par les acteurs de la CF, lors des entretiens, ont confirmé que certaines zones sont favorables à l'élevage. A titre d'exemple, Ain Sandel est connue pour son climat froid favorable pour l'élevage bovin.

En parallèle, on a remarqué que tous les enquêtés de Ain Makhoulouf et Bouhachana ont pratiqué la production végétale toute leur carrière.

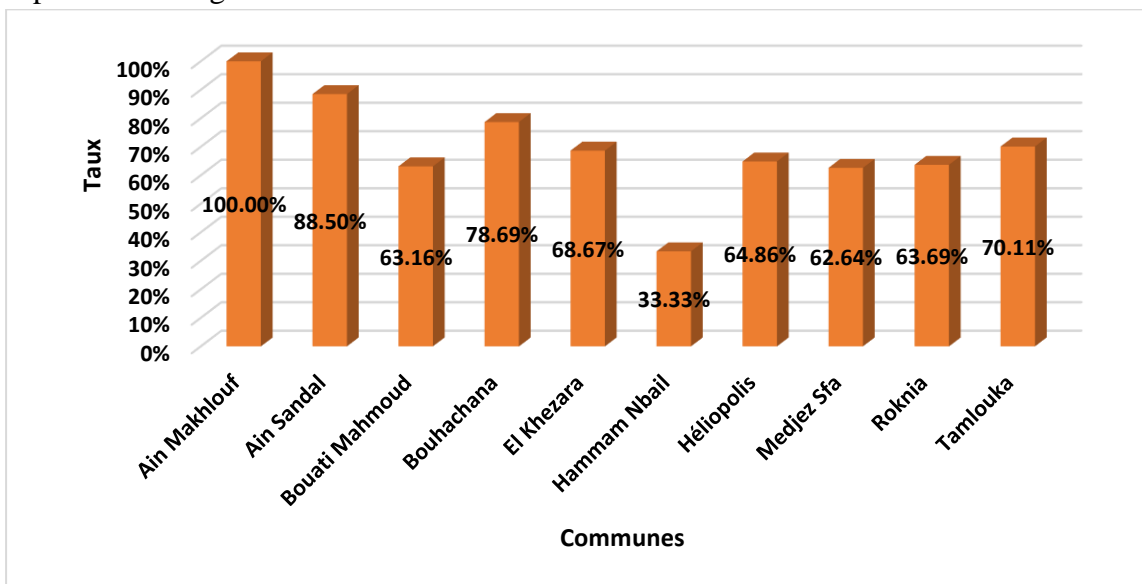


Figure 49. Pratique de l'élevage par Commune

Afin d'avoir une vision sur la durée de la pratique de l'activité agricole par la population enquêtée, 80% ont déclaré qu'ils pratiquent l'agriculture de père en fils. Pour les nouvelles générations, 60.7% des ménages ont confirmé qu'ils travaillent la terre seules sans participation des membres de la famille.

La figure 50 montre que tous les répondants de Tamlouka ont pratiqué l'agriculture toute leurs

vies suivi de El khezara et Ain Sandel. Même le niveau le plus faible reste enregistré au niveau de Hammam Nbail demeure élevé. Lors de nos entretiens avec les riverains, ils ont confirmé que la terre fait partie de leur identité et elle est d'une valeur sociale inestimable.

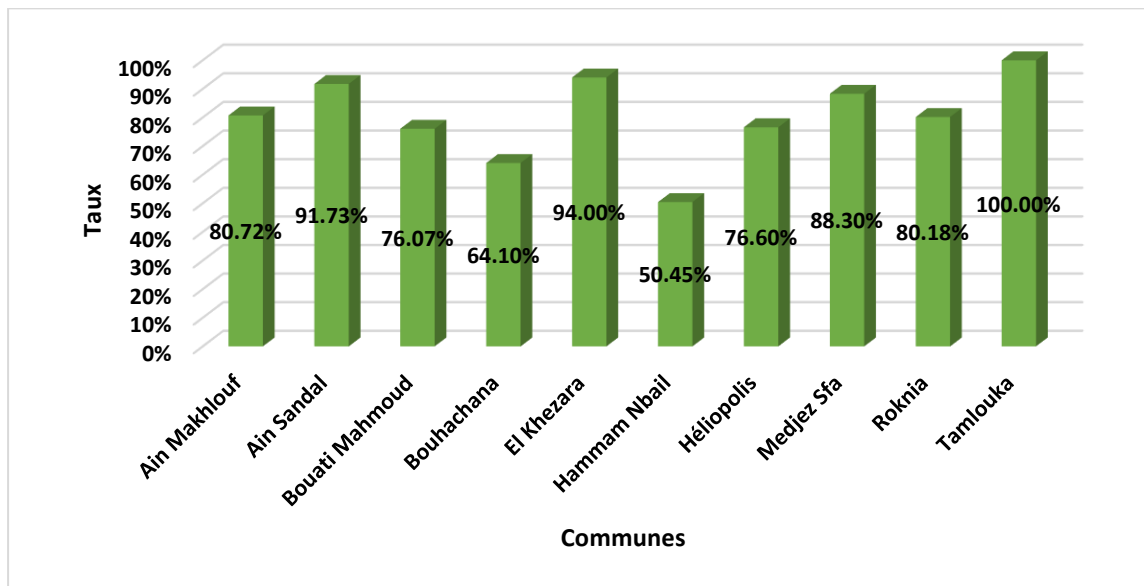


Figure 50 . Proportion des ménages pratiquant l'agriculture pendant toute la vie

On s'est intéressé particulièrement aux ménages qui ont changé leurs résidences aux mechtas lors des entretiens, nous avons rencontré au niveau de Hammam Nbail plusieurs chefs de ménage qui s'orientaient vers l'agriculture après la retraite et obtention de la plantation des oliviers.

En plus, la disponibilité du foncier agricole encourage ce choix d'activité, dont 70% des interviewés possèdent des terres, de superficie allant de 1 à 20 Hectares (Figure 51). Il faut noter que 62.60% sont des petites exploitations dont la superficie est inférieure à 10 Ha, selon le classement du RGA (2001), (MADR, 2012).

Cela est proche de l'étude de **Laoubi** et ses collaborateurs en **2011** à Laghouat qui a recensé 75% des exploitations étudiées ont moins de 10 Ha de superficie. Même s'il s'agit des petites exploitations, elles ont leurs importances dans l'autosuffisance alimentaire dans la région.

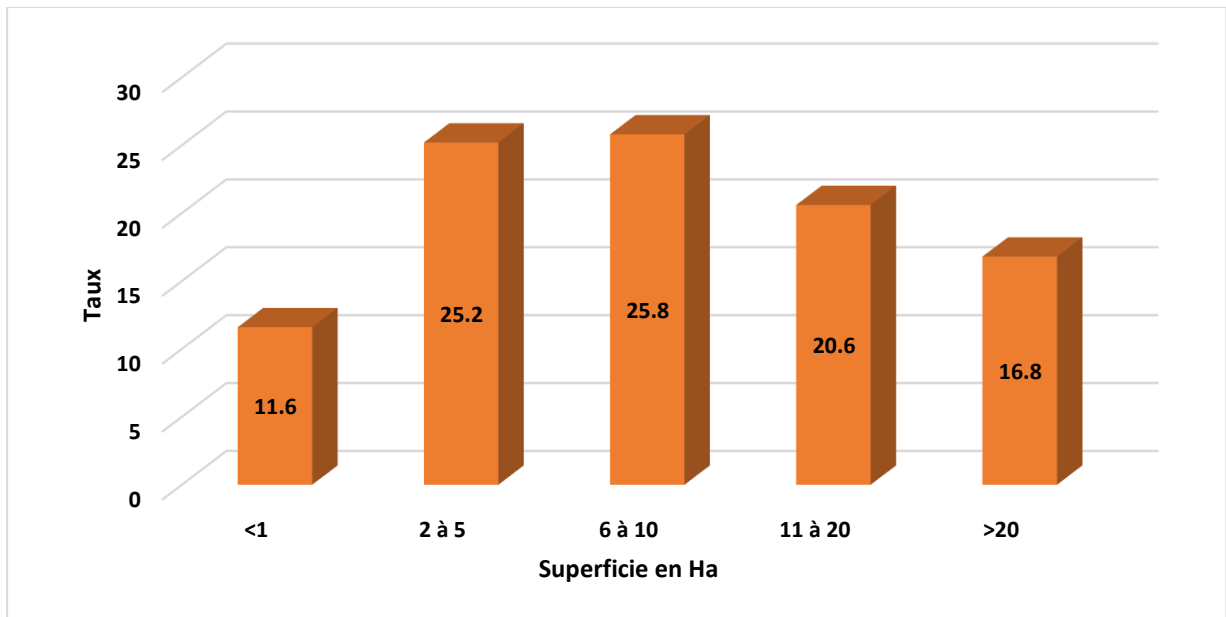


Figure 51. Superficie des terres agricoles des ménages

De plus, la figure 52 montre que les superficies les plus faibles sont présentes dans toutes les communes. Tamlouka et Ain Makhlouf possèdent les superficies les plus importantes cela correspond à la culture des grandes cultures.

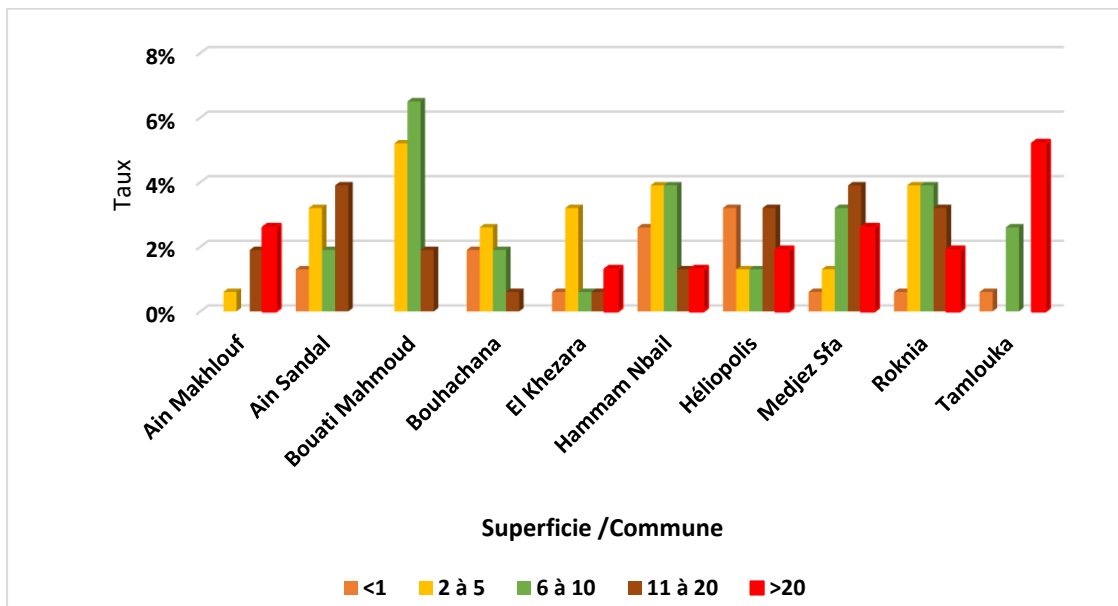


Figure 52. Superficies des parcelles des ménages par Commune

En ce qui concerne les répondants qui ne possèdent pas de terres, ils sont concentrés au niveau de Roknia avec 22.40% suivi de Bouati Mahmoud avec 17.90% et Ain Sandel (14.90%).

Par ailleurs, 68.9 % des terres sont des propriétés privées (Figure 53), cela encourage la durabilité de l'agriculture et l'accès aux différents crédits bancaires, car le foncier présente une contrainte majeure pour l'agriculture particulièrement l'héritage et le morcellement des terres.

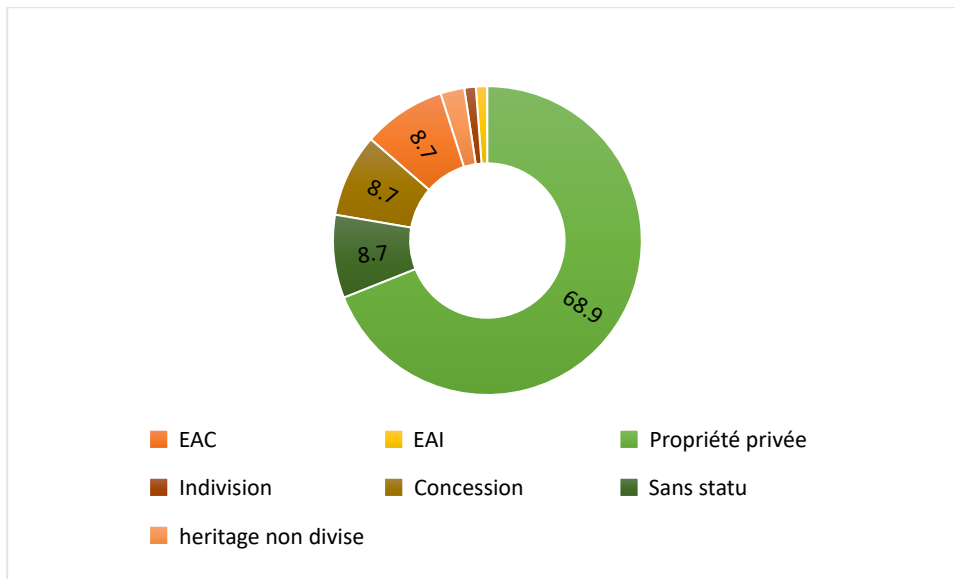


Figure 53. Statut juridique des terres.

Nous pouvons remarquer la dominance des céréales dans les produits cultivés et vendus également (Figure 54). Cette spéculation a son importance pour la subsistance des familles algériennes. Suivi par la plantation des oliviers est l'un des objectifs tracés des PPDRI. Les cultures vivrières représentent 20%, cette culture est très importante pour l'autosuffisance alimentaires des familles et l'économie de subsistance.

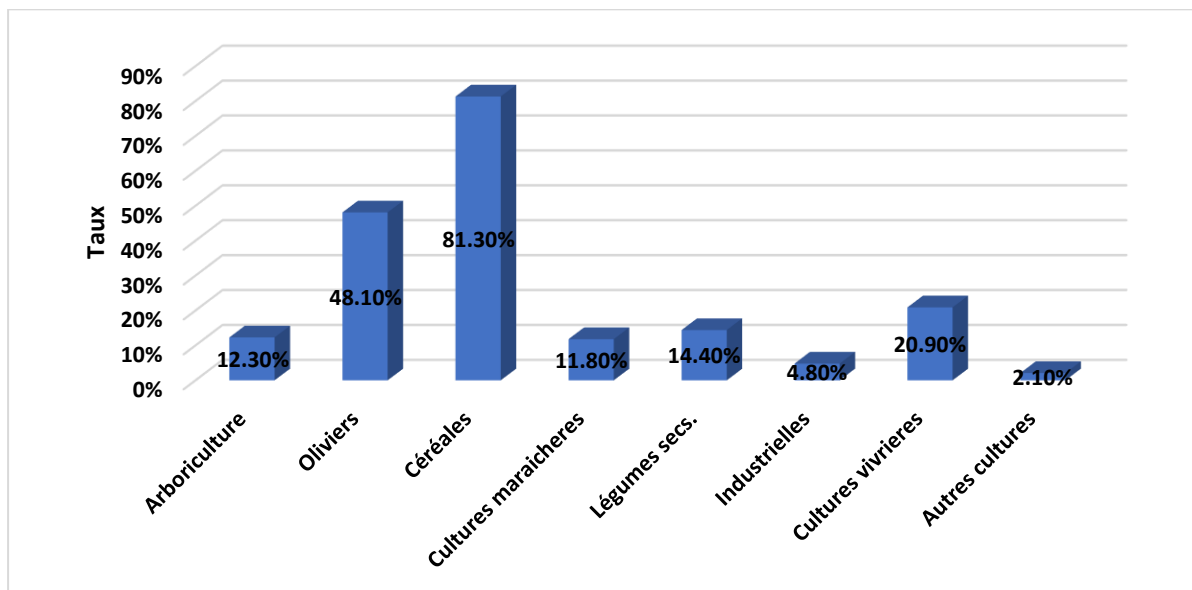


Figure 54 . Types de cultures pratiquées par les ménages

### Cultures irriguées

Nous avons constaté que les cultures pluviales sont dominantes dans les zones d'étude en dépit du fait que les cultures irriguées sont en concordance avec la moyenne de la Wilaya de Guelma (6% en 2021, DPSB, 2021).

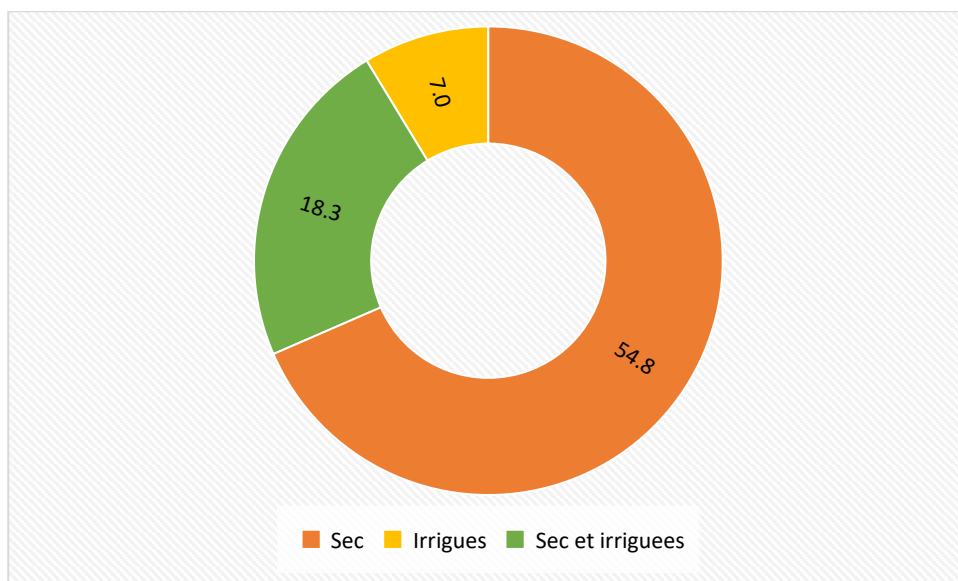


Figure 55. Types de cultures irriguées et pluviales

Pour mieux exploiter les résultats nous avons mis l'accent sur les Communes qui pratiquent les cultures pluviales ou non. (Tableau 9).

Tableau 9. La pratique des cultures irriguées et pluviales

	Sec	Irrigues	Sec et irriguées
Ain Makhlouf	53.8%	7.7%	38.5%
Ain Sandal	96.0%	.0%	4.0%
Bouati Mahmoud	59.1%	9.1%	31.8%
Bouhachana	50.0%	7.1%	42.9%
El Khezara	92.9%	.0%	7.1%
Hammam Nbail	40.0%	40.0%	20.0%
Héliopolis	75.0%	12.5%	12.5%
MedjezSfa	50.0%	.0%	50.0%
Roknia	71.4%	7.1%	21.4%
Tamlouka	92.9%	.0%	7.1%

Il faut préciser que les cultures irriguées ont été observées en premier lieu au niveau de la Commune de Hammam N'bail, par contre Ain Sandal, El Khezara et Tamlouka présentent la proportion la plus faible des cultures irriguées. Ces zones souffrent de la sécheresse notamment en été, de plus, Tamlouka est une zone à céréales pluviales.

### 5.1.9 Revenu mensuel des ménages

Il est à souligner que la PRR, vise la création des nouvelles sources des revenus. Au cours de nos enquêtes, nous avons été confrontés à des difficultés face aux déclarations financières, jugées sensibles pour les ménages et même tabou. Néanmoins nous avons utilisé d'autres questions pour avoir la dépense et les revenus des ménages. La figure 56 représente les résultats des revenus mensuels des riverains. Nous avons constaté un taux de 28.40% des ménages ont un revenu instable, cela est dû essentiellement à la saisonnalité de travail agricole et le travail

journalier.

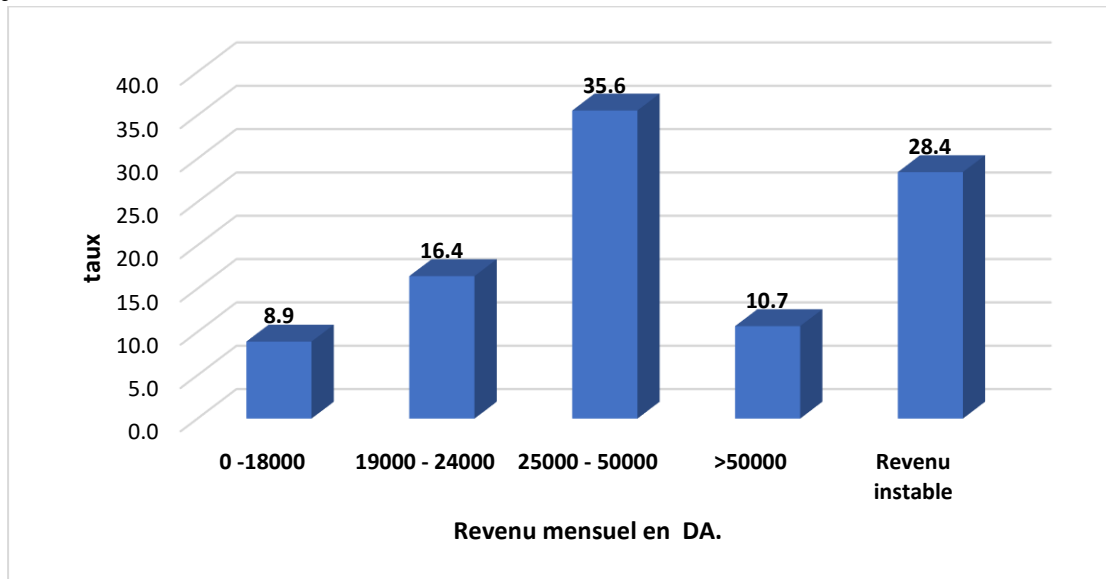


Figure 56 . Revenus mensuels des ménages

Le revenu instable est présent dans toutes les Communes. Bouati Mahmoud présente le taux le plus élevé des revenus instables (Figure 57), suivi par Roknia, Hammam Nbail et Tamlouka.

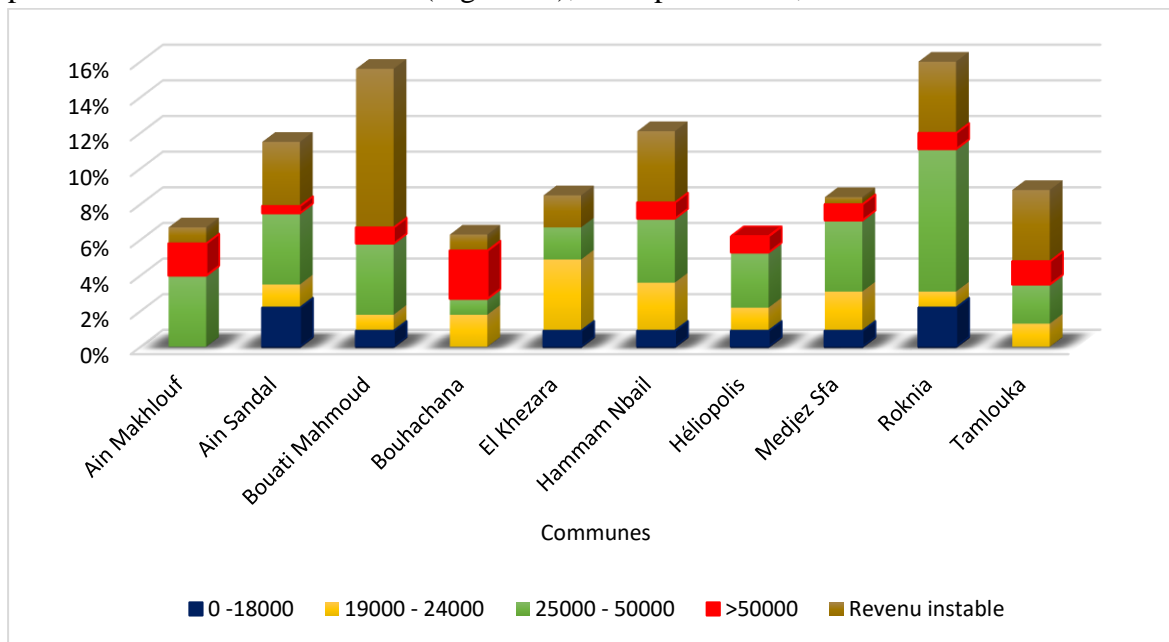


Figure 57. Revenus mensuels des ménages pour chaque Commune

Le revenu instable est en premier lieu enregistré dans l'élevage ovin et l'apiculture et même les ménages qui ont bénéficié des actions collectives. (Figure 58). Ces dernières années le marché des ovins connaît une instabilité remarquable, en plus des déclarations des interviewés, la dimension de projets, ou ils ont signalé que le nombre d'animaux fournis ne permet pas de générer un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins. En ce qui concerne l'apiculture, les aléas climatiques : les vagues de chaleurs, la sécheresse, les incendies et les maladies et la diminution de couverture végétales menacent cette ressource vitale pour l'Homme.

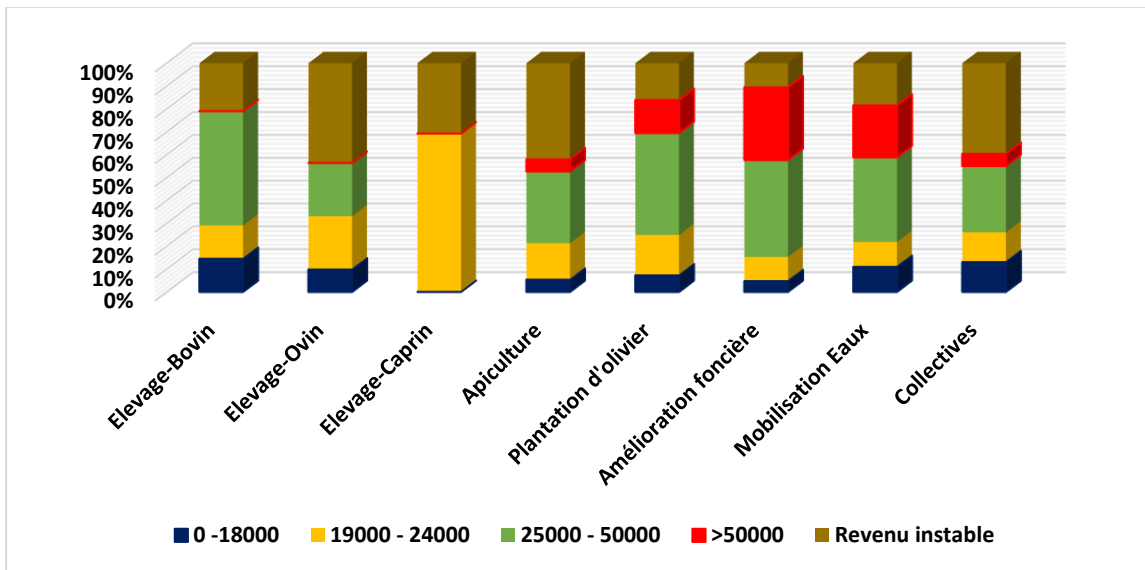


Figure 58 . Revenus mensuels par type d'action

#### 5.1.10 Lieu d'activité :

Les politiques de développement rural ont pour objectif la redynamisation des espaces ruraux et la création des activités économiques, Notre résultat convergent vers cet objectif. La figure 59 illustre ce constat, où les mechtas sont le lieu principal de l'activité agricole. Les ruraux travaillent dans les villages puisque leurs terres sont près de leur maison, mais aussi par manque de moyens de transport en Commun.

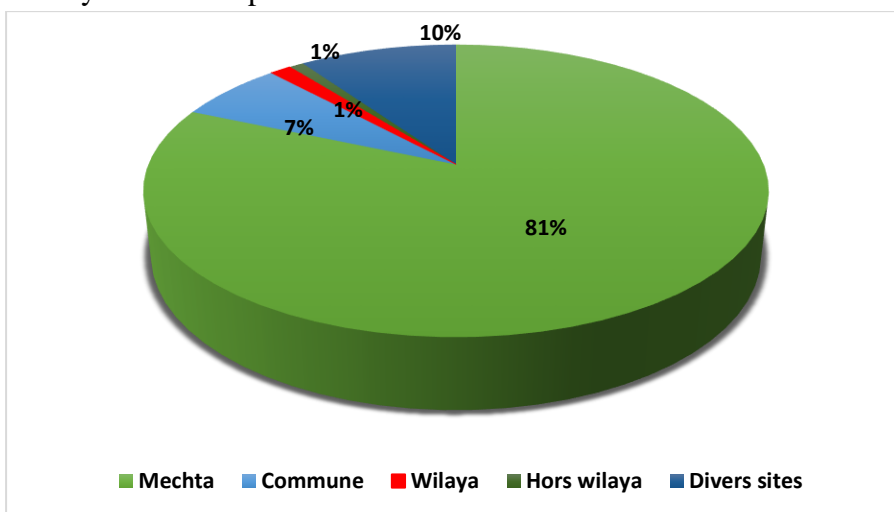


Figure 59 Lieu d'activité des ménages

Nous constatons à partir de la figure 60, que la totalité des riverains de Ain Makhoulf travaille au niveau des villages, comme déjà mentionné parce que la totalité des répondants travaille la terre.

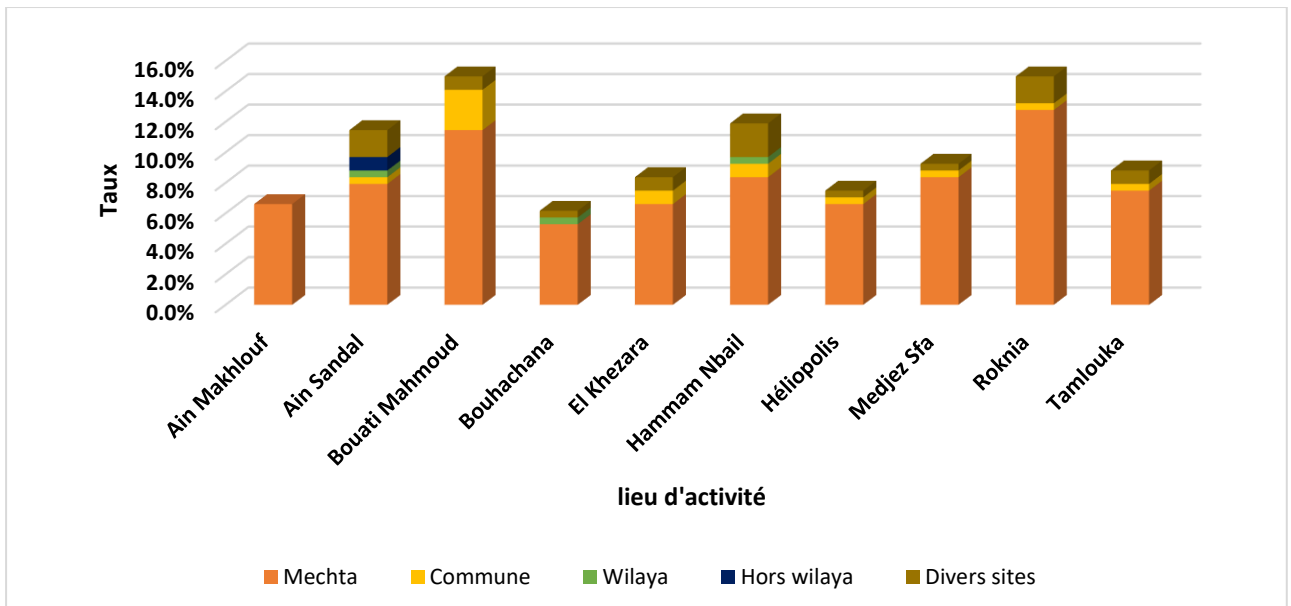


Figure 60. Lieu d'activité des ménages selon la Commune

## 5.2 Evaluation des actions PPDRI

### 5.2.1 Voie de communication des projets :

Selon la 61 figure, les facilitateurs jouent un rôle essentiel en tant que source principale d'information sur les projets. Ils sont de véritables leaders de ses projets, leurs interventions commencent par les focus groupe et les enquêtes des ménages, et se poursuivent tout au long du cycle des projets.

Les autres méthodes de communication sont les affichages dans les lieux de rassemblement des riverains, dans les cafétérias des villages, le siège de l'APC ou à travers les intermédiaires. Les animateurs sont des personnes résidentes dans les villages et qui sont les interlocuteurs principaux entre la population et la CF. Ils sont désignés pour chaque localité pour faciliter les échanges d'information.

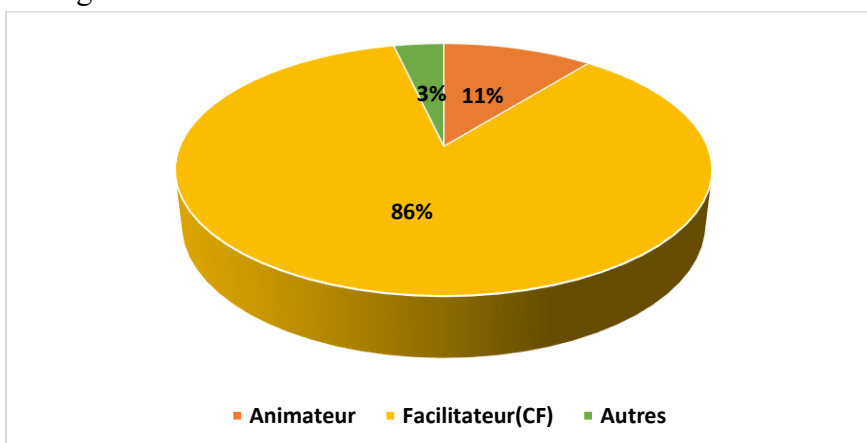
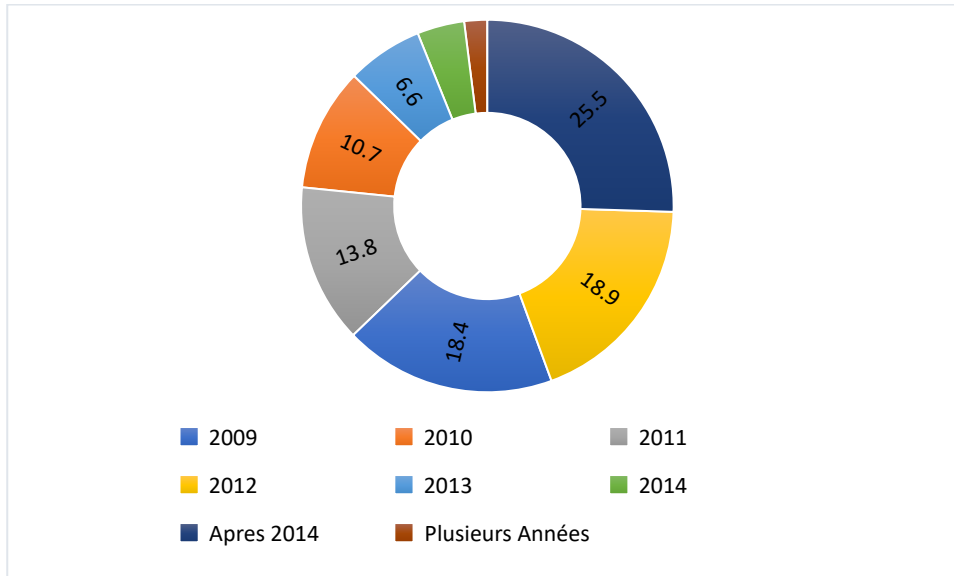


Figure 61 Voie de communication des projets

Par ailleurs, 96.50% des ménages ont confirmé qu'ils ont participé à la formulation des projets PPDRI. Le principe de participation des populations est l'un des piliers des PPDRI bien que leurs opinions ne soient rarement prises en compte.

### 5.2.2 Années de réalisation des projets :

En ce qui concerne, l'année de réalisation des projets, nous avons remarqué que 74.50% des projets ont respecté le délai de réalisation des actions. (Figure 62).



**Figure 62. Année de réalisation des actions. (Source : enquête ménage)**

Pour les projets réalisés après 2014, sont axés sur des projets d'élevage : apiculture avec 48% suivi de l'élevage ovin, avec 26% et l'élevage bovin avec 12% des actions lancées après 2014. De ce fait, 80.50% des personnes interrogées ont affirmé que le matériel fourni correspond à leur demande, il s'agit des types d'actions individuelles en général. Alors que 72.6% ont confirmé que le matériel fourni est adapté à la région à l'image des variétés d'olivier et les races des animaux. En ce qui concerne les variétés d'olivier, seulement la variété Chemlal été fournie. Cette variété, selon les répondants et même les cadres de la CF, n'est pas rentable. Ce point a été déjà abordé dans nos travaux ultérieurs sur ce sujet, où cette suggestion a été prise en considération lors de l'implantation des nouveaux programmes en faisant un mélange de variétés notamment la blanquette de Guelma. (Kalarasse & Foufou, 2024).

### 5.2.3 Création d'emploi

Les politiques de développement rural intègrent toujours les aspects liés à l'emploi, afin d'améliorer les revenus des riverains et leur niveau de vie. En faisant un aperçu sur la figure 63, nous pouvons remarquer que les actions individuelles n'ont pas généré des nouveaux postes de travail.

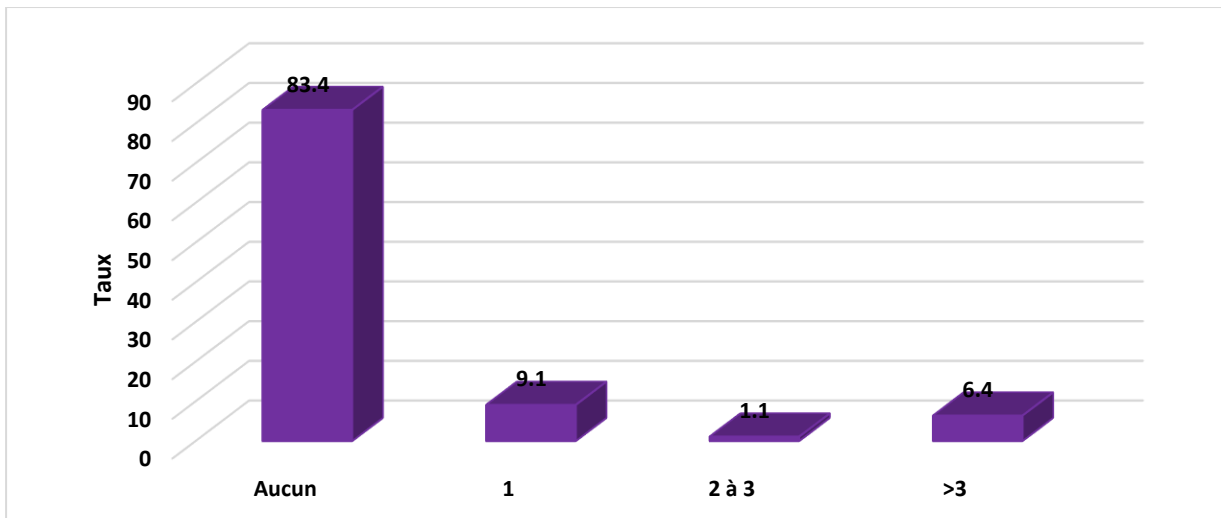


Figure 63 . Emploi crée par les projets PPDRI

Les activités d'élevage n'ont pas enregistré des nouveaux emplois, cela a attribué à la petite dimension des projets, les répondants ont confirmé à l'unanimité que le nombre d'animaux et de ruches fournis ne peuvent pas créer des postes d'emplois.

Pour mieux évaluer les actions génératrices d'emploi, la figure 64 montre que l'activité d'élevage bovin et caprin n'a pas généré d'emplois, par contre l'amélioration foncière suivie par la plantation d'olivier sont les plus génératrices d'emploi.

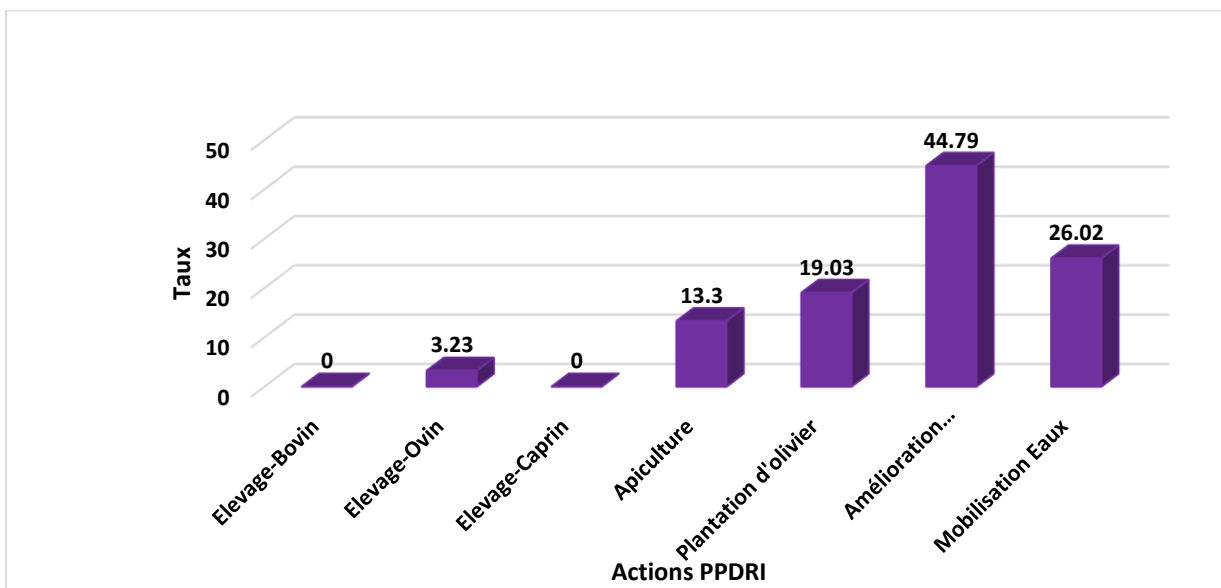


Figure 64 . Création d'emploi par action de PPDRI

Les emplois créés ont un caractère saisonnier à 69, 20% (Figure 65). Ce constat est en cohérence avec les conclusions de **Rahmouni et Aknine en 2021** à Tizi Ouzou qui confirment la prédominance d'emploi temporaire.

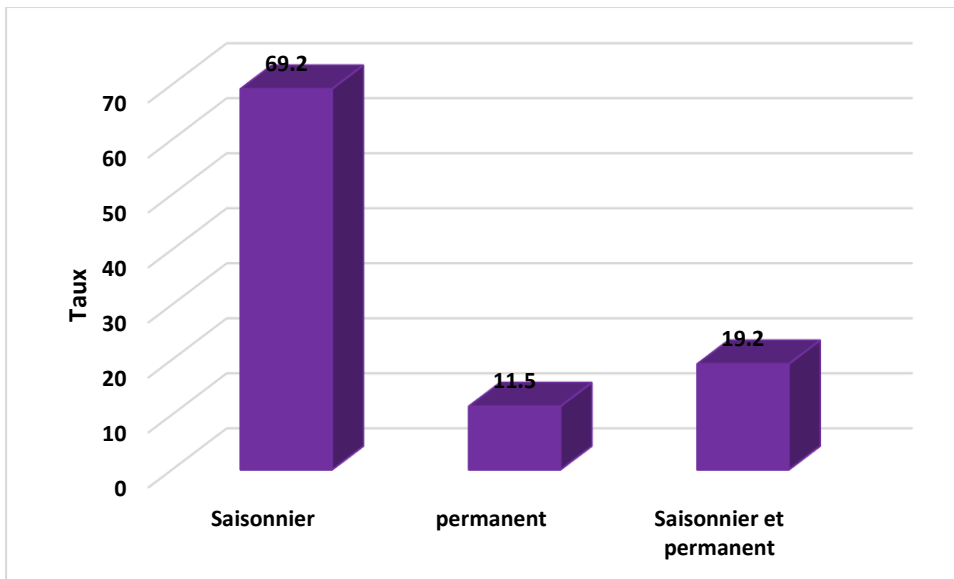


Figure 65. Nature des emplois créés

Les emplois permanents (soit 11.50%), sont créés 100% par la plantation des oliviers. Par contre, les projets qui n'ont pas généré d'emploi permanent ou saisonnier sont ceux axés sur l'élevage bovin.

Par ailleurs, les emplois créés par les actions collectives sont temporaires et à durée déterminée. Il s'agit des postes créés dans le cadre du reboisement, le repeuplement, le débroussaillage des oliviers dans le cadre de Tup-Himo. D'autres emplois saisonniers sont en contractuels avec l'ERGR. (Entreprise Régionale de Génie Rural). En même temps, 93% de la population enquêtée ont exprimé leur désir pour l'engagement dans d'autres projets.

#### 5.2.4 La destination des récoltes issues des actions

La vente des produits issus des projets se fait à différents niveaux, nous constatons que les apiculteurs et les oléiculteurs vendent leurs produits au niveau local. (Figure 66). Cette pratique est très répandue dans la région, où les clients achètent le miel et l'huile d'olive auprès des personnes de confiance.

Par contre les produits issus de l'amélioration foncière sont souvent vendus dans les différents marchés. Cela est dû à l'utilisation de ces terres améliorées dans les cultures maraichères et industrielles qui sont destinées à plusieurs échelles de marchés.

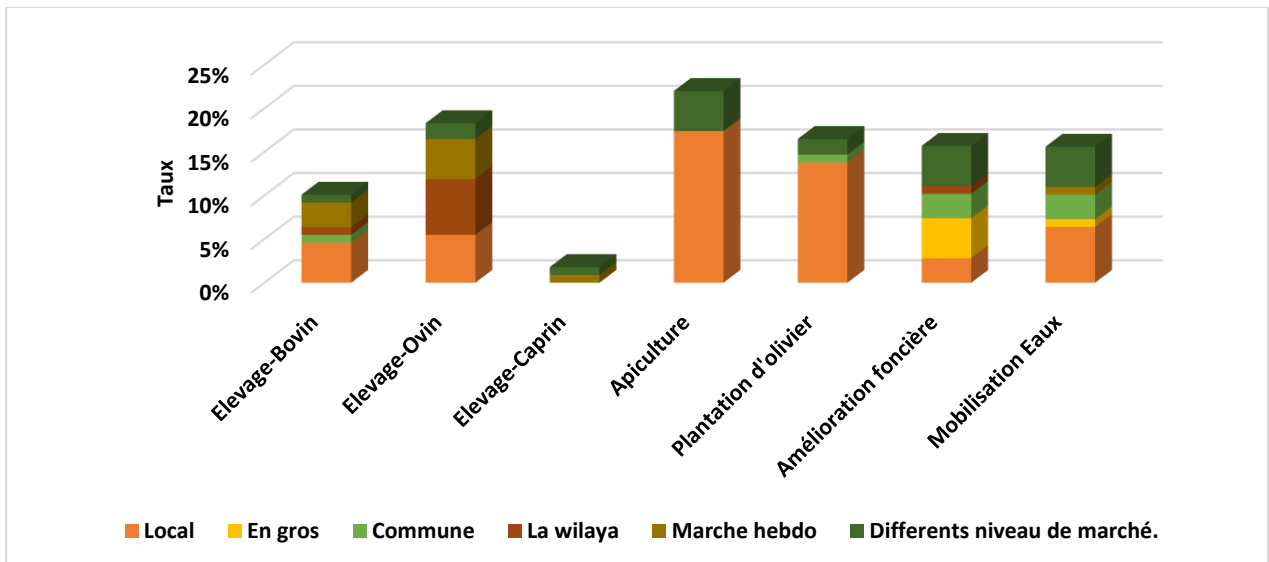


Figure 66. Différents niveaux de vente des récoltes des projets

### 5.2.5 La réussite des projets :

Les résultats ont montré que le taux de réussite des actions réalisées est à 55.60%. (Figure 67). Ces résultats corroborent avec les résultats de **Akerkar (2015)** enregistrés au niveau de la wilaya de Bejaia en 2015 et à Tizi Ouzou en 2017 (**Chenoune et al., 2017**).

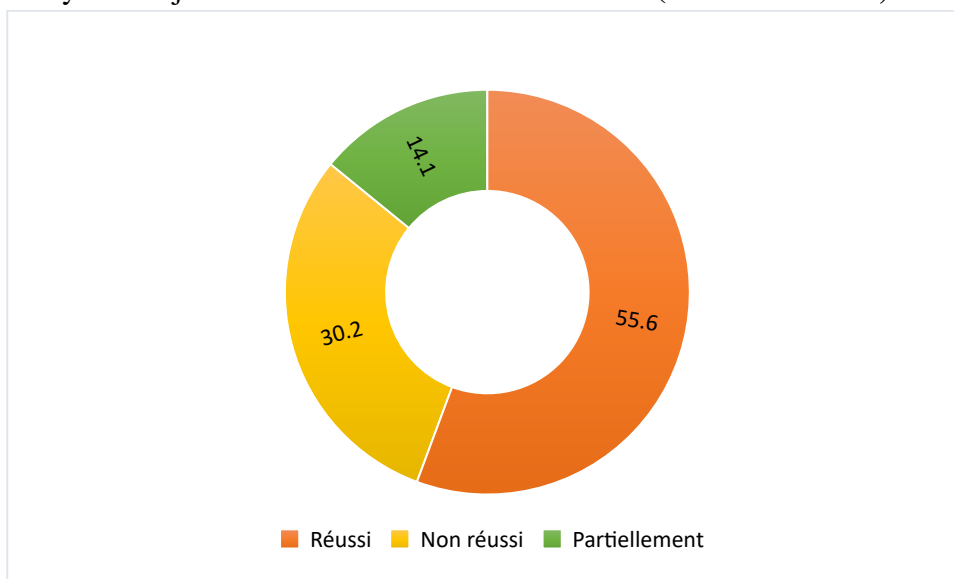


Figure 67 Taux de réussite des projets par rapport à la perception des ménages

Le tableau 10 indique que le taux de réussite de l'amélioration foncière est le plus élevé suivi de l'apiculture. Nous ajoutons que les parcelles améliorées sont devenues plus rentables, alors que certaines d'entre elles n'ont jamais été exploitées avant l'opération. En plus, l'apiculture a réussi chez plus que la moitié des enquêtés qui ont confirmé que les revenus sont non négligeables. Un échantillon de notre enquête déclare qu'il a dépassé 200 litres de miel par an et devenu un fournisseur pour les ruchers pleins. Il sera utile de tenir compte que la mobilisation d'eau qui connaît des perturbations d'une année à l'autre à cause des effets néfastes de changement climatiques comme la sécheresse est devenue une véritable menace pour les activités agricoles dans la zone d'étude.

Tableau 10 . Taux de succès des projets par type d'action

	Oui	Non	Partiellement
<b>Elevage-Bovin</b>	56.41%	43.59%	0.00%
<b>Elevage-Ovin</b>	48.23%	48.23%	3.55%
<b>Elevage-Caprin</b>	33.33%	66.67%	0.00%
<b>Apiculture</b>	63.24%	34.05%	2.70%
<b>Plantation d'olivier</b>	54.32%	35.25%	10.43%
<b>Amélioration foncière</b>	73.12%	10.75%	16.13%
<b>Mobilisation Eaux</b>	46.15%	4.27%	50.43%
<b>Collectives</b>	52.69%	16.13%	31.18%

### Taux de réussite par rapport à la Commune

Les résultats ont montré que le taux de réussite le plus élevé a été enregistré au niveau des Communes de et Medjez Sfa avec 76.50% suivi de Ain Sandal avec un taux de 72%. (Figure 68).

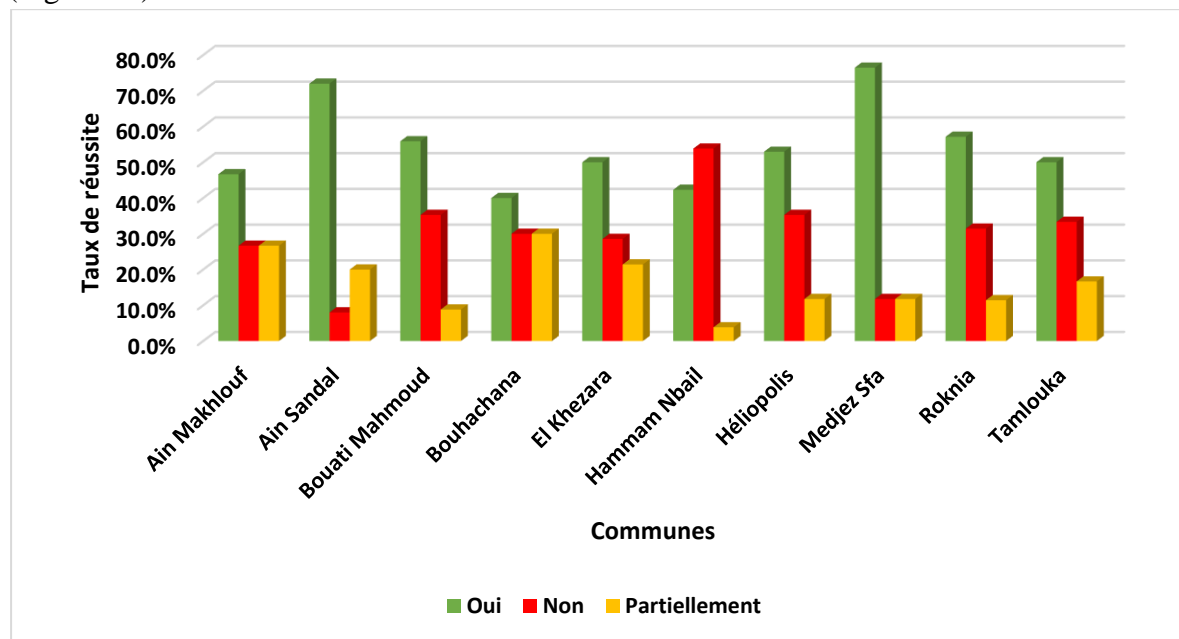


Figure 68. Taux de réussite des PPDR par Commune

#### a. Les causes de défaites

##### Plantation des oliviers :

Essentiellement dominé par la sécheresse et le manque des ressources en eau d'irrigation, l'utilisation des variétés non rentables et non adaptables aux conditions édapho-climatiques de la région. Ce point-ci a été mentionné dans nos travaux en 2024 et que ce problème de variété a été résolu par la CF pour les plantations antérieures, puisqu'ils ont opté pour la diversité variétale pour un meilleurs rendement.

En 2021, certains vergers ont été victimes des incendies, à Hammam Nbail, ces vergers ont été recensé et remplacé en 2022.

Les opérations de greffage et débroussaillage des oléastres ont été affecté par le manque de

qualification du personnel engagé dans l'opération, ce qui a provoqué des pertes considérables de porte greffe et d'arbres fruitiers.

### **Pour les activités d'élevage**

Les principales causes sont la prolifération des maladies, alors que les races bovines sont locales non laitières. Ce cas de figure est aussi valable pour les races ovines, puisqu'elles ne sont non adaptées à la région. Certains éleveurs ont vite vendu le cheptel fournis et remplacé par d'autres races vigoureuses et adaptés à la région.

Des épidémies qui ont touché les ruchers d'abeille ont causé la perte totale des abeilles dans la région de Ain Sandel en 2022.

La dimension du projet implique l'octroi de 12 têtes d'ovins, ce qui est insuffisants pour réussir le projet et aboutir à dégager des revenus pour satisfaire les besoins de la famille.

Ces actions (Collectives) ont permis de désenclaver certaines zones alors que les mares d'eau ont permis d'assurer l'irrigation et l'abreuvement du cheptel.

### **b. Causes de réussite :**

*Motivation personnelle et l'engagement des bénéficiaires.*

La présence d'eau et les moyens matériels ont permis à certains agriculteurs d'acheter de l'eau à travers les citernes pour l'abreuvement et l'irrigation notamment des vergers arboricoles.

*Maitrise des techniques agricoles.*

La Présence des moyens matériels (équipements, abris pour l'élevage,) et financiers (les riverains plus aisés ont la capacité à investir et gérer convenablement leurs projets).

### 5.2.6 Revenus issus des projets

La majorité des ménages (67.30%) ont confirmé que les revenus générés par les actions individuelles sont utilisés pour le besoin de la famille et en investissement, alors que 28.70% ont déclaré que le revenu est utilisé pour le ménage et n'existe pas un surplus pour les activités économiques. (Figure 69).

Il est à noter que le fait d'avoir un surplus des revenus permet l'augmentation de niveau de vie et encourage l'extension des investissements.

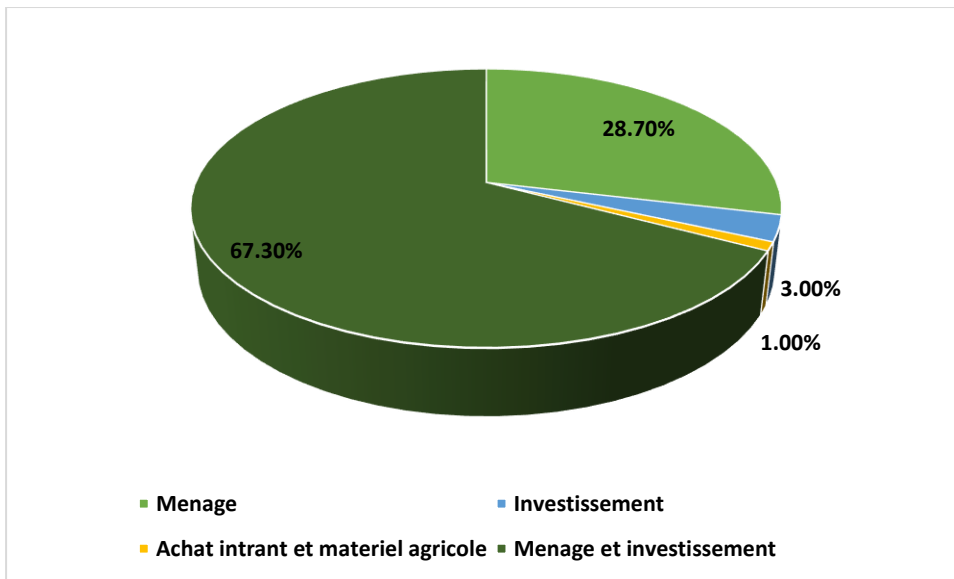


Figure 69. Estimation des revenus issus des projets

Il est à souligner que l'amélioration foncière génère un revenu le plus satisfaisant, suivie de l'apiculture et l'élevage bovin. (Figure 70).

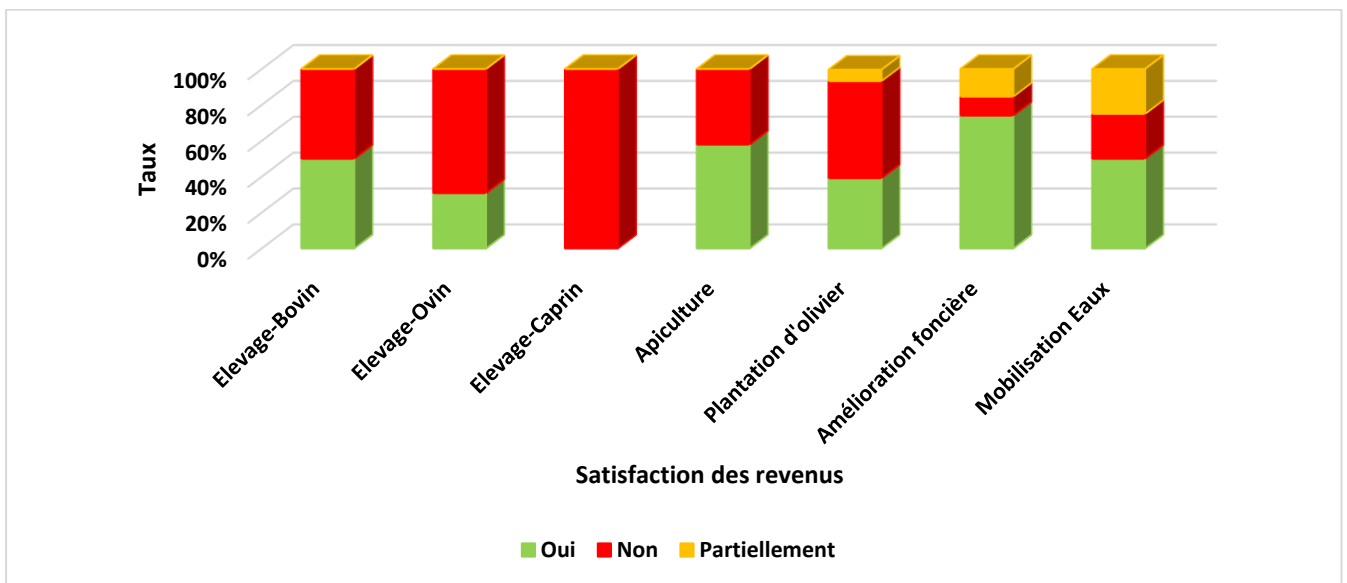


Figure 70 . Satisfaction des revenus générés de PPDR

Par rapport à la situation géographique, les riverains les plus satisfaits par rapport aux revenus générés par les projets individuels sont de Tamlouka suivi de Medjez Sfa, (figure 71). En revanche, un mécontentement lié aux revenus a été manifesté par les résidents de Ain Sandel avec un pourcentage trop faible de l'ordre de 6%. Cette conclusion est en discordance avec le taux de réussite déclaré dans la même Commune. Cela est attribué au fait que le projet est réussi mais il est sous-dimensionné par rapport aux dépenses des ménages.

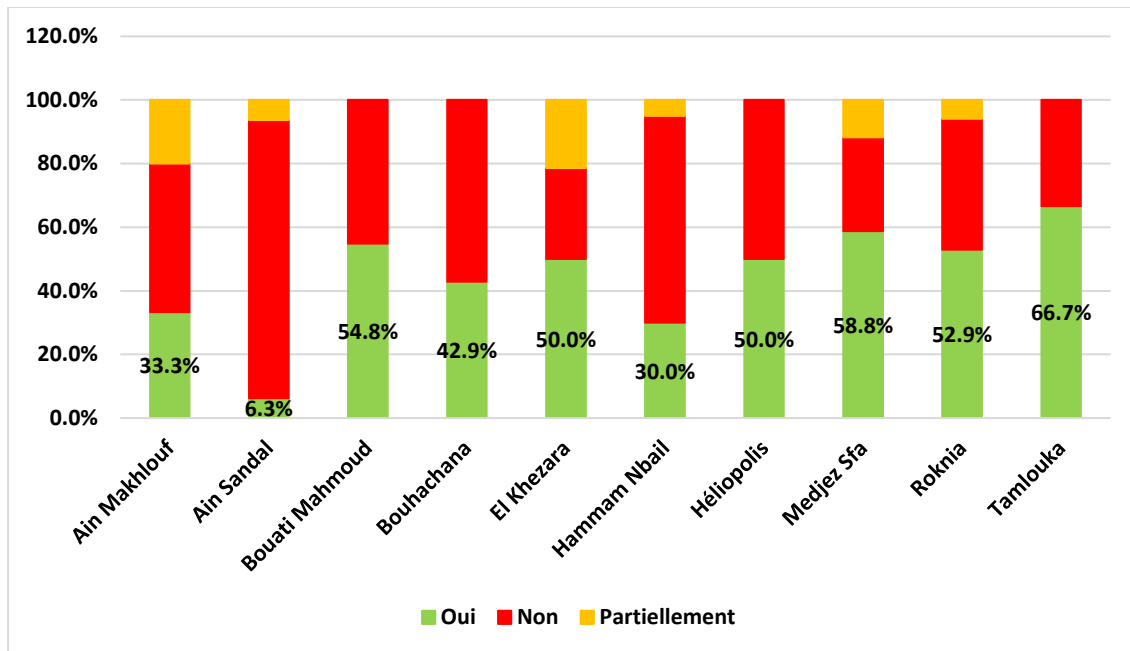


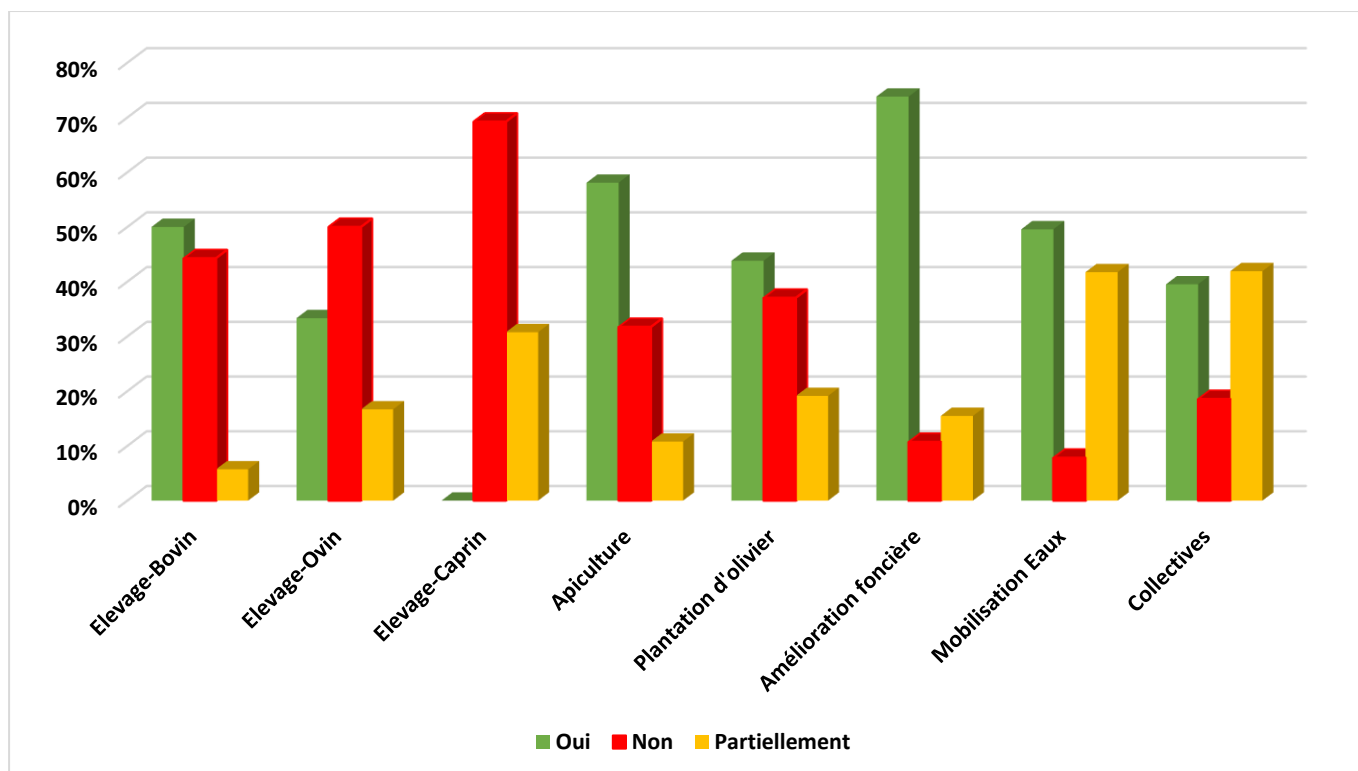
Figure 71. Degré de satisfaction des revenus issus des PPDR par Commune

### 5.2.7 Amélioration conditions de vie

L'objectif principal des politiques de développement rural est l'amélioration de niveau de vie de la population. Au cours des enquêtes, nous avons constaté à travers les réponses des ménages que 47% ont déclaré que les actions de PPDR ont amélioré leurs niveaux de vie alors que 22.90% ont indiqué que l'amélioration des conditions de vie était partielle et l'existence de quelques lacunes à rattraper, par contre 30% estiment que les projets n'ont pas amélioré leur niveau de vie.

Ces résultats sont proches des résultats enregistrés à Tizi Ouzou (**Chenoune, 2017**), où 63% des enquêtés ont confirmé que les projets ont amélioré leurs conditions de vie.

En ce qui concerne les actions, celle qui a contribué au mieux dans l'amélioration de niveau de vie est l'amélioration foncière (73.81% : oui), suivie par l'apiculture et l'élevage bovin, par contre, l'élevage caprin a enregistré le niveau le plus faible de vie. (Figure 72).



## 72. Amélioration de niveau de vie par type d'action

Pour mieux cibler les zones dans les prochaines interventions, la localisation des lacunes est primordiale. Pour cela le tableau 11 résume le niveau d'amélioration des conditions de vie dans les Communes étudiées. Nous avons observé que Hammam Nbail enregistre le taux le plus élevé de non satisfaction par rapport aux conditions de vie, tandis que Medjez Sfa, enregistre le niveau le plus élevé de satisfaction des projets de point de vue amélioration des conditions de vie.

**Tableau 11. Amélioration des conditions de vie des populations par zone géographique**

	Oui	Non	Partiellement
<b>Ain Makhlouf</b>	33.3%	20.0%	46.7%
<b>Ain Sandal</b>	26.9%	15.4%	57.7%
<b>Bouati Mahmoud</b>	55.9%	32.4%	11.8%
<b>Bouhachana</b>	46.2%	30.8%	23.1%
<b>El Khezara</b>	47.4%	21.1%	31.6%
<b>Hammam Nbail</b>	37.0%	51.9%	11.1%
<b>Héliopolis</b>	56.3%	31.3%	12.5%
<b>MedjezSfa</b>	61.9%	9.5%	28.6%
<b>Roknia</b>	52.8%	33.3%	13.9%
<b>Tamlouka</b>	50.0%	45.0%	5.0%

Enfin, nous avons interrogé les répondants sur leurs souhaits de bénéficier des nouveaux projets, 93% ont exprimé leur désir pour l'engagement dans d'autres projets. Cela sera utile pour les acteurs administratifs et leurs futures interventions.

### 5.2.8 Résultats d'Analyse Bivariée des enquêtes

Pour mieux évaluer statistiquement le lien des indicateurs déjà traité dans la section précédente, nous avons fait un test de corrélation bivariée, Khi2, les valeurs de  $\text{sig} < 0.05$  indiquent qu'il existe une relation statistiquement significative entre les deux paramètres étudiés.

Les critères liés à la commune et les opérations PPDRI, ont été traités dans la section d'évaluation de tous les critères. Nous avons discuté que la partie liée à la réussite des projets. Nous pouvons retenir que :

Parmi les 34 critères analysés, 11 critères soit le tiers, sont statistiquement liés à la réussite des projets. Ces corrélations sont : d'un côté lié à l'agriculture (lieu de travail, temps passé dans le travail de la terre, membres de la famille travaillant l'agriculture), d'autres côté, les causes liés aux actions : le type d'action, adaptation du matériel fournis à la région, destination des récoltes, revenu additionnel...).

### **Conclusion de chapitre 5 : Perspectives et aspiration de la population :**

Nous avons constaté que plusieurs projets ont réussi lors de nos entretiens nous avons constaté que plus de 90% des enquêtés souhaitent avoir des projets individuels, même déjà ont bénéficié de l'ancien programme.

Pour les actions collectives, les demandes se résument dans les points suivants :

- La mobilisation d'eau est une priorité absolue pour les riverains soit pour usage domestique ou pour l'abreuvement. Nous avons remarqué que beaucoup de captage de source et puit ont séchés à cause de la sécheresse. Ce phénomène est répandu dans toute les mechtas enquêtées (Oum Halouf, Les mechtas de Roknia, Chebka, Remaidia, Sidi Maache, Oum Lahnache,,,,).
- La scolarisation des enfants une préoccupation majeure des parents qui oblige les familles aisées à quitter définitivement les mechtas, quant aux familles plus pauvres soit ils envoient leurs enfants chez ses proches ou ils font recours à la location des maisons dans les petites agglomérations et le retour à leur domicile en été. (Beni Mehenni, une zone pilote pour les PPDR, la mechta été peuplé jusqu'à la fermeture de l'école en 2019).
- Les routes et pistes facilitent le déplacement des individus et en absence remarquable de transport en commun dans les zones rurales, limitent le déplacement des riverains et leur choix d'emploi et même la commercialisation du produit local.
- La zone de Tamlouka, le grenier de Guelma, les agriculteurs sont privés d'aide de la DSA, à cause de classement de la zone en aride, la zone souffre de la sécheresse, plusieurs vergers d'olivier ont été perdu par manque de ressources en eaux et même les céréales chaque année les agriculteurs perdent en rendement à cause de l'absence des ressources en eau pour l'irrigation. Donc il faut doter les agriculteurs d'aide de l'Etat pour les dispositifs d'irrigation.
- Certaines mechtas ne disposent d'assainissement ni de gaz naturel (Beni Mehenni, Ain Ghrou, ainsi que El ghorbedj, El Guelaa, Faid Leben raccordé à l'électricité depuis 2016 seulement.

# *Conclusion générale*

### **Conclusion générale :**

En Algérie, la sécurité alimentaire est un enjeu capital pour le maintien de l'équilibre économique et la stabilité sociale. Cet objectif essentiel ne peut être atteint sans secteur agricole prospère et un espace rural dynamique et productif. Afin de donner du sens à l'agriculture dans les zones rurales et faire naître une dynamique socioéconomique dans l'arrière-pays, des programmes de développement (PPDRI) ont été lancés en intégrant une nouvelle approche intersectorielle, ascendante et territoriale.

Guelma est une wilaya agro-sylvo-patorale typiquement valable pour devenir un espace dans lequel les PPDRI peuvent être mis en œuvre. Son territoire pluriel et ses caractéristiques socioéconomiques et géographiques uniques ne lui offrent que des atouts pour abriter ce genre d'action. De ce fait, la mise en œuvre effective de ce projet a nécessité dans un premier temps le diagnostic des espaces ruraux qui seront le théâtre des opérations de développement, suivi l'analyse des projets par actions et l'évaluation réelle des projets.

Outre l'étude des résultats directs des projets, une étude des processus et de l'approche elle-même au niveau local a été faite.

Dès le départ, l'approche prévue à adopter sur le terrain était ascendante, avant que les choses prennent une autre tournure en perdant ses repères, notamment son aspect ascendant à cause du manque de financement puisque les volumes et les priorités étaient déterminés par les acteurs administratifs selon les budgets alloués à cette opération à savoir :

Participative en raison de la forte adhésion et implication directe et effective de la population rurale dans la formulation des projets.

Perte d'intersectorialité à travers l'intervention des Directions décentralisées avec la CF était dans le cadre de supervision. Nous notons qu'un important programme de l'Électrification Rurale a été initié en parallèle avec les PPDRI, et qui a dépassé les zones prévues.

Globalement, les interventions ont été peu cohérentes avec les autres parties prenantes, moyennement pertinentes, plus au moins durables et efficaces. Les impacts globaux ont fluctué entre réalisation à 200% pour les localités et 43% pour la population.

En termes de volume et l'évaluation globale des projets, les objectifs en nombre de projets sont atteints et de nombreuses actions ont été pleinement honorées. Toutefois, les actions d'élevage prévues n'étaient pas de niveau de concrétisation à cause de la forte demande sur ses projets.

Il est important de signaler que les projets ont partiellement réussi et l'amélioration de niveau de vie des riverains était au-dessous de la moyenne. Pour les revenus générés par les PPDRI, ils étaient partiellement satisfaisants en dépit du fait qu'ils n'ont pas généré des postes d'emploi.

En dépit des efforts déployés et des ressources humaines financière et matérielles mobilisées pour la mise en œuvre des projets, le retour de la population est loin d'être atteint. L'objectif de fixation semble plus réaliste et réalisable.

Bien que les installations et les équipements de mobilisation des ressources en eau sont considérables, la pénurie d'eau demeure toujours présente accentuée par la sécheresse et les changements climatiques qui frappent la wilaya ces dernières années. En outre, la dégradation et l'amortissement des équipements en place qui nécessite de la maintenance et de la rénovation en continue.

A travers ces conclusion, nous pouvons estimer que :

- Le phénomène du vieillissement de la population constitue une menace réelle contre l'agriculture familiale et de montagne dans les zones rurales,
- L'implication et la représentation de la femme dans les projets de développement est très limitée dans la mesure où le retour de la population vers les zones rurales est très limité,
- La scolarisation des enfants est un défi à soulever dans les zones rurales pour fixer la population, par ce que cette préoccupation majeure est une cause réelle et principale de l'exode rural.

A la lumière de ce travail de recherche, nous pouvons émettre les recommandations et les perspectives suivantes :

- Renforcement des capacités techniques des acteurs administratifs, qui doit précéder la phase opérationnelle de la politique avant la mise en œuvre des projets ;
- Revoir la dimension des projets individuels pour assurer un revenu stable pour la population. (par exemple : revoir le nombre de têtes d'ovin attribués) ;
- Rénovation des écoles primaires abandonnées et dégradées est un déficit majeur, en plus de la construction d'autres écoles dans les zones rurale dépourvues de ces infrastructures ;
- Réorganisation et création des structures s'occupant des interventions politiques de DR au niveau des différentes administrations décentralisées ;
- Redynamisation des activités économiques ne peut pas se concevoir sans le désenclavement des zones rurale par la mise en place d'un réseau de desserte qui facilite le déplacement des riverains ;
- Mise en place d'un cadre législatif accompagnant les interventions ayant pour but l'organisation des relations des parties prenantes et la délimitation des responsabilités entre elles ;
- Instauration d'une politique d'évaluation en la faisant intégrer dans les cycles de projet est plus qu'une nécessité ;
- Implication de la femme rurale notamment dans les activités artisanales et même agricoles ;
- Modernisation des pratiques agricoles par l'introduction de nouvelles technologies notamment dans la filière céréalière ;
- Promotion de l'agriculture familiale et de montagne pour permettre à la population de renouer avec le travail agricole et les activités socioéconomique typiquement rurales ;

## *Conclusion générale*

- Encourager les jeunes à travailler dans l'agriculture car la pérennité et durabilité de cette activité ne peut pas être assurée sans que l'espace rural devienne attractif pour les jeunes à travers la mise en place d'importante infrastructure pour faciliter leur vie ;

En définitif, partant du fait que cette étude ne s'est pas limitée à l'évaluation des PPDRI seulement, mais elle est en réalité une étude approfondie de l'espace rural de Guelma. De ce fait, il est important de souligner que tout projet ou toute intervention politique à travers laquelle des projets de développement sont mis en œuvre à destination d'un espace ou d'une population déterminée peuvent avoir à la fois des avantages, des réussites, mais aussi des défaillances et des faiblesses. Pour cela, le suivi-évaluation est une étape primordiale et incontournable pour déterminer l'efficacité et espérer des améliorations futures.

# *Références bibliographiques*

Références bibliographiques :

- Abu-hashim, M., Allouche, F. K., & Negm, A. (Eds.). (2021).** *Agro-Environmental Sustainability in MENA Regions*. Springer. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-78574-1\\_10](https://doi.org/10.1007/978-3-030-78574-1_10)
- Adair, P., Lazreg, M., Bouzid, A., & Ferroukhi, S. A. (2022).** L'agriculture algérienne : l'héritage du passé et les défis contemporains. *les cahiers du CREAD*, 38(3), 413-440.
- Akerkar, A. (2015).** Evaluation à mi-parcours de la stratégie de la Wilaya de Bejaïa de développement rural durable. *New Medit*, 14(1), 67-74.
- Akerkar, A. (2015).** Les animateurs de projets de développement rural en Algérie : l'idéal désenchanté de la participation villageoise. *Alternatives Rurales*. DOI: <https://doi.org/10.60569/3-a3>
- Akgün, A. A., Baycan, T., & Nijkamp, P. (2015).** Rethinking on sustainable rural development. *European Planning Studies*, 23(4), 678-692. <http://dx.doi.org/10.1080/09654313.2014.945813>
- Amichi, H., Bazin, G., Chehat, F., Ducourtieux, O., Fusillier, J. L., Hartani, T., & Kuper, M. (2011).** Enjeux de la recomposition des exploitations agricoles collectives des grands périmètres irrigués en Algérie: le cas du Bas-Cheliff.
- AMRANI, M. (2021).** La diversification économique en Algérie : Proximité méditerranéenne et réalités algériennes. *Revue les cahiers du POIDEX Volume*, 10(02), 440-460.
- Attalah, N, & Bouchama O. (2018).** L'Algérie vers un Développement Agricole Durable. *Bulletin de la Société de Géographie d'Egypte*, 91(1), 49-66. Doi: [10.21608/bsge.2018.90306](https://doi.org/10.21608/bsge.2018.90306)
- Baghdad, C. (2015).** The rural society in Algeria, between the policy of renewal and the participative approach. *Revue Internationale Animation, Territoires Et Pratiques Socioculturelles*, (9), 43–60. <https://doi.org/10.55765/atps.i9.557>
- Banque Mondiale (2022).** <https://donnees.banquemondiale.org/pays/algerie>; Consulté le 03-02-2023
- Bedjaoui-Benammar, . H. (2011).** Stratégies De Développement Rural En Algérie. *Revue d'Economie Et De Management*, 10(1), 142–147.
- Bedrani, S. (2008).** *L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural en Algérie. [Agriculture, agri-food, fisheries and rural development in Algeria.] Options méditerranéennes, Série B / n°61, 2008-*. <http://www.quotidien-oran.com/quot3042/even.htm>

- Bedrani, S., & Cheriet, F. (2012).** Quelques éléments pour un bilan d'un demi-siècle de politiques agricoles et rurales. [Some elements for an assessment of half a century of agricultural and rural policies] *Les cahiers du CREAD, 100*, 137-162.
- Bendjeffal, B., & Benabdeli, K. (2016).** Participative Approach in the Algerian Policy of Rural Development: Analysis of Its Application. *Journal of Applied Environmental and Biological Sciences*6(10)95-108, 2016.
- Benziouche, S. (2007).** Les Impacts Socioéconomiques du PNDA dans la vallée de Oued Righ. *el-Bahith Review, 5*(1), 1-5.
- Berkane, Y., & Moussaoui, A. (2012).** La politique du renouveau rural en Algérie : un essai d'évaluation. [Algeria's rural renewal policy: an assessment.] 2012/08 *مجلة العلوم الاقتصادية والتسيير والعلوم التجارية العدد*
- Bessaoud, O. (1992).** L'agriculture algérienne entre la politique d'ajustement structurel et la réforme des politiques agricoles mondiales. *Économie rurale, 211*(1), 71-73.
- Bessaoud, O. (1994).** L'agriculture en Algérie: de l'autogestion à l'ajustement. *Options Méditerranéennes: Série B. Etudes et Recherches, 8*, 89-103.
- Bessaoud, O. (2006).** La stratégie de développement rural en Algérie. [Rural development strategy in Algeria] *Options méditerranéennes, série A, 71*, 79-89.
- Bessaoud, O. (2013).** Aux origines paysannes et rurales des bouleversements politiques en Afrique du Nord : l'exception algérienne *Maghreb-Machrek, (1)*, 9-30.  
<https://doi.org/10.3917/machr.215.0009>
- Bessaoud, O. (2016).** Les réformes agraires postcoloniales au Maghreb: un processus inachevé. *Revue d'histoire moderne et contemporaine, (4-4bis)*, 115-137.
- Binswanger Hans P. (2007).** *Empowering rural people for their own development. , 37(Supplement s1), 13–27.* doi:10.1111/j.1574-0862.2007.00232.x
- Bouchakour, R., & Bedrani, S. (2015).** Pluriactivity, the Dutch disease and sustainable agriculture in Algeria. *International Journal of Technology Management & Sustainable Development, 14*(3), 241-259.
- Bouchakour, R., Bedrani, S., & Bouazouni, O. (2018).** Les déterminants de la pluriactivité des ménages agricoles en Algérie. *New Medit, 17*(2), NA-NA.R2
- Bouchakour, R., & Saad, M. (2020).** Farm and farmer characteristics and off-farm work: evidence from Algeria. *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics, 64*(2), 455-476. <https://doi.org/10.1111/1467-8489.12349>
- Boudkhil, M. E., Benchallat, M., & Benzair, M. (2020).** Agricultural and Rural Policies

and Their Role in Achieving Food Security in Algeria 1974-2016. *China-USA Business Review*, 52.

**Boumali, N. E. I., Mamine, F., Montaigne, E., & Arbouche, F. (2021).** Drivers and Barriers for the Valorization of the Apricot Pit. *International Journal of Fruit Science*, 21(1), 158–179. <https://doi.org/10.1080/15538362.2020.1862733>

**Bouquet, B., & Dubéchet, P. (2018).** Quelques enjeux autour des territoires ruraux. *Vie sociale*, 22(2), 13-31.

**Bouri C., Chennouf S., & Mahmoudi O. (20112)** M. C. S. Impacts de la politique de développement agricole et rural PNDA/PNDAR sur la relance économique en Algérie.

**Brabez, F., & Bedrani, S. (2015).** Les coopératives agricoles de services en Algérie: Etude de cas. *Les cahiers du CREAD*, 113, 193-217.

**Bradley, D., Dwyer, J., & Hill, B. (2010).** The Evaluation of Rural Development Policy in the EU L'évaluation de la politique de développement rural dans l'Union. *EuroChoices*, 9(1), 15-20.

**Castagnone, E. & Termine, P. (2018).** Chapter 7 - Youth migration from rural areas in the Mediterranean: socio-economic determinants, challenges and opportunities for targeted policies. Dans : CIHEAM éd., *MediTERRA 2018 (english): Migration and Inclusive Rural Development in the Mediterranean* (pp. 143-163). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org.snd11.arn.dz/10.3917/scpo.chea.2018.02.0143>

CF, 2013, P.S.R.R , Programme de Soutien au Renouveau Rural. 2007-2013.

**Chenoune, O., Pecqueur, B., & Djenane, A. (2017).** La territorialisation de la politique rurale en Algérie, adaptation ou rupture ? Analyse à partir d'une étude de cas : La wilaya de tizi ousou.[ The territorialisation of rural policy n Algeria, adaptation or rupture? Analysis based on a case study: The wilaya of tizi ousou.] *Mondes En Developpement*, 177(1), 79–100. <https://doi.org/10.3917/med.177.0079>

**Chenoune, O., (2017),** Évaluation socioéconomique des projets de développement rural dans la wilaya de Tizi Ouzou et perspective de développement rural durable des territoires [Thèse de Doctorat. Université Mouloud Mammeri-Tizi Ouzou] <https://dspace.ummo.dz/handle/ummo/1806>

**Copus, A., Kahila, P., Dax, T., Kovács, K., Tagai, G., Weber, R., ... & Ferrandis, A. (2021).** European shrinking rural areas: key messages for a refreshed long-term European policy vision.

**De Janvry A., Sadoulet E., Murgai R.,** Chapter 31 Rural development and rural policy, Handbook of Agricultural Economics, Elsevier, Volume 2, Part A, 2002, Pages 1593-1658, [https://doi.org/10.1016/S1574-0072\(02\)10013-2](https://doi.org/10.1016/S1574-0072(02)10013-2).

- Djefflat, A. (2019)** “Transforming Algeria's rural areas through STI and the knowledge economy: the proximity programme for integrated rural development (PPDRI)”, *Innovation and Development*, Vol. 10 n° 2. pp. 187- 206, DOI: 10.1080/2157930X.2019.1580941
- Djenane, T., (2019).** Amélioration des conditions de vie zone Ain Regma Commune Ain Benbaida. [Rapport de Fin de Stage pratique. Ecole Nationale des Forêts – Batna].
- Eversole R;** in Callan, Hilary (2018). *The International Encyclopedia of Anthropology // Rural Development.* , (), 1–10. doi:10.1002/9781118924396.wbiea2213  
<https://doi.org/10.1002/9781118924396.wbiea2213>
- FAO (2012).** Cadre de programmation par pays .Algérie (2013-2016).
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2023.** *The State of Food Security and Nutrition in the World 2023. Urbanization, agrifood systems transformation and healthy diets across the rural–urban continuum.* Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc3017en>
- Fischer, H. W., & Ali, S. S. (2019).** Reshaping the public domain: Decentralization, the Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act (MGNREGA), and trajectories of local democracy in rural India. *World Development*, 120, 147–158.  
<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.09.013>
- Foufou, A., Houichit, R., & Guerrad, C. (2024).** National Food Safety in Algeria Is Conditioned by The Diversification of Agricultural Production and The Modernization of Agricultural Practice. *GRADIVA*, 63 (4). 83-93.
- García-Barrios, L., Rivera-Núñez, T., Cruz-Morales, J., Urdapilleta-Carrasco, J., Castro-Salcido, E., Peña-Azcona, I., ... & Espinoza, J. (2020).** The Flow of Peasant Lives: a board game to simulate livelihood strategies and trajectories resulting from complex rural household decisions. *Ecology & Society*, 25(4).
- Guérin, M. (2008).** Évaluation des politiques de développement rural Quelques éléments d’analyse. *Économie rurale*, 307(5), 39-52.
- Guernine, L., Hadjadj, K., & Derdour, A., (2022)** Évaluation rétrospective des projets de proximité et de développement rural intégré (PPDRI) dans la wilaya de Djelfa. *Journal Of North African Economies ISSN*, 18(29), 127-136.
- Guillermou, Y. (1999).** Villes et campagnes en Algérie. *Autrepart-Bondy Paris-*, 47-60
- Gusmanov, R., Stovba, E., Kuznetsova, A., Gusmanov, I., Taipov, T., Muhametshina, G., & Akhmetova, L. (2022).** Rural area sustainable development strategies on the basis of a

cluster approach. *Regional Science Policy & Practice*, 14(4), 778-796.

**JORA (2008)** Loi n° 08-16 du Aouel Chabane 1429 correspondant au 3 Août 2008 portant orientation agricole.

**JORA (2010)** Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

**Joshi, S., & Rao, V. (2018)**. Who should be at the top of bottom-up development? A case-study of the national rural livelihoods mission in Rajasthan, India. *The Journal of Development Studies*, 54(10), 1858-1877.

**Kalarasse, A., & Foufou, A., (2024)**. Assessment of Olive-Growing Sector Within Proximity Project for Integrated Rural Development (PPDRI). Case of the Wilaya of Guelma (Eastern Algeria). *African Journal of Biological Sciences*. 6(5) 8807-8813

**Khaldoun, M., & Avery, H. (2019)**. The sustainability of post-conflict development: The case of Algeria. *Sustainability*, 11(11), 3036. <https://doi.org/10.3390/su11113036>

**Laib, S., (2019)**, La démarche des PPDRI en Algérie de la phase pilote à la phase de généralisation quels objectifs et quels résultats ? *Revue de droit et des sciences humaines – Etudes Economique-* 19(02) 301-313

**Lagakos, D. (2020)**. Urban-rural gaps in the developing world: Does internal migration offer opportunities?. *Journal of Economic perspectives*, 34(3), 174-192. <https://doi.org/10.1257/jep.34.3.174>.

**Laoubi, K., Boudi, M., Adel, M., & Yamao, M. (2011)**. Exploring family farm development in dryland agricultural areas: A case study of the Laghouat region of Algeria. *African Journal of Agricultural Research*, 6(6), 1303-1312.

**Laoubi, K., & Yamao, M. (2012)**. The challenge of agriculture in Algeria: are policies effective. *Bulletin of Agricultural and Fisheries Economics*, 12(1), 65-73.

**Lazarev, G. (2009)**. Chapitre 5-Promouvoir le développement des territoires ruraux.

**MADR (2004)**, Stratégie Nationale de Développement Rural Durable.

**MADR (2006)** Le Renouveau Rural.

**MADR (2010)** La politique de renouveau agricole et rural en Algérie.

**MADR (2012)** Le Renouveau Agricole et rural en marche Revue et Perspectives.

**MADR, (2015)**. Evaluation de la mise en œuvre de la consolidation du programme de développement rural. 22<sup>e</sup> Session d'évaluation- 03 Mai 2015. 21p.

**MAEP. (2008)**. Rapport sur l'état de la mise en œuvre de programme d'action national en matière de la Gouvernance.

**Marhoum, F., & Souiah M., (2019)**, À la recherche des villages socialistes, quelques éléments d'une problématique à propos de la campagne algérienne. Karthala.

**Mélonio, T., & Plaza, P., (2018)**. CIHEAM éd., *MediTERRA 2018 (english): Migration and Inclusive Rural Development in the Mediterranean* (pp. 37-51). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/scpo.chea.2018.02.0037>

**Midmore, P., Partridge, M. D., Rose Olfert, M., & Ali, K. (2010)**. The Evaluation of Rural Development Policy: Macro and Micro. *EuroChoices*, 9(1), 24-29.

**Miftah, A. (2018)**. Chapter 2 - Overview of internal migration in the Mediterranean. Dans : CIHEAM éd., *MediTERRA 2018 (english): Migration and Inclusive Rural Development in the Mediterranean* (pp. 37-51). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/scpo.chea.2018.02.0037>

**Navarro, F. A., Woods, M., & Cejudo, E. (2016)**. The LEADER initiative has been a victim of its own success. The decline of the bottom-up approach in rural development programmes. The cases of Wales and Andalusia. *Sociologia ruralis*, 56(2), 270-288.

**Nori, M. (2018)**. Chapter 4 - Migration, agriculture and rural territories in the Mediterranean. Dans : CIHEAM éd., *MediTERRA 2018 (english): Migration and Inclusive Rural Development in the Mediterranean* (pp. 79-96). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.snd11.arn.dz/10.3917/scpo.chea.2018.02.0079>

**OCDE. (2010)**. Politiques Agricoles et Développement Rural Une Synthèse des Travaux Récents de l'OCDE.

**OCDE (2019)**, Direction de la coopération pour le développement comité d'aide au développement critères d'évaluation : définitions adaptées et principes d'utilisation.

**OCDE (2023)**, *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats pour le développement durable (Deuxième édition)*, Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/632da462-en-fr>

**Pagès, A. (2018)**. L'intervention sociale en milieu rural. Outils et méthodes d'observation. *Vie sociale*, 22(2), 47-57.

**PNUD (2015)** Evaluation des résultats des activités de développement Algérie

**Prévost, P., (1999)**. *Les bases de l'agriculture*. Technique et Documentation.

**Rahmouni, D., & Aknine, R. (2021)** , Développement Rural En ALGÉRIE : cas des projets

de proximité du développement rural intègre (PPDRI). *Marketing and Business Research Review*. (2 /2021), 105 -118

**RGPH, (2008)**\_Recensement Général de la Population et l’Habitat Algérie, 2008.

<https://www.ons.dz/collections/>

**Rouabhi, A., Hafsi, M., & Kebiche, M. (2014).** Assessment of the farming transformation in a rural region of Sétif province in Algeria. *New Medit: Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment*, 13(2), 38.

In *MediTERRA 2009* (pp. 183-210). Presses de Sciences Po.

<https://doi.org/10.3917/scpo.cihea.2009.01.0183>

**Sahali, N., Hadjou, L., & Djenane, A. (2016).** L’agriculture algérienne face aux défis de la sécurité alimentaire: Analyse rétrospective et bilan de la nouvelle politique Agricole.

*Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales*, 4(1), 31-42.

<https://ideas.repec.org/a/hrs/jrnngg/vivy2016i1p31-42.html>

**Santos, J. L., & Fernández, M. T. F. (2023).** The spread of urban–rural areas and rural depopulation in central Spain. *Regional Science Policy & Practice*, 15(4), 863-878.

**Semmache N. & Benhabib A., (2022)** Impact des projets de proximité de développement rural sur le développement de l’entrepreneuriat rurale en Algérie: Cas de la Wilaya de Tlemcen. *Les Cahiers du MECAS V*, 18(2).

**Souidi, Z., & Bessaoud, O. (2011).** Valorisation des espaces ruraux en Algérie : une nouvelle stratégie participative. *New Medit*, 10(1), 17-24. <https://hal.science/hal-02179786>

**Steel, G., & Lindert, P. V. (2017).** Mobility and connectivity: driving rural livelihood transformations in Africa. *IIED Briefing Paper-International Institute for Environment and Development*, (10814).

**Strijker, D., Bosworth, G., & Bouter, G. (2020).** Research methods in rural studies: Qualitative, quantitative and mixed methods. *Journal of Rural Studies*, 78, 262-270.

**Tebani, M., & Mederbal, K. (2018).** Monitoring and evaluation of the agricultural and rural renewal program in Algeria: Case of the ouarsenis area. *Revista de Economia e Sociologia Rural*, 56(4), 719–728. <https://doi.org/10.1590/1234-56781806-94790560410>

**Tria, D., Alghorbany, A., bin Muhamad, A. I., & Alam, M. M. (2020).** Government policies, financial scopes and technological usages for agricultural development and post-harvest loss reduction in Algeria. *International Journal of Postharvest Technology and Innovation*, 7(4), 335–352. <https://doi.org/10.1504/IJPTI.2020.110888>

**USGS, 2023,** <https://earthexplorer.usgs.gov/> consulté le 31-01-2023.

**Volpi, I., Marchi, S., Petacchi, R., Hoxha, K., & Guidotti, D. (2023).** Detecting olive grove abandonment with Sentinel-2 and machine learning: The development of a web-based tool for land management. *Smart Agricultural Technology*, 3, 100068.

**Westlund, H., & Borsekova, K. (2023).** Rural problems, policies and possibilities in a post-urban world. *Regional Science Policy & Practice*, 15(4), 717-728.

أوشن, & فاروق. (2015). تقييم آثار تنفيذ المشاريع الجوارية للتنمية الريفية المندمجة في تحقيق التنمية الريفية المستدامة: Doctoral dissertation. دراسة حالة مشروع منطقة ايقوبان بلدية ثلية ولاية خنشلة ( )

بوخونيت, & بورحلي ك. (2020). التنمية الريفية المدمجة ووقعها على الريف الجزائري \_ جيجل نموذجا. مجلة - Revue Recherches et Etudes en Développement -, 7(2), 101-117.

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/145445>

تمارت, & ولهي ب. (2012). التنمية الريفية المستدامة في الجزائر و واقع الإسكان الريفي -دراسة ميدانية للبلديات الريفية لشمال ولاية المسيلة-. دراسات اقتصادية, 6(1), 382-366. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/86217>

جميع ح. ا., & بن قطاف أ. (2022). إرساء دعائم التنمية الريفية في الجزائر من خلال مشروع برنامج البناء الريفي - Revue Recherches et Etudes en Développement -, 9(1), 568-582. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/194710>

ويلي ص. (2015). المشاريع الجوارية المدمجة كآلية للتنمية الريفية في الجزائر حالة ولاية قسنطينة 2009-2014. *Revue Des Sciences Humaines*, 26(3), 479-491. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/36565>.

الصادق م. (2021). سياسات تطوير المناطق الريفية في الجزائر دراسة لبرنامج التجديد الريفي والفلاحي لولاية المدية 2009-2014. *JEFIS*, 3(1), 89-101. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/158656>.

# *ANNEXES*

**Annexes 1 : Le questionnaire des ménages.**

**Nom :**

**Localité :**

**Commune :**

**Caractérisation socio-professionnelle des ménages**

**1-1 Sexe :**

1. Homme :
2. Femme :

**1-2 Age :**

1. 20 à 30
2. 30 à 40
3. 40 à 50
4. 50 à 60
5. >60

**1-3 Situation matrimoniale :**

1. Célibataire
2. Marié
3. Divorcé
4. Veuf

**1-4 Taille des ménages :**

1. 2
2. 3-4
3. 5-7
4. >7

**1-5 Chef de ménage :**

1. Ménage dirigé par une femme
2. Ménage dirigé par homme

**1-6 Niveau d'instruction :**

1. Analphabète
2. Ecole coranique
3. Primaire
4. Moyen
5. Secondaire
6. Universitaire
7. Formation professionnelle.

**1-7 Lieu de résidence principal :**

1. Mechta
2. Commune
3. Wilaya

4. Hors wilaya

**1-8 Depuis quand vous résider à cette adresse :**

1. < 10 ans
2. 10 à 20 ans
3. 20 à 30 ans.
4. >30 ans

**1-9 Es ce que vous avez quitté le ménage durant les 30 Années précédentes :**

1. Oui
2. Non

**Si oui, Pour quelle période :**

**Nombre d'année :**

**De à**

**1-10 Quelle était l'activité pratiquée la période dont vous avez quitté le village :**

1. Agriculture
2. Commerce
3. Artisanat
4. Activité libérale
5. Fonction publique
6. Employé secteur privé
7. Autres activités

**1-11 Résidents permanents dans le ménage :**

1. 2
2. 3-4
3. 5-7
4. >7

**1-12 Dans quel cadre rentre votre habitat :**

1. Propriété privée.
2. Héritage
3. Habitat rural octroyé par l'état.
4. Autres

**1-13 Etat de l'habitat :**

Bon état : nouvelle construction.

Précaire.

Autres.

**1-14 Nombre d'employé par ménage :**

1. 1
2. 2-3

1. 4-5
2. >5
3. Toute la famille
- 1-6 Personnes à charge par l'enquêté :**
  1. 2
  2. 3-4
  3. 5-7
  4. >5
- 1-7 Source des revenus :**
  1. Agriculture
  2. Commerce
  3. Artisanat
  4. Activité libérale
  5. Fonction publique
  6. Employé secteur privé
  7. Autres activités
- 1-8 Lieu d'activité :**
  1. Village
  2. Commune
  3. Wilaya
  4. Hors Wilaya
- 1-9 Le conjoint est-elle salarié :**
  1. Oui
  2. Non
- Si oui, quel secteur :**
  1. Agriculture
  2. Commerce
  3. Artisanat
  4. Activité libérale
  5. Fonction publique
  6. Employé secteur privé
  7. Autres activités
- 1-10 Revenu mensuel par ménage :**
  1. 0 à 18000 DA
  2. 19000 au 24000
  3. 25000 à 50000
  4. Plus de 50000 DA
  5. Revenu instable selon les saisons.
- 1-11 Si l'activité est l'agriculture depuis quand travaillez-vous la terre :**
  1. Toute la carrière
  2. 20 à 30 ans
  3. 10 à 20 ans
  4. 5 à 10 ans

5. <5 Ans
- 1-12 Es ce qu'il y a d'autres membres de la famille travaillant la terre :**
  1. Oui
  2. Non
- 1-13 Superficie des terres dans l'exploitation :**
  1. <1 Ha
  2. 2 à 5 Ha.
  3. 6 à 10 Ha.
  4. 11 à 20 Ha.
  5. >20 Ha.
- 1-14 Le statut juridique de la terre :**
  1. EAC
  2. EAI
  3. Propriété privée
  4. Location
  5. Indivision
  6. Concession
  7. Sans statu
- 1-15 Pratiquez-vous une activité d'élevage ?**
  1. Oui
  2. Non
- 1-16 Si Oui Quels types ?**
  1. Ovin
  2. Caprin
  3. Bovin
  4. Apiculture
  5. Aviculture.
  6. Autres.
- 1-17 Quels sont les types de cultures cultivées :**
  1. Arboricultures
  2. Oliviers
  3. Céréales
  4. Cultures maraichères
  5. Légumes secs.
  6. Industrielles (tomates, piments).
  7. Autres
- 1-18 Les cultures sont en sec ou en irriguées :**
  - 1- Sec
  - 2- Irriguées
  - 3- Les deux.

**1-6 Quels sont les récoltes vendues :**

1. Lait
2. Viande rouge.
3. Viande blanche.
4. Fruits
5. Céréales
6. Légumes
7. Œufs
8. Plantes médicinales.
9. Miel
10. Autres

**1-7 Avez-vous bénéficié d'une formation en agriculture :**

1. Oui
2. Non

**1-8 Connaissez-vous les instituts agricoles dans votre région :**

1. Oui
2. Non

**2 . Evaluation des PPDR :**

**Es ce que le matériel fournis correspond à votre demande :**

1. Oui
2. Non

**Date de réalisation :**

1. 2009
2. 2010
3. 2011
4. 2012
5. 2013
6. 2014
7. 2015
8. Après 2015.

**Quelles étaient les moyens de communication du projet ?**

- 1- Animateur.
- 2- Facilitateur(CF).
- 3- Télévision.
- 4- Radio.
- 5- DSA
- 6- APC

7- CAW

8- Autres.

**Avez-vous participé à dans la formulation du projet :**

1. Oui
2. Non
3. Partiellement.

**Pensez-vous que la variété est adaptée à la région ?**

1. Oui
2. Non

**La destination des récoltes :**

1. La consommation.
2. Commercialisation.
3. Les deux.

**Accès au marché /commercialisation de produit :**

1. Local
2. En gros
3. Dans la commune
4. Dans la wilaya
5. Marché (hebdo).

**Le revenu additionnel est destiné à :**

1. Le ménage
2. L'investissement.
3. L'investissement en partie
4. Entretien de l'oliveraie.
5. Achat intrant et matériel agricole.

**Pensez-vous que le projet a réussi ?**

1. Oui
2. Non

**Pensez-vous que la variété est adaptée à la région ?**

1. Oui
2. Non

**Quel type de conduite vous pratiquez ?**

1. En irrigué

1. En sec
2. Irrigation d'appoint.

**Es ce qu'il y a des employés rémunérés dans le projet :**

1. Aucun
2. 1
3. 2-3
4. >3

**Type de main d'œuvre recruté :**

1. Saisonnier
2. Permanent
3. Les deux.

**La destination des récoltes :**

1. La consommation.
2. Commercialisation.
3. Les deux.

**Accès au marché /commercialisation de produit :**

1. Local
2. En gros
3. Dans la commune
4. Dans la wilaya
5. Marché (hebdo).

**Le revenu additionnel est destiné à :**

1. Le ménage
2. L'investissement.
3. L'investissement en partie
4. Entretien de l'oliveraie.
5. Achat intrant et matériel agricole.

**Pensez-vous que le projet a réussi ?**

1. Oui
2. Non
3. Partiellement.

**Souhaitez-vous bénéficier d'autres projets :**

1. Oui
2. Non

**Les propositions :**

## Annexe 2 : Fiche d'entretien administratif

**Fiche d'entretien –Enquête administrative.**

<b>Date d'entretien</b>	
<b>Wilaya</b>	
<b>Daira</b>	
<b>Commune</b>	
<b>Administration</b>	
<b>Nom de l'interviewé</b>	
<b>Poste</b>	

**La contribution de votre structure dans la PPDRI :****A quelle phase avez-vous intervenu :**

Formulation	Approbation	Vérification
Validation	Mise en œuvre	Aucune

**Les PPDRI ont gardé leurs caractères ascendants/participatif ?**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Les PPDRI ont-ils respecté la notion d'Intégré(Inter-secteur) ?**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Les PPDRI proposés ont-ils pris en charge les besoins des populations ?**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Les PPDRI proposés sont-ils adaptés aux spécificités de la région ?**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Pensez-vous que les PPDRI ont contribué à la protection des Ressources naturelles**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Les objectifs du projet étaient-ils réalistes :**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Comment évaluez-vous la Communication avec les bénéficiaires :**

Bonne	Moyenne	Mauvaise
-------	---------	----------

**Es ce que les PPDRI ont réussi au désenclavement des zones rurales :**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Es ce que les PPDRI ont amélioré les conditions de vie des bénéficiaires :**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Es ce que les PPDRI ont contribué à la fixation/retour des populations ?**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Selon les PPDRI ont réussi à améliorer les revenus des bénéficiaires :**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Es ce que les PPDRI ont créé de l'emploi ?**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Es ce que le budget mobilisé a été respecté ?**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Selon vous les PPDRI ont-ils réussi :**

Oui	Non	Partiellement
-----	-----	---------------

**Si Oui : quels sont les facteurs de réussites :**

-

-

-

-

**Si Non : les causes de l'échec**

Budget insuffisant.

Bénéficiaires non motivés

Absence de formation pour les bénéficiaires

Apport personnel indisponible.

Si partiellement : expliquez pourquoi ?

-

-

**Quelles sont les actions à prévoir pour la fixation des populations ?**

-

-

-

**Quelles sont les contraintes majeures rencontrées lors de votre intervention :**

-La réglementation

-Le foncier Agricole

-Autres

**Quelles sont les pistes d'amélioration des futurs projets de développement rural dans la région :**

-

-

-

**Quelles sont vos recommandations pour mieux développer les zones rurales ?**

-

-

-

-

-

Annexe 3 : quelques textes règlementaires en relation avec le DR (Fourni par Toufik Djenana).

**I** 4-TEXTES REGLEMENTAIRES :

Texte	Référents	Date	Objet	Auteur
Décret exécutif	N° 01/87	05/04/2001	Fixant les modalités et les conditions d'autorisation d'usage dans le cadre des dispositions des l'art 35 de la loi 84.12 du 23/juin/1984 portant régime général des forêts.	MADR MADR
Arrêté interministériel	N° 77/056	06/2001	Fixant la composition et le fonction de la commission de wilaya. Chargée d'examiner les demandes d'autorisation d'usage sur les terres du domaine forestier national.	MADR
Circulaire	N° 221	13/07/2002	Portant organisation du plan d'action pour le développement agricole et rural (comité Wilaya ti Daira).	MICL MADR
Décision	N° 287	15/07/2002	Fixant les conditions d'éligibilité en soutien sur le compte d'affectation spéciale 302 94 intitulé «fonds spécial de M.V.T.C/MADR».	MADR
Note	N° 1405	23/07/2002	Relative à la mise en œuvre des instructions relatives en développement rural.	MADR
Circulaire	N° 294	27/07/2002	Programmes de retenues collinaires.	MADR
Instruction	N° 86	31/07/2002	Modalités de mise en œuvre des opérations d'habitat rural dans le cadre du dispositif de développement rural.	MADR
Note	N° 88	03/09/2002	PDAR steppe.	MADR

Note	N°7702	24/09/2002	Démarche à suivre l'exécution de programme de M. V proximité.	DGF
Note	N°256	25/08/2002	Suivi et évaluation des programmes de développement agricole et rural.	MADR
Décision	N° 353	30/09/2002	Annulant et remplaçant décision N° 287 du 15 juillet 2002 fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le compte d'affectation spécial N° 302-94 intitulé "fonds spécial de mise en valeur des terres par la concession -FSMVTG. MADR ainsi que composition du comité technique d'étude et de validation des projets de développement agricole et rural.	MADR
Convention MADR-BADR cadre		01/10/2002	Mise en place du FLDDPS dans le cadre du dispositif de développement rural.	MADR, BADR
circulaire	N°20	08/02/2003	La Promotion des activités artisanales dans le cadre du dispositif de développement rural.	MADR, MPMEA
circulaire	N°94	08/04/2003	La Promotion des activités Socio-économiques dans le dispositif de développement rural	MADR, MES
Arrêté interministériel	N°117	29/04/2003	Nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-111 intitulé «fonds des développements rural et de la mise en valeur des terres par la concession -FDRMVTG»	MADR, MIFI

			développement rural et la raise en valeur des terres par la concession	
<b>Décret exécutif</b>				
	<b>N°12/09</b>	<b>09/01/2012</b>	Complétant le décret exécutif n° 09-150 du 7 jounmada el Oula 1430 correspondant au 2 mai 2009 fixant les modalités de fonction de compte d'affectation spécial n° 302-126 intitulé «fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles »	<b>MADR</b>
<b>Arrête interministériel</b>		<b>30/01/2012</b>	Déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-126 intitulé «fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles	<b>MADR</b>
<b>Arrête interministériel</b>		<b>27/06/2012</b>	Fixant les modalités de suivi et d'évaluation du compte d'affectation spécial n° 302-126 intitulé «fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles	<b>MADR</b>
<b>Décision</b>	<b>N° 1371</b>	<b>19/11/2012</b>	Fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le compte d'affectation spécial n° 302-126 intitulé «fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles (FSAEPEA)» ainsi que les modalités de paiement des subventions.	
<b>Note d'orientation</b>	<b>N° 02</b>	<b>03/01/2013</b>	Relative à la mise en œuvre du programme au titre du fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles (FSAEPEA)»	<b>MADR</b>
<b>Décision ministérielle</b>	<b>N° 901</b>	<b>25/09/2014</b>	Fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le compte d'affectation spécial N 302 – 140 intitulé Fonds National de Développement Rural ainsi que les modalités techniques, administrative, financiers et de paiement des subventions.	

Annexe 3 ; Documents et formulaire utilisé dans les PPDR.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبيةوزارة الفلاحة والتنمية الريفيةالمديرية العامة للغاباتمحافظة الغابات لولاية قالمةمحضر استلام اشغال نهائيحرر بقالمة في .....

في العام و في اليوم المذكور اعلاه قمنا نحن رئيس مقاطعة الغابات لخزارة رفقة السيد رئيس إقليم الغابات قلعة بوضبع ومديرة المؤسسة الجهوية للهندسة الريفية بآبور-مشروع قالمة- باستلام الأشغال الخاصة ببرنامج 2012 PPDRI-FDRMVTTC منطقة سيدي الحضري- بلدية - النشمية -

• ملحق رقم 01/2014 تابع للصفحة التطبيقية رقم 08/2013 المؤرخة في 20/01/2013 لبرنامج 2012،  
المؤشر بتاريخ 23/09/2014 تحت رقم 142/2014 و المتعلق بالتسمية الجديدة لصندوق التمويل (FNDR)  
(LIGNE 02 :FDRMVTTC:

طبقا للجدول الموالي

العمليات	الحجم	الإستلامات السابقة	الإستلامات الحالية	مجموع الإستلامات
		مرحلة وحيدة	مرحلة وحيدة	مرحلة وحيدة
غرس الأشجار المثمرة "الزيتون"	23 هـ	23 هـ	-	23 هـ
التحسين العقاري	31 هـ	31 هـ	-	31 هـ
تصحيح المجاري المائية	3م 1000	3م 1000	-	3م 1000
حفر الابار	02 و	02 و	-	02 و
التقاط المياه و تهيئة منابع المياه	02 و	02 و	-	02 و

وقد لوحظ أن الأشغال المنجزة قد تمت طبقا للمقاييس التقنية المعمول بها

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

حمام دباغ في:.....

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية

المديرية العامة للغابات

محافظة الغابات لولاية قالمة

مقاطعة الغابات حمام دباغ

إقليم الغابات حمام دباغ

رقم: \_\_\_/ 2013



محضر انطلاق أشغال

في يوم ..... من شهر ..... من سنة ألفين .....

قمنا نحن :

.....  
.....  
.....  
.....

و العون المكلف بالمتابعة : .....

و المقاوله المكلفة بالانجاز : .....

بإعطاء إشارة انطلاق الأشغال : .....

بالمكان المسمى : ..... بلدية :

وفقا للاتفاقية أو للصفحة رقم : ..... المؤرخة في :

أمر ببدء الأشغال رقم : ..... المؤرخ في :

S.M.O.U.N.BABORS

PROJET GUELMA

**= DECHARGE =**

**(AMELIORATION FONCIERE)**

**PPDRI –FNDR 2013**

(ZONE DE ..... : **ébia**)

Je soussigne(é)..... ben.....

CIN ou PC N° ..... du.....

délivré(e) par DAIRA de..... reconnait que

l'Entrepise Régionale du Génie Rural –Babors-:

**E.R.G.R.BABORS-Projet Guelma** : a exécuté sur ma parcelle  
d'une superficie de .....HAS les travaux **d'amélioration**

**foncière** entrant dans le cadre du programme **PPDRI –**

**FNDR.2013**–et ce conformément aux clauses techniques  
contenues dans le CPT

.....

Guelma le .....

L'E.R.G.R.BABORS

Projet Guelma

LE REPRESENTANT DES

FORETS

Le BENEFICIAIRE

( Empreinte digitale )